

N° 415-416 / 15 F

# LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507



AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

Photo : J.-B. MILLOT

JUILLET-AOUT/GOUERE-EOST 1998

*la découverte  
ou l'ignorance*



POBL  
VREIZH

Après plus de trois décennies d'existence continue et qui se poursuit, l'Union

Démocratique Bretonne a laissé suffisamment de traces dans les mémoires et dans les archives pour que l'on reconstruise son passé. Cette durée, exceptionnelle pour un parti régionaliste, permet également d'avoir le recul nécessaire à un examen

dépassionné et serein. Dans cette contribution, l'auteur a voulu d'abord reconstituer le parcours chronologique de l'UDB de manière factuelle et incontestable, sans esprit

polémique ou partisan. Membre de longue date du parti breton progressiste, l'auteur a ainsi pu bénéficier de nombreux témoignages internes et de son expérience personnelle, ce qui aurait largement échappé à un auteur extérieur au parti. Habitué par profession à la

distanciation et à l'indépendance d'esprit, l'auteur a été entièrement libre de sa recherche et de sa rédaction. Ce n'est donc en aucun cas l'histoire d'un parti politique par lui-même. Loin de l'hagiographie comme de la critique systématique, le présent travail ne fait

l'impassé ni sur les difficultés, ni sur les échecs. L'auteur a essayé d'éviter de "philosopher" sur l'histoire de l'UDB, souhaitant fournir le maximum d'éléments incontestables, de faits avérés. Il a donc insisté sur les grandes lignes chronologiques.

Jean-Jacques Monnier a aussi esquissé quelques explications et un premier bilan, en souhaitant que cela serve la réflexion, le débat et la recherche.

Jean-Jacques MONNIER

## HISTOIRE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE



**Un nouveau CAHIER DU PEUPLE BRETON vient de paraître. Il est consacré à l'histoire de l'UDB depuis ses débuts en 1964.**

**Un document important !**

**48 pages grand format  
De nombreuses illustrations ! 40 F (+ 8 F de port)**

à commander aux

**PRESSES POPULAIRES DE BRETAGNE**

9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

### Souscription

5<sup>e</sup> liste 98 : J. Bernard, Henric, 40 F ; P. Pennec, Lannion, 20 F ; M. Le Borgne, Lorient, 10 F ; J.C. Bourdic, Tremblay, 40 F ; H. Le Bitoux, Pervénan, 20 F ; Y. Blanchard, Fontenay, 40 F ; N. Kerguen, Morlaix, 200 F ; L. Phillippon, Quimper, 40 F ; J. Marini, St-Malo, 40 F ; P. Le Roch, Nantes, 140 F ; J. Corbel, Hyères, 40 F ; J.P. Quémener, Crozon, 40 F ; O. Kerzerho, Nantes, 40 F ; H. Le Guillerm, St-Malo, 140 F ; Y. Brusq, Douarnenez, 40 F ; P. Davin, St-Egreve, 40 F ; L. Menez, Gourin, 80 F ; P. Gouézec, Guer, 20 F ; S. Massiot, Nantes, 90 F ; P. Pellien, Nantes, 40 F ; P. Kerisit, Ile Tudy, 140 F ; G. Deshayes, St-Herblain, 20 F ; R. Dibard, Brest, 40 F ; Y. Le Barre, Perros-Guirec, 40 F ; A. Russon, Pornichet, 40 F ; F. Le Péru, Confort-Berhet, 40 F ; P. Le Rhun, St-Herblain, 40 F ; H. Henmeton, Beauvais, 90 F ; G. Merel, Nantes, 40 F ; E. Le Brann, St-Nazaire, 40 F ; L. Olivier, Dijon, 10 F ; E. Adams, Trier Plalzél (RFA), 40 F ; A. Hervochon, Ploemeur, 40 F. Total : 1.780 F.

### 415-416

Les abonnés dont la bande-adresse porte ces numéros (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

### LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH

Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex

Tél. 02.97.21.21.82

Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1998

## Sommaire

Juillet-Août  
Gouere-Eost  
1998

### La découverte ou l'ignorance

Ce long numéro de l'été (44 pages) vous invite à une découverte ou à une redécouverte (voir page 2 : "Libre ton") en donnant une place remarquable (la "2" de couverture) à une publicité pour un cahier consacré à "L'Histoire de l'Union Démocratique Bretonne".

A travers des interviews de Y.E. Plourin (p. 20 à 22), de Tri Yann (p. 26 et 27), d'Alan Stivell (p. 30 et 31), le PB salue quelques-uns des Bretons qui participent au renouveau culturel breton actuel.

Fin mai, trop tard pour que le PB de juin ne l'intègre, l'UDB avait écrit à Poignant, apparemment chargé d'une de ces missions plus ou moins bidons sur les langues "minoritaires" que les militants ont vu "défiler" depuis 40 ans !

Un article d'Ouest-France a donné une idée très "fraîche" de l'esprit (?) dans lequel travaille le maire de Kemper. Ce qui provoque quelques réactions. Le titre du Breton le plus con de l'année est en jeu.

A part ça, la bonne réaction est celle de Yannig Baron qui, saturé des promesses non tenues, attaque une grève de la faim (voir p. 9)...

Sans parler du Front National qui, non seulement poursuit Le Peuple Breton en cassation, mais attaque l'UDB pour quelques affiches mal placées, du côté de Lorient...

Ce P.B. est également pimenté par un *Leurre de Vérité* qui met les choses et les mots au clair (p. 10), par Mac (p. 19), Tonton Job (p. 25), Nono (p. 35), et bien d'autres !

Bon été à tous !

Joël Guégan



## La découverte ou l'ignorance

On peut passer en Bretagne ou même vivre en Bretagne tout en ignorant des éléments essentiels.

Ce numéro du "Peuple Breton", à travers un certain nombre d'articles consacrés majoritairement à la culture, mais aussi à travers une publicité pour la brochure "L'HISTOIRE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE" vous invite à une découverte – ou à une redécouverte.

Les Bretons ont souvent des difficultés à situer et à expliquer ce que représente leur identité particulière. Ils en prennent souvent conscience quand ils quittent leur pays pour faire des études, ou pour travailler – ou pour suivre leur famille.

Nous souhaitons, par la lecture de ce P.B., que vous connaissiez mieux la Bretagne et que vous compreniez mieux le sens de notre revendication.

Nous constatons dans l'Europe d'aujourd'hui un ensemble de mouvements plus ou moins semblables au nôtre qui donnent aux Régions d'Europe un poids qu'elles n'ont sans doute jamais eu dans l'histoire récente.

Nous souhaitons comme beaucoup d'autres participer à la construction d'une Europe solidaire, pacifique, réellement démocratique, évidemment écologiste qui prenne complètement son rôle dans le monde de demain, en dynamisant la grande diversité de ses cultures locales.

Nous rejetons les différentes formes de chauvinisme nationaliste qui se développent trop souvent, par exemple en France.

N'essayez pas trop de nous coller une étiquette réductrice sur la forme d'un mot français unique. Comment voulez-vous qu'un pays comme la France tellement centralisé et tellement conservateur sur bien des plans, crée un vocabulaire adapté à notre démarche ? La trilogie UNION, DÉMOCRATIQUE, BRETONNE n'est pas si moche. Nous n'en faisons pas une source d'incantations mystiques !... Mais elle résume une bonne partie de notre réalité, à travers trois mots que nous prenons au sérieux.

Nous constatons que nos propositions, depuis 1964, ont souvent été considérées comme farfelues pendant quelque temps, puis adoptées tranquillement, sans réserve.

Ainsi l'Assemblée Régionale élue au suffrage universel. Ainsi la notion de "pays".

Nous vous invitons à poursuivre cette construction avec nous.

Joël GUEGAN

## Politique

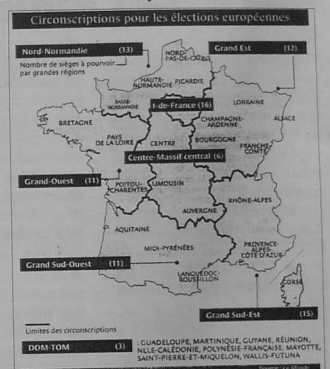
### Mode de scrutin des élections européennes : Oui à la réforme, Non au projet technocratique du PS

Le projet de réforme du mode de scrutin des européennes que défendent le PS et le Premier ministre, consistant à découper le territoire métropolitain en 7 grandes circonscriptions et à réunir l'ensemble des DOM-TOM dans une seule circonscription, est un nouvel avatar de la technocratie parisienne. Reprenant une proposition de l'ancien ministre RPR Michel Barnier et de Raymond Barre, ce projet est surtout celui de la D.A.T.A.R. et de son délégué Jean-Louis Guigou, "éminence grise" du PS.

L'UDB ne peut qu'approuver et partager le commentaire d'Alain Le Vern, président PS, d'origine bretonne, du Conseil Régional de Haute-Normandie : "Je ne vois pas comment ce choix pourrait permettre de rapprocher les députés européens des électeurs". Or c'est l'enjeu principal d'une réforme de ce mode de scrutin...

Par ailleurs les autres composantes du gouvernement, par la hargne qu'elles mettent à plaider pour le statu quo, donnent l'impression de défendre bien davantage des intérêts de boutique que la cause de l'Europe. Comment les Verts en particulier, qui prétendent construire une Europe démocratique à partir des régions, peuvent-ils défendre un mode de scrutin qui, depuis 1979, élit des anonymes choisis par les états-majors parisiens des partis jacobins ? Faut-il l'Europe pour les citoyens ou pour tel ou tel appareil politique ?

L'UDB souhaite que les futurs députés européens soient élus dans le cadre des régions naturelles. Dans le cas de la Bretagne, cela passe par une circonscription recouvrant la Bretagne historique, Loire-Atlantique incluse. Nous rappelons qu'un récent sondage, paru dans *Le Pèlerin Magazine*, a montré que, 57 ans après le décret de Vichy qui divisa la Bretagne, 62% des citoyens de Loire-Atlantique souhaitent la réunification administrative de la Bretagne.



En juin 1999, l'Ecosse (5,1 millions d'habitants) élira directement 8 députés européens et le Pays de Galles (2,8 millions d'habitants) en élira 5. La Bretagne historique (4 millions d'habitants), eu égard à la force de son identité, est en droit de revendiquer un traitement identique.

Communiqué UDB (15/5/98)

### Forums Bretagne 2001 Appel fondateur

Dans le prolongement des listes "Réussir Ensemble la Bretagne – Solidarité, Ecologie" qui se sont présentées aux élections régionales du 15 mars 1998 dans les cinq départements de la Bretagne historique et qui ont recueilli près de 50.000 voix, une réunion s'est tenue à Loudéac le 6 juin pour étudier les moyens de poursuivre et d'amplifier la stratégie d'ouverture et de rassemblement qui a permis cette avancée.

L'assemblée de Loudéac, composée d'adhérents de l'Union démocratique bretonne, de Ni hon unan (ex-BZH 98) ou de groupes locaux, ainsi que de citoyens sans appartenance politique, a décidé de continuer à porter dans la société bretonne les 46 propositions du programme "Réussir Ensemble la Bretagne – Solidarité, Ecologie". Pour ce faire, elle a décidé d'appeler tous les Bretons attachés à l'identité bretonne, à la justice sociale, à la protection de l'environnement et à la construction d'une Europe des

peuples pacifique et démocratique à constituer des forums locaux de débat et d'action, organisés de préférence à l'échelle des "pays", autrement dit des bassins de vie.

Ces forums locaux, baptisés **Forums Bretagne 2001**, n'ont pas vocation à se substituer aux formations politiques existantes mais à renforcer la capacité d'action du mouvement breton progressiste et écologiste dans son ensemble dans le respect de la sensibilité de chaque personne. Les **Forums Bretagne 2001** auront pour double mission :

1 - de mobiliser les citoyens à partir des propositions défendues lors de la campagne des régionales, en particulier sur des sujets comme la valorisation des produits bretons sur place, la protection de la ressource en eau, la reconnaissance et la diffusion de la langue et de la culture bretonnes dans la vie publique (signalisation bilingue, TV bretonne), la réunification administrative de la Bretagne,

2 - d'assurer une présence optimale lors des élections municipales de 2001 pour augmenter de façon significative le nombre des élus du mouvement breton progressiste et écologiste tant en ville que dans les campagnes, en Basse comme en Haute-Bretagne, pays nantais inclus.

Une coordination souple sera mise sur pied à l'échelle de la Bretagne pour permettre des échanges rapides d'information et un point régulier sur l'activité des forums. Un secrétariat provisoire est créé jusqu'à la première assemblée des forums prévue en novembre 1998. Les quatre prochains mois seront mis à profit pour créer des **Forums Bretagne 2001** dans l'ensemble de la Bretagne.

Secrétariat provisoire : Christian Guyonvarch, 22 stradaed/rue de Calvin, 56100 An Oriant/Lorient. Tél. 02 97 84.85.02, fax/répondeur 02 97 84.85.23. E-mail : Christian.Guyonvarch@wanadoo.fr

# L'UDB, cible "privilegiée" du Front National en Bretagne

L'Union Démocratique Bretonne (UDB) fait l'objet d'une plainte du FN (ci-contre convocation du porte-parole de l'UDB au commissariat de police de Lorient) pour une erreur d'affichage dans deux communes du Morbihan (Quéven et Gestel) à l'occasion des élections régionales. Mais cette erreur n'est qu'un prétexte et le motif réel de cette plainte est à chercher ailleurs.

Le FN ne pardonne pas à l'UDB de contrecarrer sa stratégie de récupération et de détournement de l'identité bretonne (1). Elle ne lui pardonne surtout pas d'avoir dévoilé la responsabilité de Fer-

nand Le Rachinel, conseiller général de la Manche et député européen du FN, mais aussi propriétaire depuis 1993 des Presses Bretonnes de Ploufragan (Côtes-d'Armor), dans l'impression de la revue négationniste et antisémite "Révision - le doux parfum de l'interdit".

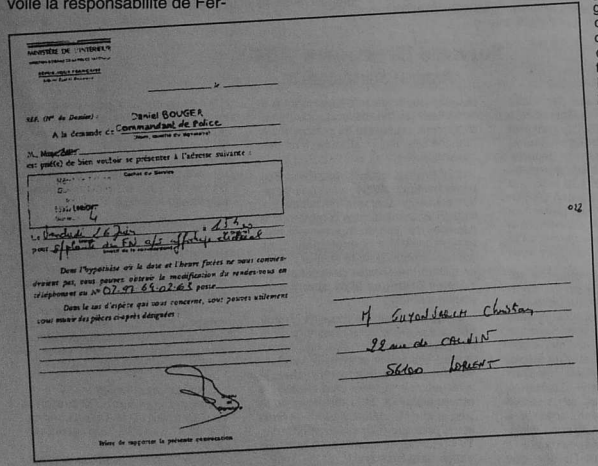
L'UDB rappelle que trois colleurs d'affiches du FN viennent d'être condamnés à des peines de prison ferme par la Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône, le premier pour l'assassinat d'un adolescent d'origine comorienne, le second pour tentative d'assassinat et le troisiè-

me pour port d'armes prohibé. L'UDB rappelle aussi que le FN s'est fait une spécialité de l'affichage sauvage, en période électorale comme en dehors, sans risquer les foudres de la police ni de la gendarmerie.

Dans un Etat comme la France qui se veut démocratique et républicain, il serait temps que police et gendarmerie sachent différencier ceux qui défendent les libertés et ceux qui les menacent.

UDB (25/6/98)

(1) Dernier épisode en date, deux responsables du FN en Bretagne dont Claudine Dupont-Tingaud, conseillère régionale, ont essayé de s'imposer à coups de poing dans une manifestation pour la langue bretonne organisée par l'Union des Enseignants de Bretagne (UEB) samedi 20 juin à Quimper. Ennemis déclarés de l'Europe des régions, Le Pen et ses acolytes s'acharnent à pervertir les identités minorisées pour les rendre compatibles avec leur projet d'une France repliée sur elle-même et intolérante. Mais en Bretagne le poison n'agit pas.



## GARDAREM LOU KOUIGN AMANN ?

### GARDAREM NOTRE FRIC !

Les lecteurs de *Charlie-Hebdo* (hélas !), ceux du *Peuple breton* et de *Breizh-Info* (heureusement !) ont pu ces dernières semaines apprécier la hauteur de vue de certains des "intellectuels" parisiens. Voici encore un exemple du même tonneau, repéré dans *Télé-Obs*, supplément du *Nouvel-Observateur* du 28 mai dernier et revendiqué par l'auteur ou le "directeur de rubrique" (sic), un certain Cyril Frey.

Les "racines" de cet individu auraient-elles à voir avec celles du regretté ministre fascisant de l'Intérieur sous De Gaulle ? Ça serait tellement logique...

Peu importe d'ailleurs. La connerie maléfisante de cet articulet se suffit à elle-même. Rendez-vous compte, intellectuels parisiens, une chaîne de télé ne "trouve rien de mieux" que de donner la parole au breton pour autre chose que les menhirs ou le kouign-amann !

Aussi s'empresse-t-on d'évoquer la xénophobie et l'étroitesse d'esprit. Et à propos d'esprit, tant pis si l'illustration (les menhirs du néolithique au sujet de la langue bretonne, vieille au plus de 2000 ans !) ne fait que souligner l'indigence culturelle du responsable du billet.

Que faire face à ce mépris ? Enrager ? Serrer les dents et tourner la

page ? Non ! J'en ai ras la coiffe d'être insulté dans mon identité par le premier petit con de parigot venu, serait-il "directeur de rubrique" (sic) à *Télé-Obs*. Aussi, je décide de résilier aujourd'hui mon abonnement au *Nouvel Observateur* : cela fera 760 F de moins pour nourrir le maléfisant. Si nous étions dix lecteurs du P.B. à réagir ainsi, cela ferait 7.600 F de moins : ça ne serait pas si mal. Cent à ne plus accepter qu'on crache sur notre langue ? Allons ! On a le droit de rêver...

R. LEPROHON  
Universitaire,  
Abonné au *Nouvel-Obs*  
depuis... des années

## Le FN maintient la pression sur le PB

Les Presses Bretonnes, dirigées par Le Rachinel, élu FN et membre du bureau politique de ce parti, continuent à poursuivre *Le Peuple Breton* en justice malgré les trois échecs précédents.

Les Presses bretonnes nous ont attaqués une première fois pour refus de droit de réponse. Elles ont perdu, à Saint-Brieuc.

Elles nous ont attaqués pour diffamation. Elles ont perdu à Saint-Brieuc.

Elles ont fait appel à la Cour d'Appel de Rennes. Elles ont encore perdu.

Tous à zéro. Elles se pouvoient en cassation. Voilà un bel exemple d'utilisation abusive de la justice pour une structure qui semble disposer de moyens importants, contre un organe de presse modeste.

## Droits de l'homme : la France montrée du doigt par le Conseil de l'Europe

La commission contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe, qui fut initialement créée en 1993, pour veiller au respect des droits de l'homme dans les pays de l'ancien bloc soviétique, vient de rendre un rapport sur les atteintes aux droits de l'homme en France (Cf. la Une du journal *Le Monde* du 20 juin 1998). Ses conclusions sont sévères.

Selon la commission, composée d'experts internationaux, « La France continue de souffrir d'accès fréquents et sporadiques d'activités racistes ». Les cas de discrimination dans la vie sociale (accès au logement et au travail), en raison de la couleur de peau, de la religion ou du patronyme, sont « nombreux ». Le rapport épingle la police, coupable de mauvais traitements, « le plus souvent, les victimes étant d'origine ethnique non européenne ».

Le FN, « qui propose une idéologie ouvertement raciste et xénophobe », est montré du doigt mais aussi les partis de la droite classique qui accordent « une place disproportionnée aux questions posées par l'extrême droite ».

La commission se montre également très préoccupée par le refus de l'État français de signer et de ratifier la Charte sur les langues régionales ou minoritaires et la convention sur la protection des minorités nationales. Qu'en pensent Monsieur Poignant et ses amis ?

Pour le Conseil de l'Europe, la France est toujours cet État où l'on use de mots comme « égalité » et « fraternité » à tort et à travers pour se masquer la réalité de discrimination bien réelle dans la vie de tous les jours.

## Politique

### L'état de droit électoral en Corse ?

L'assassinat du préfet Enrignac a été suivi de la nomination d'un préfet républicain « de choc », le préfet Bonnet, qui entend rétablir l'état de droit en Corse. S'il y a bien un domaine où il n'est pas respecté c'est bien celui des élections.

#### Une trop longue connivence des autorités

Sans remonter aux origines du clanisme et à son utilisation depuis plus de deux siècles, les exemples de fraudes électorales en Corse ne manquent pas depuis près d'une vingtaine d'années. En fait, les autorités «publicaines» n'ont pas réagi. Cela devrait déjà inciter le gouvernement et son avatar préfectoral à plus de modestie.

Citons quelques exemples éloquentes. En 1980, lors des élections cantonales, les élections sont annulées dans le canton de Belvédère à la suite d'irrégularités concernant les procurations ; mais personne ne sera poursuivi. La même année, dans un canton de Bastia, 30 personnes décédées «votent», 10 % des électeurs ont «émargé sans s'être déplacés» ; deux conseillers et trois employés municipaux sont inculpés mais l'affaire reste sans suite.

Lors des législatives de juin 1981, le SRPJ d'Ajaccio fait état de fraudes importantes dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Corse du Sud. Le dossier reste sans suite.

Aux municipales de 1983 à Bastia, le quart des enveloppes de propagande électorale sont retournées avec la mention «n'habite pas à l'adresse indiquée», un faux tableau recatégorisé est publié pour un bureau. Cela n'empêche pas le Conseil d'Etat d'infliger l'annulation prononcée par le tribunal administratif de Bastia.

En mars 1983, Emilie Mocchi est élu maire de Propriété, mais est invalidé pour irrégularités. En juin 1984, de nouvelles élections sont annulées par le Conseil d'Etat, après avoir été toutefois validées par le tribunal administratif de Bastia. Cela n'empêche pas le même Mocchi d'être élu maire en 1986.

En 1986, lors des législatives, le premier adjoint de Ville di Petrabugnu est condamné pour des élections fictives pour faux émargement. Il est relaxé en 1991.

Lors des législatives de 1988, Max Simeoni porte plainte pour usage abusif de procurations dans une partie de la ville de Bastia. Seul un médecin sera (lourdement) condamné pour avoir délivré des certificats médicaux de complaisance.

En 1989, lors des municipales, il est fait état de «charters électoraux» à Zonza. A Bastia, Max Simeoni dénonce le recours à la même pratique, par l'achat massif de billets d'avion auprès d'agences de voyage pour 1/10<sup>e</sup> du corps électoral ; cela est corroboré par les premiers contrôles ; là encore le dossier est classé sans suite.

Après les élections législatives de 1994, Max Simeoni porte plainte contre les fraudes constatées à Bastia : utilisation de rabatteurs et achats de suffrages pour faire voter certains électeurs. Encore une fois le dossier reste sans suite.

Le cas le plus énorme de fraude est sans doute le vol de 36 cahiers d'émargement à Bas-

tia lors des élections régionales de 1986, les registres subtilisés sont remplacés par des faux. Max Simeoni porte plainte. Il n'y aura que des sanctions bénignes pour deux employés municipaux.

Certes les fraudes sont commises par des Corsees. Mais la responsabilité en revient aux gouvernements, aux hauts fonctionnaires, à certains élus locaux, qui n'ont rien fait pour y mettre fin. Le témoignage du préfet Hugues, lors de la récente émission du «Vrai Journal» de Karl Zéro sur Canals, consacrée le 17 mai dernier à la fraude électorale en Corse, est éloquent : il était en poste à Bastia en 1986, mais a alors été l'objet de pressions pour que soit étouffée l'affaire des faux registres de vote.

#### L'exemple des élections territoriales de 1998

Ces élections sont un exemple des différentes formes de fraude qui sont une négation de l'état de droit.

Ces fraudes ont été mises en évidence par les autonomistes eux-mêmes qui ont profité du délai légal de dix jours pour aller consulter les registres électoraux déposés en préfecture. En fait ils ont effectué le travail de l'Etat et du républicain préfet Bonnet qui reste silencieux. Cela est déjà éloquent en soi.

Les élections territoriales et cantonales de 1998 ont été marquées par un gonflement des listes électorales : depuis la refonte de 1991, le nombre d'électeurs a augmenté de 16 %, alors que dans le même temps la population n'a augmenté que de 4 %.

Le gonflement des listes électorales s'accompagne d'un gonflement du nombre des procurations. Alors qu'en France le pourcentage des procurations par rapport aux suffrages exprimés est de 2 à 5 %, lors des élections territoriales de 1998, il est de 7,89 % pour l'ensemble de la Corse. Dans 21 cantons sur 39 il est supérieur à 10 %. Il atteint 19,5 % dans le canton de Niolu Omessa, et dans ce canton plus de 26 % pour les communes d'Alberetaccio et Calosciuccia. Le record est détenu par la commune de Nucata avec 34,6 % (1 vote sur 3), mais le nombre de suffrages exprimés est faible.

Nos amis autonomistes ont aussi mis en évidence de nombreux exemples de fraude le jour même du scrutin : c'est la même signature qui émerge plusieurs dizaines d'électeurs différents que l'on a fait voter à leur insu (à Prupria, Petralba, Lumliu) ; ce sont des paraphe douteux, des surcharges, des modifications sur les listes d'émargement de certaines communes ; c'est l'utilisation de registres ayant déjà servi lors de précédentes élections ou l'absence de listes d'émargement ; c'est l'absence de signatures avec la mention «l'électeur ne peut signer lui-même», notamment à Antisanti ; ce sont des signatures différentes entre les deux tours (environ 700 cas) ; ce sont des bulletins ou des enveloppes portant des signes de reconnaissance pour le dépouillement.

Dans 185 bureaux de vote sur 450, il y a eu des fraudes constatées ensuite par huissier. Mais cela n'est en fait que la partie émergée de l'iceberg, bien en deçà d'une réalité faite de pressions, de trahisons et d'irrégularités en tous

genres, avec le silence complice des autorités républicaines françaises. Depuis deux siècles l'Etat a acheté la paix sociale et politique en détruisant l'économie, en niant l'identité corse et en étouffant la démocratie. Les discours sur l'état de droit resteront vains tant que les élus de la Corse n'auront pas été responsabilisés, notamment en dotant l'Assemblée de Corse de compétences réelles, du droit de légiférer et de voter l'impôt.

#### L'exemple de Bastia

Les fraudes y ont été fréquentes dans le passé. Les élections de 1980 ont été marquées par la perpétuation des mêmes pratiques.

Dans le 3<sup>e</sup> canton de Bastia, la révision des listes électorales en décembre 1997 a entraîné une augmentation de 35 % du nombre des électeurs.

L'élection a été très disputée entre J. Pasquini, soutenu par P. Natali, et J.J. Vendasi mis en avant par la mairie, frère du plus gros entrepreneur bastiais déjà conseiller général. C'est Vendasi qui l'a emporté d'une centaine de voix à l'issue d'une élection marquée par l'achat et l'échange de votes, par des pressions sur les électeurs déplacés depuis d'autres cantons ; après une plainte d'Edmond Simeoni une centaine de cas de fraude a été dénombrée par la police judiciaire.

Le candidat battu, J. Pasquini, a d'abord porté plainte, avant de la retirer, ce qui était la procédure judiciaire ; mais cela était aussi celle de l'Association pour le Respect du Suffrage Universel, dont le recours était lié à celui de J. Pasquini. Le président de l'ARSU, M<sup>me</sup> Challey-Pompey, a déclaré que la plainte de Pasquini a été retirée «pour des raisons que tout le monde a le droit d'imaginer», euphémisme pour cacher le recours à l'intimidation ou à l'argent. Il faut préciser pour finir que la municipalité de Bastia est concernée par tout cela. Mais le maire de Bastia, ne l'oublions pas est Emilie Zuccarelli, membre du gouvernement. Bel état de droit républicain !

Les fraudes constatées lors des élections de mars 1998 montrent bien que le scrutin n'a pas été sincère. La composition de l'Assemblée Corse qui en est ressortie n'est pas légitime. Un recours en vue de l'annulation de ces élections a été déposé devant le Conseil d'Etat par Edmond Simeoni, qui dirigeait la liste autonomiste aux élections territoriales. Le verdict sera rendu dans quelques mois. Il permettra de savoir si l'état de droit est une réalité ou une lustrerie supplémentaire de l'Etat républicain.

Y.J.  
d'après «Antiti», journal de l'UCPC

#### RECTIFICATIF

Un malentendu lapsus m'a fait écrire à la fin de l'article sur l'Irlande, dans le précédent numéro du *Peuple Breton*, à propos du référendum du 22 mai 1998 est (selon le «Sunday Business Post» irlandais), l'année qui voit la plus grande érosion de la souveraineté britannique — (au lieu d'irlandaise) — depuis l'Acte d'Union en 1800. Nos sages lecteurs auront sans doute rectifié d'eux-mêmes.

### Route Saint-Brieuc / Paimpol : la voie de la discorde

Paimpol et sa région fondent une grande partie de leurs espoirs de décollage économique sur la production légumière, et sur les activités agroalimentaires susceptibles d'en découler. Plaque tournante de la zone légumière du Trégor et du Goëlo, Paimpol voit converger vers sa zone de conditionnement — où sont situées l'Union des Coopératives de Paimpol et de Tréguier (UCPT) et le Groupement des Primeuristes, la Coop du Trioux, la Guessant et de nombreuses entreprises de transport — une noria de tracteurs et également des semi-remorques qui descendent de toute l'Europe du Nord.

Pour arriver à Paimpol, ces poids-lourds sortent de la RN 12 juste après Saint-Brieuc et empruntent la RD 7 qui relie St-Brieuc à Paimpol en passant par Lanvollon. C'est cette portion de route, Lanvollon-Paimpol, que le Département des Côtes-d'Armor projette d'aménager dans les années qui viennent. Et c'est ce projet — attendu, espéré depuis fort longtemps — que remet en cause Monsieur Jacquet dans *Le Peuple Breton* du mois de juin, semble-t-il sans en connaître réellement le contenu.

M. Jacquet parle en effet de «projet pharaonique» : on en est loin et heureusement. Que prévoit en effet le service des routes du Département, en concertation avec l'ensemble des conseils municipaux des communes concernées et aussi avec les utilisateurs quotidiens que sont les agriculteurs ?

Le projet prévoit la création de créneaux de dépassement à quatre voies, l'aménagement de carrefours et le contournement de Boisgelin, secteur boisé où les virages de la route actuelle sont particulièrement dangereux.

Des travaux nécessaires, quand on sait que cette route Paimpol-St-Brieuc est l'une des plus fréquentées du département : plus de 7.000 véhicules par jour en moyenne, dont plusieurs centaines de poids lourds, avec des points importants pendant la saison touristique.

Certes, et c'est peut-être ce qui fait réagir M. Jacquet, le Département a

prévu de constituer des réserves foncières en vue d'un aménagement futur de l'axe en quatre voies, si, dans les prochaines décennies, le besoin s'en fait sentir. Peut-on faire grief au Conseil Général de ménager, pour cette fois, l'avenir. Les projets actuels de la commune de Paimpol — notamment la Zone d'Activités Maritimes de Communes de Paimpol-Goëlo doivent générer une activité économique qui se traduira logiquement par une augmentation du trafic routier.

Paimpol, comme beaucoup d'autres régions de Bretagne, est sans doute devenu un lieu privilégié pour l'accueil de retraités, venus notamment de la région parisienne, et certains d'entre-eux, rivaux du projet peuvent légitimement s'inquiéter. C'est d'ailleurs en partie pour en tenir compte que le conseil municipal de Boisdel, concerné par le secteur de Bois-

gelin, a approuvé le projet en énonçant un certain nombre de réserves et de conditions. Mais ces inquiétudes se suffisent à elles-mêmes — elles auront d'ailleurs la possibilité de s'exprimer au cours de l'enquête publique — et il n'est pas forcément utile d'y ajouter de la désinformation. Ni le

projet, raisonné et raisonnable, d'aménagement de la RD 7, ni même les projets d'EDF pour la rénovation de ses lignes, n'ont de rapport avec un quelconque projet de centrale nucléaire à Plouézec. Si ce projet, enterré depuis 1986, devait ressortir un jour, les infrastructures induites auraient une tout autre dimension et provoqueraient une mobilisation où les adhérents de l'UDB trouveraient toute leur place.

Alors, au-delà de la tranquillité de quelques personnes, la sécurité des usagers qui empruntent la RD 7 et l'enjeu que représentent la survie et le développement économique de tout un pays doivent prévaloir. La Bretagne déplore depuis assez longtemps l'absence de liaisons nord-sud correctes et l'éloignement de la RN 12 constitue déjà pour Paimpol un handicap suffisant. N'y ajoutons pas la défense d'intérêts trop particuliers.

Pierre MORVAN

### Sénatoriales : l'Udb présentera des listes complètes dans les 3 départements bretons concernés

Le bureau politique de l'Udb, réuni à Mûr de Bretagne, le 21 juin, a décidé de présenter des listes complètes de candidats dans les trois départements bretons concernés par les élections sénatoriales du 27 septembre (Finistère, Côtes d'Armor et Ille et Vilaine).

Les candidats de l'Udb, qui seront désignés dans les prochaines semaines, dénonceront le caractère archaïque et antidémocratique du mode d'élection des sénateurs et plaideront pour la création d'un Sénat des Régions élu au suffrage universel direct. Face au creusement des inégalités territoriales qui caractérise une France sol-disant égalitaire, seul un débat sur les enjeux de l'aménagement du territoire impliquant l'ensemble des citoyens est à même de provoquer un choc salutaire et des mesures énergiques.

### CONGRÈS UDB à BREST en novembre !

Le Bureau Politique a décidé d'organiser le Congrès de l'UDB (un congrès une année sur deux) à Brest même.

Un certain renouveau de l'UDB dans ce secteur justifie tout à fait une incursion dans un secteur qui a connu en d'autres temps une belle vitalité pour les sections de notre parti.



## Appel aux ministres Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, et Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur (1)

Cette lettre, signée par des citoyens de toute provenance (essentiellement Bretagne et Pays Basque), des syndicats, des associations, des partis politiques, a été envoyée le 10 novembre aux deux ministres concernés, ainsi que, pour information, aux autres membres du gouvernement, à la presse bretonne, basque, française et espagnole, aux organisations syndicales de la police et de la magistrature. Elle continue à circuler sous forme d'appel, et nous envierions de nouvelles listes de signataires régulièrement, jusqu'à ce que nous ayons obtenu une réponse satisfaisante (adresse ci-dessous).

Le 10 novembre 1997

Madame la ministre, Monsieur le ministre,

Le 15 octobre 1983, deux jeunes réfugiés basques, Lasa et Zabala, étaient enlevés à Bayonne. Bien des années plus tard, on apprendra qu'ils ont été sauvagement torturés puis assassinés en Espagne. Le 20 octobre 1983, quatre policiers espagnols tentent d'enlever le réfugié J.M. Larretxea, à Hendaye. Le 5 décembre 1983, un ancien réfugié, Segundo Marry, est enlevé à Hendaye. Après dix jours de séquestration dans la banlieue de Bilbao, on le libère à la frontière française avec dans sa poche une lettre signée par un mystérieux Groupe antiterroriste de libération. C'était la naissance officielle du Gal, qui s'est rendu coupable ensuite sur le territoire français de 38 attentats faisant 27 morts et une trentaine de blessés, et de nombreux incendies contre des entreprises employant des réfugiés politiques basques.

Enquêtant sur les agissements de cette organisation criminelle, le juge espagnol

Baltazar Garzon a mis à jour les responsabilités de fonctionnaires de l'Etat espagnol au plus haut niveau et d'hommes politiques ayant pour certains exercé des fonctions très importantes (ministres, secrétaires d'Etat...).

Parmi ceux-ci, M. Barrionuevo, ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez, et Rafael Vera, son secrétaire d'Etat à la sécurité.

Il se trouve que ce dernier au moins a entretenu dans le cadre de ses activités publiques, des relations notaires avec des fonctionnaires français, et tout particulièrement avec le commissaire Roger Marion, chef de la 6<sup>e</sup> DCPJ, les juges d'instruction Roger Le Loire et Laurence Le Vert, en charge des dossiers dits "antiterroristes" - particulièrement ceux impliquant des réfugiés basques - et le substitut du procureur Irène Le Calvez-Stoller, également en charge de ces dossiers.

Des relations si harmonieuses qu'en mai 1993, Mmes Stoller et Le Vert et M. Le Loire recevaient de la part du ministre espagnol de la Justice et des mains de Rafael Vera une très haute distinction, la "Cruz de honor de San Raimundo de Penafar", en remerciement de leur action contre le mouvement basque Euzkadi Ta Askatasuna.

Outre qu'il nous paraît moralement discutable que des fonctionnaires français - et singulièrement des magistrats dont l'indépendance doit être considérée comme absolue - acceptent des distinctions honorifiques de la part d'une puissance étrangère (fut-elle amie), et ce quel qu'en soit le motif, nous nous permettons, Madame la ministre, Monsieur le ministre, de vous exprimer notre plus vive inquiétude quant à l'impartialité de ces fonctionnaires dans le traitement de dossiers impliquant des oppo-

sants aux personnages politiques dont ils sont désormais redevables, en l'occurrence des ressortissants de l'Etat espagnol d'origine basque.

Ce d'autant plus qu'il apparaît aujourd'hui que ces personnages politiques espagnols sont accusés de crimes, tortures et délits divers dans le cadre, précisément de ces dossiers... A ce jour, des peines de 23 ans de prison sont réclamées à ce titre contre MM. Barrionuevo et Vera par le procureur du Tribunal Suprême espagnol.

C'est pourquoi nous vous demandons, Madame la ministre, Monsieur le ministre, de suspendre toute participation de ces policiers et magistrats français à des enquêtes et dossiers concernant des ressortissants de l'Etat espagnol poursuivis au titre de leurs activités pro-basques ainsi que contre les personnes soupçonnées de leur avoir porté aide et assistance sur le territoire de l'Etat français, jusqu'à ce que la justice espagnole ait définitivement statué sur l'exact degré de responsabilité de MM. Barrionuevo, Vera et autres dans les crimes et agissements du Gal.

Si la culpabilité de ces hommes était avérée et qu'ils soient condamnés, nous trouverons logique que les fonctionnaires français ayant eu des relations suivies avec ces responsables espagnols et en ayant accepté des honneurs soient définitivement écartés de tout dossier touchant aux questions basques et soient invités à retourner officiellement les décorations qu'ils ont reçues.

Recevez, Madame la ministre, Monsieur le ministre, l'assurance de notre considération.

(1) Appel à E. Guigou et J.P. Chevènement, comité rennais, Le Loch, 21 bis boulevard de Chezy, 35000 Rennes.

Par contre, concernant l'hommage au marin disparu, ses proches l'ont souhaité digne et sobre, "frère de la mer, mais certainement pas à Paris". Lui-même considérait que la France tournait trop le dos à la mer.

A une époque où l'argent et les médias occupent une place importante, le culte de la personnalité enfle les grosses comme les petites têtes, l'exemple de Tabarly n'est pas banal. Ce passionné pudique su toujours garder la tête froide, rester fidèle, loyal, simple et modeste.

Ce coup de chapeau dans *Le Peuple Breton*, journal politique de gauche peut surprendre certains, mais aux champions de la démonstration verbale ou aux discours prétentieux sur l'action, nous avons toujours préféré la retenue, la réflexion, le courage dans l'action qu'incarnerait si bien Eric Tabarly.

Yannick QUENEHERVÉ

## Hommage à Tabarly

La Bretagne a perdu un des siens. La disparition d'Eric Tabarly a provoqué une émotion à la dimension du bonhomme, unanimement reconnu pour ses qualités humaines.

Cet athlète de la voile au mental et physique exceptionnels était aussi un inventeur, novateur et pédagogue hors pair.

Il a formé bon nombre de skipsper considérés parmi les meilleurs du monde. Il a défendu et hissé très haut le pavillon de la tradition maritime de la Bretagne.

Il a contribué de façon évidente au développement du nautisme et à la promotion de ports et chantiers bretons.

Tous les exploits de Tabarly nous ont été rappelés, mais il en a réalisé un symbolique qui mérite d'être souligné

ici. C'est d'avoir fait entendre, ou parler deux mots bretons aux quatre coins du monde, à des millions de gens et de rappeler ainsi l'existence d'une langue bretonne.

Pen Duick, c'était aussi la preuve discrète de son attachement à son pays et à son identité de Breton.

Un quotidien de l'Ouest de l'Europe a écrit qu'un des plus grands marins de ce siècle se démena comme un beau diable face au président de la République pour maintenir le musée de la Marine à Paris.

Cette présentation ambiguë, raccourci de l'histoire est très contestable dans la mesure où Jacques Chirac n'a jamais envisagé de faire quitter ce musée de Paris, mais simplement du Trocadéro.

Et c'est vrai, Tabarly y voyait beaucoup d'inconvénients.

## La grève de la faim de Yannig Baron

La progression des filières bilingues de l'enseignement catholique du Morbihan sera de 30 % cette année et nous demandons l'ouverture de 2 filières nouvelles à Méradec et Pluneret. Ce sera très probablement la plus forte progression, en pourcentage, pour la Bretagne.

L'Etat, qui donne quelques postes à cet effet, avec une parcimonie remarquable, à l'enseignement public et à Diwan pour la Bretagne et aux trois ordres d'enseignement (public, privé et associatif au Pays Basque) (ce dont nous nous réjouissons) se refuse à en donner à l'enseignement catholique de Bretagne, en particulier dans le Morbihan qui enregistre pourtant la plus forte progression. Ma lettre du

27/04/98 à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Vannes est restée sans réponse.

L'enseignement catholique du Morbihan a signé des accords avec l'association DIHUN qui prévoient "qu'il sera possible d'ouvrir des filières bilingues partout où les parents de 25 enfants en zone urbaine et 15 enfants en zone rurale d'ouvrir les deux filières demandées à Méradec et Pluneret et veut nous faire l'aumône de deux postes qui ne permettent pas d'assurer ces créations et le suivi dans les filières existantes.

Tout le monde est informé de la situation depuis des mois mais le simouth dort ou fait mention de dormir !

Il n'y a pas de moyens dit-on, au moment où l'on attribue, brusquement, 3.500 postes d'enseignants et 5.000 "Emplois-jeunes" au seul département de la Seine-Saint-Denis, où l'on finance 500 classes bilingues au Viet-Nam et où le Premier ministre convoque les préfets pour les pousser à créer des emplois jeunes ou pas.

Il n'est pas question d'attendre plus longtemps réponse à la question posée depuis des mois. **Comme président de l'association DIHUN-Morbihan, je décide de me mettre en grève de la faim ce mardi 16 juin et pour une durée illimitée.**

Yannig BARON

## Extrait de la lettre de DIHUN à Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Le 27 avril 1998

Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale

Monsieur l'Inspecteur,

Vous connaissez comme moi les dernières "ORIENTATIONS pour le développement de la culture et de la langue régionales" publiée en juin 1997 par le Rectorat de Rennes et qui notent, page 21, pour le développement de l'enseignement bilingue dans le premier degré "2.1.1, répondre à la demande de bilinguisme existants toutes les fois que les effectifs le permettent." Cette instruction souligne aussi (2.2.1 page 21) qu'il est souhaitable de "faire émerger progressivement des pôles, en concertation avec tous les acteurs concernés". Par ailleurs, les textes officiels prévoient l'ouverture de filières là où s'inscrivent 15 élèves en zone rurale et 20 en zone urbaine.

C'est ce que fait scrupuleusement notre association, en choisissant parmi de nombreuses autres possibles, la création de deux nouvelles filières à Pluneret et à Méradec (deux écoles qui font partie du réseau du collège/lycée de Ste-Anne reconu par vous pour assurer le suivi bilingue) et où déjà, 4 mois avant la rentrée, une vingtaine d'élèves sont inscrits dans chaque école, ce qui laisse prévoir une bonne trentaine dans chacune puisque les inscriptions commencent seulement maintenant.

Par ailleurs, le suivi de celles existantes, en y appliquant les mêmes critères que ceux appliqués dans l'enseignement public du Morbihan, impose aussi l'attribution de postes d'enseignants. Vous savez mieux

que moi que c'est un suicide pédagogique de confier à un seul enseignant la responsabilité de plus de 35 élèves sur 8 niveaux allant de Petite Section de maternelle au CM 2, ce qui sera très certainement le cas à la rentrée prochaine dans les écoles de Pontivy, de Carnac, ou sur 7 niveaux à Grandchamp, ou de 80 enfants au minimum à deux seuls enseignants à Thaix, ou encore d'une cinquantaine pour un poste 1/2 à Pluvignevet et Hennebont.

Cependant, en ce qui concerne l'enseignement catholique du Morbihan, il m'est indiqué que vos services, contrairement aux années précédentes où ils le faisaient pourtant avec une parcimonie remarquable, refusent cette année toute attribution de postes supplémentaires pour la création de nouvelles filières bilingues et le suivi de celles existantes.

Je sais que vous indiquez qu'il serait préférable de passer du système pédagogique dit "du Morbihan" (un maître-une langue) à celui dit "des Côtes d'Armor" (un maître deux langues) pour économiser des moyens. Cela appelle deux observations :

a) Est-il utile de parler d'une chose impossible à réaliser ? Vous savez que pour l'appliquer dans le Morbihan il faudrait trouver immédiatement, public et privé confondu, 40 enseignants supplémentaires, ce qui est irréalisable du fait de l'Education Nationale qui refuse l'instauration d'un concours spécifique de recrutement des professeurs des écoles.

J'ai fait en 1990, 38 jours de grève de la faim pour attirer l'attention sur la formation indispensable des maîtres. Qu'on fait les services de l'Education nationale depuis ? Nous en sommes réduits à les former nous-mêmes, parents d'élèves, avec

l'aide financière de l'Europe, du Conseil Général du Morbihan et des élèves eux-mêmes, ce qui constitue déjà en soi un scandale !

b) Parler de manque de moyens et de postes pour l'enseignement du breton, au moment où l'Education Nationale crée 500 classes bilingues au Viet-Nam et recrute 40.000 emplois/jeunes, qui, au prix moyen, charges comprises, de 150.000 frs par personne donne un chiffre que ma calculatrice refuse à prendre en compte, ne peut être pris au sérieux par quiconque. A moins bien sûr qu'il faille attendre de créer dans le Morbihan et en Bretagne la situation qui est celle de la Seine-Saint-Denis pour en bénéficier.

**Je vous demande donc de répondre à la demande de l'enseignement catholique qui a besoin de 6 postes à la rentrée prochaine pour assurer le suivi et le développement de l'enseignement bilingue.**

Ayant écrit deux fois à l'Inspection Académique en 8 ans... Je n'abuse pas de votre temps. Je souhaiterais vous rencontrer pour examiner la situation cas par cas et vous demande déjà de faire savoir, là où il est souhaitable, la détermination des parents de l'enseignement catholique du Morbihan, car il s'agit d'une question dont l'importance ne peut vous échapper.

Dans l'attente de votre réponse, que je souhaite vivement positive, croyez Monsieur l'Inspecteur en ma parfaite considération.

Le Président de DIHUN-Morbihan  
Yannig BARON

Copie à M. Nael, Conseiller Général d'Auray ; Mme Guillou-Moinard, Secrétaire aux Affaires culturelles de la Région ; M. Jean-Yves Cozan, Vice-Président de la Région à l'Identité Bretonne

## Leurre de vérité

# Des hommes suffisants et insuffisants

Le néolibéralisme étend partout sa pernicieuse domination. Cette doctrine – qui n'est tout compte fait rien d'autre qu'une utopie – entraîne et justifie une pratique de l'économie pure à laquelle les questions sociales doivent impérativement se plier quand elles ne sont pas totalement ignorées. La doctrine et la pratique néolibérales ont leurs mots propres en lesquels il convient d'avoir foi. Ils ne se discutent même pas. Ils s'imposent aux croyants et effraient les infidèles encore trop peu nombreux. Ces mots sont martelés sans fin par des hommes, grands prêtres de la messe universelle qu'incarne la mondialisation dans ses formes actuelles. Oui, des hommes. Rien d'autres que des hommes. Et peu nombreux à l'échelle de l'humanité. Ils ont pourtant le pouvoir de mener l'humanité toute entière droit dans le mur.

### La sûreté des mots piégés

Le néolibéralisme est une religion. Des hommes se sont mis inconditionnellement à son service. Leur sacerdoce est sans failles, ne souffre aucune contestation. Ils sermonnent vigoureusement ceux qui osent – et Dieu sait qu'il y faut du courage ! – émettre le moindre doute sur le bien-fondé de la marche forcée vers le divin Marché planétaire (1). Qui sont ces hommes ? Quelle est leur force ?

Ils proviennent de trois horizons différents. D'abord, les acteurs – "ceux qui agissent vraiment" – de ce que l'on nomme la vie économique : dirigeants d'entreprise (totalement les impériales firmes multinationales), présidents de Banque centrale (M. Trichet en France, M. Tietmeyer en Allemagne), les experts des grandes institutions économiques supranationales (Fonds monétaire international, Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économique, Commission européenne). Ensuite, nous trouvons les hommes politiques qu'ils soient démocratiquement élus ou qu'ils s'arrogent autoritairement le pouvoir. Ils se plient de plus en plus souvent à l'emprise des premiers et leur ouvrent, en élaborant des lois "favorables", le chemin vers la toute-puissance de l'économie et le recul du contrôle "insupportable" de l'Etat. Enfin, nous rencontrons les "grandes plumes" et les "grandes voix" des médias autorisés. Ils sont indispensables à l'édifice néolibéral car ils sont et se sentent investis de la tâche énorme – et peut-être ingrate – de transmettre fidèlement et inlassablement la bonne parole à tous ceux qui refusent encore de croire aveuglément les Saintes Ecritures et les prêches redoublés.

La force de tous ces gens qui, sans avoir les mêmes intérêts, élaborent et véhiculent un discours semblable, est double. Le vocabulaire de cette utopie doctrine est fait de mots en apparence innocents, voire vertueux. "Libre-échange", "liberté d'entreprendre", "démantèlement des monopoles publics", "suppression des rigidités du marché du travail", "allègement des charges pesant sur les entreprises" : la liste est longue de ces mots qui rassurent ceux qui mesurent mal ce qu'ils cachent de conséquences néfastes. Ces mots sont piégés. Sous le couvert d'une prétendue accentuation de la liberté et d'une levée des contraintes frappant les hommes et leurs actions, ils dissimulent les vrais raisons de la construction de l'édifice : préserver les acquis économiques exorbitants d'une minorité en détruisant les acquis sociaux modestes de la majorité des individus. L'autre force du néolibéralisme tient à une philosophie commode, celle de la complaisance. Dans un monde de plus en plus complexe et exigeant, il faut être "pointu". Tout un discours sur l'inadaptation ou l'incapacité des plus modestes se forge et entraîne chez ces derniers un sentiment de culpabilité : s'ils sont exclus de la course vers l'efficacité, c'est leur propre faute. Ils n'avaient après tout qu'à être à la hauteur que Diabole !

### Sir Léon monte en chaire

Au début de cette année, l'un des dignitaires de l'Eglise néolibérale a eu une idée qui entre bien dans le cadre de cette doctrine au dessin hégémonique. Il s'agit de Sir Léon Britan, vice-président de la Commission européenne et chantre invétéré du commerce sans entraves. Sans que personne ne lui demande rien, il proposa aux Américains le *New Transatlantic Market (NTM)* fondant, l'Europe. Les plus surpris furent les Américains pourtant rompus à faire feu de tout bois en matière d'ouverture totale des frontières à leurs produits. Selon Sir Léon, un tel traité augmenterait de 150 milliards d'euros (1.000 milliards de francs) par an au bout de cinq années d'application les débouchés commerciaux de l'Europe aux Etats-Unis. Et dans l'autre sens ? On ne le dit pas. Sir Léon ne semble pas avoir de chiffres aussi précis quand il s'agit des intérêts américains. Du reste, ceux-ci attendent pas de telles sollicitudes pour occuper leur place en Europe.

L'ennui, dans cette histoire, vient du fait que Sir Léon avait oublié d'informer les Etats membres de l'Union européenne. Telle ment convaincu que le néolibéralisme est la seule et unique voie vers le paradis sur terre, celui où tous les hommes vivront libres, égaux et prospères, il en oublia tout devoir démocratique. Puisqu'il n'y a rien d'autre à faire, ne perdons pas de temps en palabres inutiles. Puisque c'est pour le bien de tous, qui songerait à lui reprocher cette formidable initiative qui nous ferait gagner bien des années. Sir Léon est tout simplement un avant-gardiste incompris. Incompris par ceux qui souhaitent encore – pour combien de temps ? – que l'on respecte certaines règles.

On interrompit donc Sir Léon dans son élan généreux et on le pria de ranger dans un tiroir son NTM avant que de jeunes rappeurs français ne lui retournent le compliment. Pourtant, il arrive certaines fois que l'on ne puisse arrêter un franc-tireur déterminé à faire le bien de l'humanité. En 1995, lors de la crise mexicaine, un autre apôtre du marché total, M. Michel Candessus, président du FMI, décida au milieu d'une nuit mémorable, d'agir tout seul. Pour sauver le peso mexicain qui menaçait, par effet de domino, l'Amérique du Nord puis l'Europe, cet expert en questions économiques et monétaires débloqua, sans perdre le temps de convoquer les instances du FMI, 50 milliards de dollars au profit du Mexique. Le peso fut sauvé ! Les intérêts américains aussi. Mais la démocratie ?

Comme ils sont sûrs d'eux ces hommes qui prennent tout sur eux ! Cette assurance leur vient de la croyance indéfectible qu'ils ont en les évangiles de la Science économique. Eux savent ce qu'il faut faire. Ils ont été formés dans les meilleures écoles. Ils sont surdiplômés et peuvent ainsi donner des leçons à la multitude considérée inculte pour longtemps. Ils sont suffisants. Mais d'autres hommes, sans cesse plus nombreux, eux aussi diplômés, conscients de la faillite du néolibéralisme, font entendre leur voix. Le prochain siècle les entendra mieux car c'est de leur côté que jaillira l'imagination qui fait tant défaut aujourd'hui. Auparavant, nous aurons chassé les hommes insuffisants.

Yann FIÉVET

(1) A propos du marché "total", on pourra relire le "Leurre de Vérité" du mois dernier.

### Errata

Dans le "Leurre de vérité" du numéro de juin, intitulé "Un triomphe total pour une mort certaine", deux coquilles malencontreuses se sont glissées. Dans le premier paragraphe, il fallait lire "Certains anniversaires..." et non "Certains adversaires...". Dans le dernier paragraphe, il convenait de lire "Auparavant, il aura fallu changer notre vocabulaire" et non "...changer votre vocabulaire". L'auteur ne s'exclut nullement du nombre des hommes qui doivent désormais veiller à leur langage dans leur description et leur analyse de la marche du monde.

# POBL VREIZH

Navet rann :

### E hanternoz Europa

Ha setu deuet an hañv. Mont a ran gant ma mistri da dremen un toullad devezhiou vakañs e hanternoz Bro-C'hall hag Europa. Degouezhout a reomp da gentañ en ur gêg koant tre, mogerioù kreñv tro-zro dezhi ha toulleziou don leun a zour. N'eo ket gwel vras an dachenn-gampañ met ur bern tud a zo warni. Ur garavanenn lien a zo ganeomp hag ur wech dibabet ul lec'h etre an daou pe dri a chom dieub en em stalomp buan ha buan.

Amañ emañ brav. War an deiz e heulian na mistri. Diouzh an noz e kouskan e-barzh ar c'harr-tan, plas din forzh pegeant. A-wechoù e vezan staget e-pad ur pennadig rak ur bern chas a zo o redek war an dachenn-gampañ hag o vezañ m'emañ kil-henn a-walc'h e vez kann alies. E-touez ar chas-se ez eus ur c'hi bihan rodellek evel-don met touzet eo. Na pegen vil ! Ur spont ! Prest da vezañ kignet ha kivet ! Eürusamant ne vezan ket diwisket, evel-se !

Ur wech klenket tout an traoù er garavanenn ez eomp d'ober un tamm tro d'ar marc'had peogwir emañ hiziv an deiz. Souezhet on dreist-holl gant ment tud ar vro. Pezhioù tud anezhe, gwazed bras ha korfek kazimant holl eus ar seurt gwerded a weler em bro o sevel ar berchenn pe ar c'havazh. Ken bras all eo ar merched ha leun o c'hoftennoù ha tro dezhe. Me lar deoc'h ! En o chichten en em gavan ur c'horg.

Diouzh ar beure e plij din ober baleadennoù hir a-hed an toulleziou gant ma mestr. Tres a vez eno hag e chellan divorañ ma izil. Bagadoù houidi a neu en toulleziou tro-zro d'ar gêr. C'hoant a-walc'h am befe da vont dezhe. Met neuial a reont buanoc'h egedon hag ouzhpenn ez int gouest da nijal, ar pezh ne c'hellan ket ober, siwazh !

En deiz all 'omp bet en ur gêr kaer-tre, Bruge a vez gant diouti. E Bro Flandrez emañ. Met evel ma lar ma mestr ne vez ket gwelet kalz a verkoù eus an harzoù ken. Ha gwel-aeze ! E Bruge eta ez eus kastelloù ha tiez kozh brav tre a bep-tu da ganolioù warno bagoù leun-kouch a douristed, c'hoant dezhe gweladenñ ar gêr dre an diabarzh. Pontoù izel kenañ a zo a-us d'ar c'hanolioù-se, ken izel dam anezhe ma rankan plegañ ma fenn gant aon da stokañ anezhañ ouzha a volz maen ha koulskoude n'on ket bras ! Met em sav ez on war barlenn ma mestr, rak c'hoant am eus evel kustum da welet pep tra en-dro din. Ur c'hi kurius kenañ on !

Goude an droiad plijus tre-se ez eomp da zebrñ merenn en un ostaleri war ribl ar c'hanoal. Ur pezh-pikol soupierenad meski ha neuze patatez fittet a zo degaset d'am mistri da zebrñ ha bep a wercennad bier da evañ. Bier mat a zo er vro-mañ, hervez. Neus forzh penaos ma mistri n'evont ket piketez. Me oar mat an dra-se.

## Eñvorennoù Melen, ki bihan rodellek

(Danevell diembann gant Fañch Treger – Skeudenn gant Nanda Troman)

Ha me ? Feiz, n'eus ket kalz 'tra evidon. Kustumet on da chinañ ma boued tro-zro d'an daol met amañ ne blij ket ar meuz din setu e vo ret din gortoz ken e teuo ar fournal war an daol ha neuze e torrin ma naon hep kargañ ma c'hof.

Ur skudellad dour a zo bet degaset din gant ar servijer hep ma vefe goulennet netra digantañ. Ne vez ket graet se e pep lec'h !

En dez war-lerc'h e yeomp da Vrusel. Ur gêr vras eo Brusel. Un devezh pad am eus baleet da heul ma mistri e stradaoù ar gêr-se Skuizh divi e oan d'an abardaez !

Diouzh ar beure ez omp bet en ur c'houllorzh vras e-kiichen un ti ken bras all, ur palez hervez. Eno o deus bet meuleudi ma mistri digant ur plac'h kozh evit bezañ kaset o c'hi gante e vakañs. Moar-va e veze gwelet warne e oant touristed. M'he dije gouezet an hini gouz e oa chomet ur c'hi all er gêr stag ouzha e seubenn dindan evezh an anezerien... !!!

El liorz-se ez eus ivez ul lenn. Ne vilen ket aet e-barzh ma unan met peogwir on bet laketaet e-barzh am eus bet plijadur o kouronkañ hag o tistanañ ma c'horf en dour fresk. Goude am eus graet div pe deir rullhadenn pe ouzhpenn war ar grouan. Neuze on bet krozet hag adlakaet en dour d'en em walc'hif en taol-mañ.

War-lerc'h am eus gweladenet kreiz-kêr. Ur blasenn vras gant tiez uhel kaer-meurbet ha nepell diouti e eus bet plijadur ar Manneken-Pis, hervez ma vez graet dioutañ, da lâret eo ar boulimig-staoter. Un tamm skribton eo ar boulimig-mañ e gwionez. Staotañ a ra dirak en dud niverus en-dro d'ar gael, e gog gantañ en e zorn kiel, respet deoc'h ! Manchard da staotañ, eta, evel ma vez lâret em Bro-

Dreger

"Ki ar paour evel ki ar pinvidig  
A rank dizourañ e damm kig".

A-wechoù e teu e flistradenn betek an arvesterien ha neuze e vez c'hoarzhadeg. Fent am eus un tammig. Met a-greiz-holl e teu c'hoant din ivez da staotañ. Neuze e savan ma gar glet hag e loaskan teir flistradenn war ar gael. Goude e chefichan tu, e savan ma gar zehou ha dour dezhi adarre !

Met neuze e choman hep fiñval e-pad ur pennad evel ma vije bet morzet ma gar.

Petra a c'hoarvez gant Melen ? eme ma mestr. "Meus aon emañ o vont da chom da staotañ evel hemañ ! Soñjal a ra dezhañ klevet gourgouilh e veradenn.

Un tamm sachadenn a lak achanon da adkouezhañ war ma fevar bav war ar pavez tomnet gant heol an hañv :

Ha war-raok adarre !

(Da vezañ kendalc'hel)

## Pobl Vreizh Ar Johniged

Meur a wech eo bet skrivet istorioù diwar-benn ar Johniged. E galleg pe e brezhoneg. Hag alies gant Naig Rozmor. Da skouer e niverenn Skol Vreizh (Niv. 4) *Jobnies du Pays de Roscaff*. Pe tostoc'h deomp savet a gevret gant Henri Cotre, *Trubullou eur Jobny uar e vloavez kenid* (Brud Nevez).

Bremañ e vo kaver, skrivet adarre gant Naig Rozmor, ur pezh-c'hoari "Ar Johniged". Istilet "gant skoazell Jobniged Rosko". Kredabl-bras e vo c'hoariet ar pezh-se ur wech benak, peogwir eo bet skrivet ivez. "Savet war goulenn Strolad Ar Vro Bagan". Mall 'zo ganimp da welout ar pezh c'hoariet!

Kontañ a ra Naig Rozmor ul lodenn eus bubez ar Johniged e deour ar chantved man. Peogwir e echu ar pezh gant peñse an "Hil-da" (19 a viz Du 1995).

Arac ar fin doanuis-se e vo graet anaozedezh gant un neheldud - Bastian, Johny, paotr yaouank hag a sach'o e vreur-kaer, Olivier, hag e niz. Perig (10 vloaz), da vont gantañ da Vro-Saoz. Ar paour katezh Bastian o veezh o vont da zimeziñ, pa teuo en-dro gant ur plach yaouank Pauline. Houmezh he deus laketae anezhañ da brometiñ ne zafe ken dober Johny. Hag ur bern nud all evel Champi ha Lommig, daou vreur eus Ar Fouilhez o klask labour.

Al leor a zo brava-kenañ. Gant tresadennoù savet gant J.P. Guirec, breval-ec'h boaz.



Naig ROZMOR  
Ar Johniged

### Pezh-c'hoari gant Naig Rozmor

Da heul ar pezh-c'hoari e vo kavet da gentañ *"Kantik Santez Barba"*, savet d'an 8 a viz Gouere 1891 gant J.M. Derrien, ur c'han-tik hir.

Da c'houde *"Gwerz ar Johniged, Good ontions, very cheap"* (ogon man, marchat man) bet savet gant Paotr Treoure. Hag ivez traoù all diwar-benn an "Hil-da", *"Perise an Hil-da"*, savet gant Glemmor, (Joseph Cullandre). Hag da echuñ *"Gwerz an Hil-da"*, savet gant Kolaig P. (Herve Nikolaz Pen-narun) Mat-re eo kaoz asambles ar gwerzoù-mañ. Ha fromus.

Naig Rozmor he devoa roet d'ja ul listenn *"Parlez-vous bre-tanglais ?"* hag ul listenn eus gerioù implijet e brezhoneg Rosko, met deus eus ar saoneg. Da skouer "Kittel" (Kettle), "Windo" (Window), "Master" (master), pe "Bag-Dor" (Backdoor), *"Ne vijen ket pell o plania va botez en e vag-dor da bennez"*. Evel just ul lodenn eus ar gerioù-se a vo adkavet e gouñ Johniged ar pezh-c'hoari.

Ar Mat-re en deus plijet d'han holl arvesterien. Sur e plijo kement all Ar Johniged. Hep kontañ plijadur yezh Naig Rozmor.

Glaoda MILLOUR

Naig Rozmor. *Ar Johniged*. 118 p. Emgleo Breiz. 50 L. en holl staio-lod-levrioù pe hep mizoù-kas digant Mesidou, 10 ru Kemper, 29200 Brest.

## Morceaux à quatre mains

Jean-Albert Guénégan, né à Morlaix en 1954 est un poète déjà bien connu. Il a publié plusieurs recueils depuis 1987. Souvent il anime aussi des soirées Poésie, sa façon à lui de rendre hommage à d'autres poètes. Parmi ceux-ci Hélène et René Cadou.

*"En effet, dit-il, j'ai découvert la poésie de René-Guy Cadou avec retard comme très jeune. On se pique de Beauclaire et ses Fleurs du mal. L'œuvre est immense, lumineuse, merveilleuse et si profonde. Je l'ai vécue comme un grand choc au cœur et à l'âme."*

C'est pourquoi son dernier recueil, *"Un jeudi bleu de songe"* qui vient juste de sortir est sous-titré, *"Dix-neuf poèmes pour Hélène et René-Guy Cadou"*. Ceux qui connaissent déjà Jean-Albert Guénégan seront heureux de le retrouver. Les autres pourront faire sa connaissance.

Citons cette strophe qui ouvre l'ouvrage : *"De toi je me souviendrai Brière à ton couchant, mer que la mer a oublié, là un jour de grand vacarme."*

Mais le recueil est aussi sous-titré *"Ur yaouezvez c'blas a hunvre"*. Chaque poème a fait l'objet d'une traduction en langue bretonne, et pas n'importe quelle traduction n'importe qui. Cette

version est le travail de Per Dioller, poète lui-même en breton. (Par ailleurs trésorier de la "vieille" revue Al Liamm). Le texte breton respecte le texte en français.

*"Me 'm bo koun ac'banout Briere, da guzh an beol, mor bet ankonet, eno, gant ar mor un devezh a dourit."*

Pour nous combler ce recueil est fort richement illustré. Il nous offre les reproductions de huit peintures de l'artiste Arnel Le Sec'h, bretonne de la Diaspora, *"ayant passé son enfance dans le village des Bretons de Paris, dans les pas de Glemmor et de Stivell... Son père ne lui parlait qu'en breton et lui apprenait à écrire par des dessins et des comptines. Par là il avait créé un rêve qu'elle retrouve dans la peinture."*

Que voila de quoi réjouir tous les bretons, francophones et bretonnants, et amateurs d'art. Merci aux trois auteurs pour leur collaboration.

Glaoda MILLOUR

Jean-Albert Guénégan, *Un jeudi bleu de songe*, 66 p., 20,5x20,5, 150 F. Editions du Petit Véhicule.

## Al Liamm, niverenn 307

Meur a anv nevez a zeu war wel en niverenn-mañ - reoù Yann Erwan Broudig, o kinnig ar varzhoneg "Erzun" - Jakez ar Borgn, gant un danevell iskis ha kriz, "Anjilma", Gwen-Ael ar Chelleg, en deus laketae brezhoneg "Arlezadez" Alphonse Daudet ; Herve Gouedard, troet gantañ skrid Hans-Heinz Risse, "Barnaden Doue".

Troidigezhioù all a gaver avat - hini Joel Donnat danevell Franz Kafka, "Skoet e vez ouzh ar porrestell" ; Reun ar C'halan, en deus dibabet kinnig gwerzennioù gant Jorge Guillén, "Achantouezh ar morganezed". Dre aked Stephen Amos er chontroll ez eus tu da brizañ e kerneveg kontaden Fanch an Uhel. "Daou vab ar pesketaer".

E traoñ div zanevell e tizolorez sinadurioù Mark Kerrin ha Jan Deloof. Barzhonegoù all a zo ivez, diwar dorn Yann V. Thorel, Herve Seubil-gernaudour ha Joel Donnat.

Tudual Huan a zo deus gantañ ar pennadigeriñ e sigur igitivet deiz-ha-bloaz marv Roparz Hemon. Gwendal Denez en deus diskochet ur gantadenn gozh bet savet gant Ivoanig Picard, "An iliz digor". Reun ar C'halan a gendalc'h gant e studiadennoù war al lennegezh, o ouestlañ un toullad pajennoù da vuzeh hag oberoù Jorge Guillén, barzh spagnadur.

Lennerien 'zo o deus goullennet notennoù yezh - a-dra-sur e kavint o filjadur gant studiadennoù skiantek ha sklaer Roman ar Gley, "An araogenn DA".

E-barzh an notennoù e laka an aliesañ Yann lenner e fri da gentañ. Ma 'l Gant 26 pajenn diouto e kavo un dibab a geleier a vo priuz en amzer da zont da sevel istor an Emsav Sevenadurel.

Marzhin GROGENNEG

(Al Liamm, koarmanian-bruderezh, 150 lur, Per ar Bihan, 16 straed ar Fornaou Raz, 35400 Sant-Malo).

## Culture L'UDB écrit à M. Bernard POIGNANT

Maire de Quimper, chargé de mission sur les langues régionales

Le 27 mai 1998

**Objet :** Propositions pour une politique de réparation et de revitalisation de la langue et de la culture bretonnes

Monsieur le Maire,

A la suite de Madame Nicole Péry, aujourd'hui membre du gouvernement, vous avez été chargé par le Premier ministre d'élaborer un rapport sur l'état des langues régionales et sur les mesures à prendre pour rapprocher la France des standards démocratiques en la matière. A cet égard vous voudrez bien trouver en annexe un aperçu des politiques très avancées menées par quelques Etats voisins qui mettent en lumière le retard considérable accumulé par la France.

L'Union démocratique bretonne, en tant que formation politique attache

chée à la promotion et à la diffusion de l'identité bretonne sous toutes ses formes et dans une optique d'enracinement et d'ouverture sur le monde, a tenu à vous faire part de l'état de ses réflexions et à vous soumettre un certain nombre de mesures de nature à entamer la réparation des conséquences de plus de deux siècles d'une politique jacobine antibretonne.

Nous ne vous cachons pas que le compte-rendu que le Comité républicain pour la ratification de la Charte européenne a fait de la rencontre qu'il a eue avec vous le 16 mai nous inquiète. Après que le gouvernement nous ait assuré il y a quelques mois que la mission dont Madame Nicole Péry avait été chargée n'était pas une opération électorale en vue du scrutin régional mais la manifestation d'une volonté

d'avancer sérieusement sur ce dossier, nous ne saurions nous contenter d'un rapport qui se limiterait à recenser les rares dispositions légales ou purement administratives en vigueur et à délivrer un certificat de bonne conduite aux pouvoirs publics. Ce travail, déjà réalisé en 1994 par Messieurs Müller et Saller-Loustau à la demande de Monsieur François Bayrou, ne serait d'aucune utilité.

Nous attendons de votre rapport qu'il ouvre, enfin, le chemin de la démocratie culturelle en France. Vaste chantier qui exige courage et clairvoyance.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments très distingués.

Christian GUYONVARCH  
porte-parole

## Rapport Poignant sur les langues et les cultures régionales : L'UDB soumet ses propositions et rappelle le retard accumulé par la France

Chargé de reprendre la mission initialement confiée à Madame Nicole Péry sur les langues et cultures régionales, M. Bernard Poignant, maire de Quimper/Kemper doit remettre son rapport au Premier ministre avant le 1<sup>er</sup> juillet prochain. L'UDB vient de adresser ses propositions en faveur des langues et cultures régionales ou minoritaires en général et de la langue et de la culture bretonnes en particulier. Ces propositions sont au nombre de 15 et abordent entre autres la question des moyens budgétaires. L'UDB a exemples de démocratie culturelle en Europe qui démontrent le retard considérable que la France a accumulé dans ce domaine. La culture, au sens large du terme, occupant une place de plus en plus importante dans les sociétés modernes, la répartition très déséquilibrée des moyens entre les régions qui caractérise la France se répercute sur le plan socio-écono-

mique. Le centralisme culturel, en tant qu'expression majeure du jacobinisme, est un facteur d'aggravation des inégalités sociales et territoriales.

Le front "national-républicain" qui se dessine dans les élites parisiennes tant à droite qu'à gauche, en réaction à l'emprise du Front national sur la vie politique française, augure mal de l'avenir de la démocratie en France, d'où l'impérieuse nécessité de développer un contre-projet politique en Bretagne comme dans toutes les régions qui peuvent s'appuyer sur une identité culturelle forte.

L'UDB tient à souligner les enjeux non seulement culturels mais aussi économiques et sociaux de l'identité bretonne. Face aux conséquences négatives de la mondialisation telles que les délocalisations d'entreprises vers des zones à plus faibles salaires, plutôt que de prôner un protectionnisme aussi archaïque que contreproductif,

l'investissement dans des produits à forte identité (et de qualité) est le moyen le plus intelligent et sans doute l'un des plus efficaces de préserver l'emploi en Bretagne. Par ailleurs, l'identité bretonne a déjà fait la preuve de sa capacité à rassembler des personnes de toutes catégories sociales et à participer à la lutte contre la trop fameuse fracture sociale. La promotion de l'identité bretonne, loin d'être un gadget pour folklore du dimanche, est donc une question déterminante pour l'avenir de la Bretagne. Encore faut-il que les pouvoirs publics, plutôt que de mettre des freins à cette promotion, la favorisent. C'est ce à quoi l'UDB entend s'attacher en rappelant à M. Bernard Poignant et à ses amis politiques leurs propos de campagne à l'occasion des récentes élections régionales. Le diagnostic est connu, il est temps de passer aux actes.

Communiqué UDB, 28/5/98  
13

## Propositions pour une politique de réparation et de revitalisation de la langue et de la culture bretonnes

### Mesures de caractère général

- 1) Modification de l'article 2 de la Constitution reconnaissant l'existence des langues de la République autres que le français et la dignité de leurs locuteurs (\*).
- 2) Signature et ratification par la France de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires.
- 3) Adoption d'une loi-cadre sur les langues régionales ou minoritaires de la République dans le but de préciser les engagements internationaux de la France : cadre d'expression de l'officialité des langues, engagements de l'Etat et des collectivités régionales et locales.

### Mesures intéressantes plus particulièrement la langue et la culture bretonnes

- 4) Abrogation du décret de Vichy du 30 juin 1941 et réunification administrative de la Bretagne.
- 5) Création d'un Fonds pour la création audiovisuelle en Bretagne. Ce fonds alimentera un Office breton de l'audiovisuel qui aura pour missions :
  - a) de créer puis d'animer une télévision et une radio bretonnes de service public à vocation généraliste (sur le modèle de ce qui existe au Pays de Galles, en Catalogne, au Pays Basque ou en Galice), accordant une large place au breton et au gallo aux côtés du français, pour traiter de tous les sujets y compris internationaux ;
  - b) d'aider la création cinématographique en Bretagne.
- 6) Création d'un Fonds spécifique pour la création en langue bretonne et en gallo : livres, théâtre, disques, produits multimédia.

(\*). Le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie signé par le représentant de l'Etat à Nouméa le 21 avril, en reconnaissant un caractère officiel aux 28 langues kanak, démontre à l'évidence que l'obstacle mis à la reconnaissance des langues de la métropole n'est pas juridique mais politique. Le temps de la langue de bois, à l'ombre du Conseil constitutionnel, est fini.

(\*\*). L'Office de la langue bretonne intégrera les acquis et les compétences du Service de la langue bretonne (Servij ar Brezhoneg) de l'Institut Culturel de Bretagne.

- 7) Création d'un Office de la langue bretonne intégrant un observatoire statistique (sur le modèle des offices catalan, basque, galicien et gallois). Les missions de cet Office seront les suivantes : soumettre à l'Etat et aux collectivités des propositions pour développer l'utilisation de la langue bretonne dans l'enseignement, les médias et la vie publique et sociale, apporter une aide technique aux services de l'Etat et aux collectivités locales (traductions, études toponymiques, signalisation bilingue, etc.) et à tout organisme public ou privé (entreprise, établissements de santé, professions libérales, etc.) souhaitant utiliser le breton (\*\*).

- 8) Intégration de l'histoire et de la civilisation bretonnes dans les programmes scolaires.

- 9) Enseignement du breton en Bretagne et du gallo en Haute-Bretagne proposé à raison d'au moins 3 heures par semaine dans toute école primaire ainsi que dans les collèges et les lycées.

- 10) Liberté donnée aux élèves et à leurs familles de choisir le breton comme première langue vivante dans les collèges et les lycées.

- 11) Généralisation de l'offre de scolarisation en langue bretonne et d'un enseignement bilingue breton-français, avec un recrutement spécifique des enseignants en breton.

- 12) Intégration des écoles, collèges et lycée Diwan, dans le respect de leur méthode pédagogique par immersion, dans le service public de l'éducation et prolongement de l'enseignement qu'ils dispensent au niveau de l'enseignement supérieur.

- 13) Généralisation d'une offre de formation en breton à tous les enseignants appelés à enseigner en Bretagne.

### Les moyens

*Pour mettre en œuvre ces propositions, il n'est nul besoin d'augmenter les impôts des contribuables bretons et français. Il suffit d'opérer une redistribution équitable des moyens disponibles. Deux mesures de simple justice s'imposent :*

- 14) Régionaliser 80 % des crédits du ministère de la Culture. En 1997, la Région Bretagne (4 départements) n'a reçu que 1,2 % des crédits du ministère de la Culture pour 5 % de la population française, tandis que l'Île-de-France recevait 62 % de ces crédits pour 19 % de la population. Cette situation, qui n'est pas nouvelle, montre à quel point le principe d'égalité, dont la République française s'enorgueillit d'être le défenseur, est bafoué dans la vie réelle.

Si la Bretagne historique (5 départements) recevait sa juste part de ces crédits ministériels, ni plus ni moins, c'est un milliard de francs – cent milliards de centimes ! – qui serait mis chaque année à la disposition de l'entretien du patrimoine et de la création culturelle en Bretagne.

- 15) Affecter 30 % du produit de la redevance télé payée par les Bretons au financement d'un Office breton de l'audiovisuel. Sur la base des sommes recouvrées par le service de la redevance auprès des foyers bretons en 1997 (972 millions de francs), ce sont 291 millions de francs qui pourraient ainsi participer au financement d'une télévision et d'une radio bretonnes de service public à vocation généraliste et d'une politique d'aide à la création cinématographique en Bretagne.

*"Une civilisation doit être jugée à la façon dont elle traite ses minorités"*

Mahatma Gandhi

## Des leçons pour la France : quelques exemples de démocratie culturelle en Europe

### Grande-Bretagne (cas du Pays de Galles)

La langue galloise a été reconnue langue officielle au Pays de Galles par le Parlement britannique le 13 juillet 1993. Une politique de revalorisation de la langue galloise avait été mise en œuvre à partir de l'Acte sur la langue galloise de 1967 (Welsh Language Act).

Depuis 1982 une chaîne de télévision publique, S4C, fonctionne en gallois (30 heures de gallois par semaine) ainsi qu'une radio, Radio Cymru (70 heures de gallois par semaine). Aujourd'hui le secteur audiovisuel, constitué essentiellement de P.M.F., emploie quelque 3.000 personnes, soit davantage que l'industrie des mines, dans une région de 2,8 millions d'habitants.

Dans l'enseignement le gallois fait à présent partie intégrante du curriculum de chaque enfant jusqu'à l'âge de 14 ans. A compter de 1999, ce sera étendu à l'âge de 16 ans.

Dans le domaine de la Justice, les procédures peuvent être conduites en gallois.

Depuis le début des années 80, le déclin du gallois, très rapide jusqu'alors, a été enrayer et le nombre de galloisants commencé à augmenter grâce au renouvellement des générations. Au recensement de 1991, 18,7 % de la population parlait gallois, mais 32,4 % dans la tranche d'âge des 3 à 15 ans !

### Espagne (cas de la Catalogne, du Pays Basque et de la Galice)

Article 3 de la Constitution espagnole de 1978 :

1. Le castillan est la langue espagnole officielle de l'Etat. Tous les Espagnols ont le devoir de la connaître et le droit de l'utiliser.
2. Les autres langues espagnoles sont également officielles dans leurs communautés autonomes respectives en accord avec les statuts d'autonomie.
3. La richesse des différentes expressions linguistiques de l'Espagne est un patrimoine culturel qui fera l'objet d'un respect et d'une protection particulière.

### Pays Basque

Extraits du statut d'autonomie de 1979 :

Article 20 - Le basque est la langue officielle de la patrie basque à tous les niveaux et sur toute l'étendue de son territoire. Le castillan, de même, aura un caractère officiel.

Article 21 - (...) Dans tous les cas, à la fin des études primaires, secon-

daires et supérieures, il sera exigé une connaissance orale du basque et du castillan.

Article 22 - Les enseignants qui exercent leurs fonctions au Pays Basque et qui ne connaissent pas actuellement le basque, l'apprendront dans un délai de quatre ans.

### Catalogne

Extraits de la loi de normalisation linguistique de 1983 (renforcée en 1997) :

Article 5 - Le catalan, en tant que langue propre à la Catalogne, est aussi celle de la Généralité (institutions catalanes) et de l'administration territoriale catalane, de l'administration locale et des autres organismes publics dépendant de la Généralité.

Article 14 - Le catalan, en tant que langue propre à la Catalogne, est aussi celle de l'enseignement à tous les niveaux d'éducation. (...) Tous les enfants de Catalogne, quelle que soit leur langue habituelle dans l'enseignement primaire, doivent pouvoir utiliser normalement et correctement le catalan et le castillan à la fin de leurs études générales.

### Galice

Extraits de la loi de normalisation linguistique de 1983 :

Article 1 - Le galicien est la langue propre à la Galice. Tous les Galiciens ont le devoir de la connaître et le droit de l'utiliser.

Article 4 - Le galicien, en tant que langue propre à la Galice, est la langue officielle des institutions de la Communauté autonome, de son administration, de l'administration locale et des organismes publics dépendant de la Communauté autonome. Il en est de même du castillan en tant que langue officielle de l'Etat.

Article 13 - Les enfants ont le droit de recevoir l'enseignement primaire dans leur langue maternelle.

Article 14 - La langue galicienne est une matière obligatoire à tous les niveaux d'éducation non universitaires.

Article 18 - Le galicien sera la langue usuelle dans les émissions de radio et de télévision ainsi que dans les moyens de communication sociale soumis à la gestion ou relevant de la compétence des institutions de la Communauté autonome.

### La Finlande

La Finlande compte une minorité suédoise (320.000 personnes) qui représente 6 % de la population.

La Constitution reconnaît officielle-

ment le bilinguisme, et son article 14 proclame que "le finnois et le suédois sont les langues nationales de la République". Les deux langues sont employées dans les débats parlementaires. Toute personne peut s'adresser à une autorité administrative dans l'une ou l'autre des deux langues, et celle-ci doit répondre dans la langue dans laquelle la pétition était rédigée. Idem devant les autorités judiciaires.

A l'intérieur du territoire finlandais, les îles Åland (35.000 habitants) disposent d'un régime d'autonomie spéciale. Pour préserver le caractère suédois de l'archipel, la Finlande s'est obligée à ce que "sans le consentement de la municipalité concernée on ne puisse pas enseigner la langue finnoise dans les écoles primaires entretenues ou subventionnées par l'Etat ou la municipalité". Une loi de 1951 stipule que le suédois est la langue de l'administration.

### La Hongrie

Au dernier recensement de 1990, la Hongrie comptait 10,375 millions d'habitants. Les minorités, au nombre de treize, représentaient environ 10 % de la population : Tziganes, Allemands, Roumains, Arméniens, Bulgares, Grecs, Polonais, Ruthènes, Ukrainiens.

Le 7 juillet 1993, le Parlement hongrois a adopté une loi sur les droits des minorités nationales et ethniques. Le Parlement hongrois dit, dans le préambule de la loi, "qu'il considère le droit à l'identité nationale et ethnique comme partie des droits universels de l'homme, que les droits individuels et collectifs des minorités nationales et ethniques sont des libertés fondamentales qu'il respecte et qu'il fait valoir dans la République de Hongrie". Selon l'article 4, la Hongrie interdit toute politique qui "vise ou qui a pour résultat l'assimilation d'une minorité dans la majorité nationale ou qui a pour but d'apporter des changements dans les conditions nationales ou ethniques des territoires habités par des minorités à l'encontre des intérêts de ces dernières".

L'Histoire retient que la Grande-Bretagne et la Finlande, vieilles démocraties libérales, mais aussi l'Espagne, longtemps soumise à la dictature franquiste, et la Hongrie, soumise successivement à une dictature pro-soviétique puis à une dictature communiste, surent reconnaître bien avant la France cette nouvelle génération des droits de l'homme que sont les droits culturels, lesquels ont, à l'instar des droits sociaux, une dimension individuelle mais aussi collective. Tout ce qui aggravera ce retard ne peut que ternir l'image de la France en Europe.

Didier Eugène et Bernard Poignant :

## Un article de complaisance pour une provocation contre la démocratie linguistique

### Un tableau mensonger

L'article signé par Didier Eugène, dans *Quest-France* du 15/6/98, entretient l'illusion d'une continuité entre la mission confiée à Nicole Péry en octobre 1997 par Lionel Jospin (un rapport exhaustif de la situation des langues « régionales », de leurs avancées, de leurs difficultés et de leurs besoins) et la prise de relais par Bernard Poignant en avril dernier.

Or ce changement de rapporteur s'est aussi traduit par une révision à la baisse de cette mission, limitée cette fois au strict cadre de l'enseignement.

Cette différence, éclipsée par l'auteur de l'article, n'est pas anodine, car s'il est certain que de nouvelles dispositions réglementaires sont indispensables à une réelle prise en compte de la demande parentale dans les écoles, il est encore plus évident que l'avenir des langues « régionales » ne dépend pas seulement - ni principalement - de leur enseignement, mais bien de leur reconnaissance et de leur usage dans la vie publique et les médias.

A moins bien sûr de vouloir circonscrire leur usage au seul cadre de l'école où elles ont réussi, de haute lutte, à se faire une petite place au cours des vingt dernières années ; voire de vouloir les traiter d'émblème comme des langues mortes et de la reléguer au statut de simple objet d'étude.

C'est d'ailleurs ce qu'exprime clairement B. Poignant en précisant qu'« on peut souhaiter avoir simplement un enseignement sur les langues et les cultures régionales ».

Un choix parental dont nous ne contestons ni l'existence ni même la légitimité, mais dont nous constatons qu'il est ici privilégié alors même qu'il ne fait pas l'objet de la demande parentale majoritaire et la plus active.

Mais il y a plus grave : Bernard Poignant oppose sa préférence pour cette approche, à un bilinguisme dont il laisse entendre que nous voudrions en faire une obligation et qu'il pourrait nuire au niveau de français. Une telle mauvaise foi est attestante, sauf à considérer que Bernard Poignant ne

se serait pas donné la peine d'étudier son dossier :

- les résolutions de l'Union des Enseignants de Breton et du Conseil Culturel de Bretagne opposant à toute idée de contrainte, la notion de généralisation de l'offre d'enseignement dans le respect du choix des familles pour l'une ou l'autre des différentes filières d'accès à la langue bretonne,

- le résultat des évaluations nationales (CE2 et 6<sup>e</sup>) en langue française confirmant les très bonnes performances des élèves bilingues dans les tests de compréhension de lecture et d'expression écrite.

Mais les contre-vérités ne s'arrêtent pas là :

- S'il est vrai qu'à la Réunion, le créole est « accepté dans les écoles », c'est qu'il faut bien à cette école uniformisatrice s'accommoder d'une langue parlée par plus de 90 % de la population... Par contre, l'enseignement du créole, de son écrit et de sa littérature au collège n'est toléré que dans un seul établissement, car comme le dit B. Poignant : « La République peut être tolérante... »

- le chiffre de 3.000.000 d'élèves ayant accédé à l'enseignement d'une langue « régionale » ne repose sur aucun comptage sérieux. Tout le monde sait que ces chiffres sont annuellement « gonflés » par les rectorats d'Académie qui y intègrent les enfants qui auraient occasionnellement appris quelques comptines, voire suivi une seule année d'enseignement optionnel en 6<sup>e</sup>, à raison d'une heure par semaine, bien en deçà du minimum nécessaire à des acquisitions linguistiques fonctionnelles et durables.

A titre d'exemple, les « 25.000 élèves bretonnants » annoncés par le rectorat d'Académie de Rennes en février dernier, pour cette année scolaire, se réduisent en fait à 13.700 si l'on en décompte ceux qui ne suivent pas un enseignement de breton, à raison de 2 heures/semaine minimum... et à 4.000 élèves bretonnants (ou en passe de le devenir) : soit moins de 1 % des élèves, bien moins que les tristes 2 % triomphalement annoncés par D. Eugène...

- Le choix, flateur pour le PS, des dispositions juridiques et des textes officiels de l'Éducation Nationale cités dans l'article, mériterait lui aussi bien des commentaires : la loi « Deixonne » de 1951 est en fait l'aboutissement d'un projet de loi présenté par les députés communistes en 1947 et adopté quatre ans plus tard malgré l'opposition du ministre de l'Éducation Nationale Naegelen et les manœuvres du député Deixonne, tous deux membres de la SFIO... ancêtre de l'actuel PS.

La très évasive circulaire Savary de 1982 avait essentiellement pour objet de barrer la route aux écoles associatives Diwan et Seaska, ainsi que l'a publiquement et imprudemment écrit l'an dernier, M. Daniel Gauthon, inspecteur de l'Éducation Nationale, dans les Pyrénées-Atlantiques.

La loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 (« La nouvelle politique pour l'école » de Lionel Jospin) ne fait, en réalité, aucune mention des langues « régionales » !

Il est vrai que M. Eugène n'en est pas à une approximation près, du moment qu'elle puisse contribuer à faire croire que tout est fait par les pouvoirs publics « pour une langue de moins en moins parlée mais de plus en plus aidée » (O.F. 20/2/97) ; lui qui annonçait aussi dans O.F. du 21/1/93, la création d'une épreuve d'admissibilité en breton au concours de professeurs des écoles :

Si nous n'attendons plus le démenti de D. Eugène, cette épreuve, elle, nous l'attendons toujours...

- Car c'est précisément une autre contre-vérité d'affirmer que le cadre juridique et réglementaire en place permet de répondre à la demande des familles : la preuve en est la pénurie d'enseignants bilingues, en raison d'un recrutement laissé au hasard d'un concours généraliste ne prévoyant ni quota de postes spécifiques permettant de répondre aux besoins annuels des inspections d'Académies, ni épreuves de langue bretonne (à l'admissibilité notamment...) en rapport avec la spécificité de la formation initiale et du futur métier d'enseignant bilingue.

Ainsi en va-t-il encore des CAPES, de la gestion marginale de la dotation horaire d'enseignement du breton dans les collèges et lycées, de la formation continue, du statut de Diwan...

### Une véritable déclaration de guerre du PS aux langues de France

Mais cette présentation unilatérale ne suffit pas encore à Bernard Poignant pour justifier un rapport qui, au-delà d'une révision à la baisse de la mission Péry, apparaît clairement comme un balisage en règle et un tir de barrage contre la renaissance de nos langues : une réponse en tout point conforme aux attentes de ses collègues du SE-FEN...

Ignorant la revendication commune de toutes les associations culturelles alsaciennes, basques, bretonnes, catalanes, corses, occitanes et réunionnaises en faveur de la signature de la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires et d'une révision de l'article 2 de la Constitution, il reprend à son compte l'interprétation exclusive de cet article (introduit en 1992) qui fait du français la langue unique de la République.

Il affirme ainsi clairement l'affiliation jacobine qui le rattache à la SFIO de Naegelen... et s'offre le culot d'attribuer à notre revendication de démocratie linguistique le slogan « une langue-un territoire » qui n'a jamais été le nôtre, et dont nous partageons avec lui l'analyse comme quo il procède bien d'« une théorie aryenne »... Un slogan dont il ne se rend même pas compte, tant sa vision des choses est unilatérale, qu'il correspond exactement à la conception de la République française qu'il est en train de défendre.

Comme preuve d'aveuglement et comme bourde on peut difficilement faire mieux !

### Un tapis rouge à la montée des idées fascistes

B. Poignant, après Catherine Trautmann (*Le Monde*, 02/4/98), tente d'assimiler l'affirmation d'une identité autre que monoculturelle et monolingue française à un comportement d'exclusion.

Une fois de plus, le PS utilise l'épouvantail de l'extrême-droite pour se présenter comme la Jeanne d'Arc de la démocratie...

Or il ne s'en sert que pour justifier une politique culturelle protectionniste qui érige la langue française, au rang de langue « supérieure », puisque « nationale » et n'envisage d'intérêt pour les autres que par leur contribution à une meilleure compréhension de l'histoire de celle-ci.

Il développe ainsi, qu'il le veuille ou non, un thème majeur des idéologies fascistes, très semblable à la démagogie provincialiste de Vichy.

On mesure enfin le degré de perversité de cette démarche si l'on imagine qu'un tel ostracisme de la part d'un parti qui se prétend de gauche ne peut que favoriser les manœuvres, bien réelles, de l'extrême-droite pour détourner notre revendication du droit, pour tous, à la différence culturelle et à la multiculturalité, vers des comportements de repli qui sont le contraire de notre démarche. Merci Bernard !

Ainsi les socialistes français de 1998, englués dans un nationalisme républicain où plus rien ne sépare un Poignant d'un Chevènement et un Chevènement d'un Pasqua, perpétuent-ils l'indigence politique traditionnelle de la sociale démocratie : celle de la République de Weimar avant 1933 et de Léon Blum face à la guerre d'Espagne ; celle qui laisse libre la route au totalitarisme.

Mais apparemment, pour le prof d'Histoire qu'est B. Poignant, l'expérience historique ne sert-elle qu'à éclairer le passé, et l'Histoire, comme

les langues, n'est-elle qu'un simple objet d'étude destiné à satisfaire une curiosité intellectuelle gratuite...

Or c'est tout le sens de notre combat pour la diversité et l'égalité des cultures et des langues, pour le droit de chaque individu, quelle que soit son origine, de pouvoir faire sien(ne)s la (les) culture(s) de son choix, que de contribuer à barrer la route à la bête immonde.

Sans Bernard Poignant et ses amis, et contre eux très certainement, car nous ne sommes visiblement pas du même camp.

No pasaran !

Jean-Do ROBIN, président de l'Union des Enseignants de Breton (15/6/98)

### BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

## Dazont Naoned

Nous, membres de Dazont Naoned, tenons à informer le peuple breton que de nouvelles infrastructures syndicales sont à la disposition des étudiants. Dazont Naoned renait de ses cendres, mais pour croire il a besoin de vous, si vous voulez un syndicat qui se batte pour vos intérêts à la Fac, mais qui se batte pour vos défendre la culture et la langue bretonne dans les 5 départements bretons, venez nous rejoindre. Vous pouvez, dans vos

villes, relancer Dazont. Si vous le faites, informez-nous pour que nous soyons cohérents dans nos démarches. La rentrée prochaine sera décisive, il faut donc faire vite. Pour la défense de la diversité culturelle, pour redonner aux étudiants toute leur place à l'université et autres écoles, pour obtenir plus de droits et de citoyenneté au sein des campus, enfin pour combattre le fascisme et refuser la négation de l'histoire, venez nous rejoindre.

Enfin, pour soutenir tous ceux qui exigent la réunification de la Bretagne et la reconnaissance d'une région composée de 5 départements, aidez Dazont : adhérez.

Dazont Naoned, 3 rue Harnougs, 44000 Nantes/Naoned. Tél. Sébastien GUILLOCHEAU 02.40.65.07.92 ou tél/fax 02.40.49.92.56.

## Poignant ou l'Eugène de l'imbécillité

Au moment où nous écrivons nous ne connaissons pas encore le contenu du rapport sur les langues dites régionales que M. Bernard Poignant, maire de Quimper, devait remettre au Premier ministre le 30 juin. Mais la tonalité de l'interview qu'il a accordée au chef du service politique de *Ouest-France*, M. Didier Eugène, le 15 juin, ne nous laisse aucune illusion. Entre ces deux-là, il y a plus que de la connivence. Qu'on en juge à la lecture de cet extrait de l'article en cause, écrit à deux mains : « Cet agrégé d'histoire connaît trop l'évolution de la France pour ne pas être ferme sur les principes. Derrière les slogans bon-enfant, il sait reconnaître certaines revendications de caractère (citation de Didier Eugène) « nationaliste, ethnique ou communautariste ». « Le slogan : une langue, un territoire, c'est une théorie aryenne » (citation de Bernard Poignant).

Le maire de Quimper est servi comme sur un plateau par l'employé de *Ouest-France* qui de façon insidieuse relie le propos de Poignant à la période de la seconde guerre mondiale. Le message des deux hommes est clair pour qui sait lire entre les lignes : la revendication en faveur de la langue bretonne est téléguidée par des nostalgiques du III<sup>e</sup> Reich. L'insulte est grave. Elle est aussi imbécile car si application de la théorie aryenne « une langue, un territoire » il y a, c'est à la France « nationale-republicaine » que hérite Poignant qu'on le doit, cette France qui ne veut connaître de langue officielle que française. Poignant !

Monsieur Didier Eugène ne fait pas du journalisme mais de la propagande. Il n'y aurait pas de mal à cela (nous en faisons aussi), si Monsieur Eugène n'avait la prétention de relater les faits de façon objective. Au lendemain de la manifestation du 4 avril à Rennes qui, de mémoire de militant, a battu, malgré la pluie, tous les records de mobilisation en faveur de la langue bretonne, Monsieur Eugène s'était permis de titrer à la une de *Ouest-France* « Les langues régionales ont peu mobilisé ». Ce n'était que le dernier épisode d'une longue série d'articles du même auteur dans la rubrique Bretagne du journal « Ouestien », tous tendant à démontrer que la France avait fait beaucoup pour la langue bretonne, ces articles paraissant souvent la veille ou le matin même de manifestations.

Mais au-delà de la personne de Monsieur Eugène, une question plus fondamentale se pose. *Ouest-France* compte de nombreux journalistes tout à fait remarquables, exerçant leur métier avec un grand sens du professionnalisme et le respect du lecteur : alors est-ce la ligne officielle de *Ouest-France* que d'éreinter toutes les initiatives, politiques ou culturelles, qui tendent à faire de l'identité bretonne le contraire d'un folklore de bazar ? Car quand l'identité bretonne présente le visage aimable et lisse de jeunes filles rougissantes en costume (à la façon de Pétaïn !), Monsieur Eugène sait être dithyrambique. Poser cette question sacrilège, c'est s'exposer à des mesures de

représailles, mais nous avons si peu à perdre.

Le choix de Bernard Poignant pour succéder à Nicole Péry en dit long sur l'état d'esprit du Ps à l'égard de l'identité bretonne. À la lumière des parachutages et des comportements clientélistes qui ont marqué les récentes cantonales (cf Carhaix, Port-Louis et Plabennec) et des reniements sur des questions comme l'affirmation de l'existence du peuple breton et la revendication d'un statut particulier pour la Bretagne, j'ai eu l'occasion d'écrire ici même que le Ps n'avait sans doute jamais été aussi jacobin qu'aujourd'hui (*Le Peuple Breton*, avril 1998), les propos fielleux et outranciers de Poignant le démontrent. Les Bretons de gauche qui ont compris qu'à l'heure de la mondialisation des échanges, la modernité et la démocratie passaient par l'autonomie régionale mais qui ne nous ont pas encore rejoints en croyant plus efficace d'adhérer à l'appareil du Ps devraient en tirer les conséquences. En Bretagne comme ailleurs, le Ps est sous la domination d'un appareil centralisé qui tire les ficelles et impose ses hommes aux postes-clés. Le rapport de forces qui fera bouger les choses dans un sens plus favorable à la Bretagne ne pourra se créer à l'intérieur du Ps mais en dehors. C'est bien en réduisant l'influence du Ps au bénéfice du mouvement progressiste breton que les Bretons de gauche feront avancer la cause de l'identité bretonne.

C. GUYONVARCH  
18

## Breves

KELETER : GWIR PE GAOU, GOUHÈRE - EOST 98

92% DES GROS BEAUX  
REGARDENT BENNY HILL  
AVANT LE FOOT  
SUR FRANCE 3

### NOUVEAU : LE PRESERVATIF "HERITAGE DES CELTES"

APRÈS LES T-SHIRTS ET LES BONNETS, L'HEUREUX PRODUCTEUR DE L'HERITAGE DES CELTES, JAKET BERNARD, SORTIRA CÉTÉ LE PRESERVATIF AU NOM DE SA CRÉATION. DANS SES BUREAUX QUIMPEROIS, C'EST UN HOMME HEUREUX QUI VOUS A CONTÉ : " C'EST OFFICIEL : DAN ARRÊTERA LE PROJET HERITAGE L'AN PROCHAIN. IL NE ME RESTE DONC QUE QUELQUES MOIS POUR ME FAIRE ENCORE UN MAX DE BLÉ." CE PRESERVATIF EXISTERA EN TROIS PARFUMS DIFFÉRENTS : CHOUCHEV, GUINNESS ET GALETTE-SAUCISSE. AVEC L'AFFLUX DE TOURISTES ATTIRÉS EN BRETAGNE PAR LA CULTURE BRETONNE ET CELTE, ET SI L'ÉTÉ EST CHAUD, AJOUTE JAKET AVEC UN CLIM D'OGAL MALICIEUX. VOUS ESPÉRIEZ EN VENDRE ENTRE QUINZE ET VINGT MILLE ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE..."



### L'ÉTÉ NOUVEAU! CELTE

### EXCLUSIF :

#### PONTIVY ELUE MAIRIE CULTURELLE DE L'ANNEE!

Meq'cool, nous a déclaré Jean-Pierre Le Roch, maire très branché de la petite ville du centre Bretagne. Cette promesse, nous la devons au travail formidable fourni par la commission culturelle. Mais je m'y attendais, car mes potes gauchos de la commission ont été... c'est ça mes amis. Le zanner a démarré super-speed avec la venue de Pierre Buchetel au janvier à la salle des fêtes. La tent! D'ailleurs cette salle sera prochainement entièrement neuve. Cool! Mes potes de la commission ont eu déjà pratiquement une meq' rave pour l'inauguration. V'aura la première française de la nouvelle pièce de Jean Leclèvre : Cherie, ça sent l'andouillette. Cool. te plant

### GRAND JEU CONCOURS BRETAGNE D'ANTAN

Sur cette vieille carte postale traditionnelle de Bretagne, de quel pays sont les colifots portés par les deux femmes (à gauche et à droite)?



### FOOTIX VA REMPLACER MARIANNE!

C'est le projet de loi bientôt présenté par Jack Leung. L'ancien ministre de la culture gauche-cavaliar proposerait en effet d'utiliser la sympathique bestiole comme symbole de la République une et indivisible, de la culture française, des Pays Des Droits De L'Homme, des Lumières, et de la Capitale du Monde, Paris.



# Rencontre avec Yann-Erwan PLOURIN

président du département de celtique de l'Université de Brest

Yann-Erwan Plourin est depuis peu le nouveau président du département de celtique de l'Université de Bretagne Occidentale. Candidat à l'ouverture du Mouvement breton aux élections cantonales à Gourin et aux régionales sur la liste "Réussir ensemble la Bretagne" du Morbihan, il souhaiterait que les derniers générations de bretonnants de naissance soient davantage mises à

"sur les bras" une ferme de 4 ha, une nièce en bas âge et son père malade. Mon père, lui, est né dans une assez grosse ferme où l'on élevait et dressait des chevaux mais n'étant pas l'aîné, il a dû quitter la ferme à contrecoeur. Journalier, il offrait ses services à droite et à gauche tantôt comme carrier, tantôt comme cantonnier, quand il n'était pas au chô-

me n'ai pas le souvenir d'avoir souffert du changement de langue. Quand je suis allé à l'école à six ans, je ne parlais pas français mais je m'y suis mis facilement. En revanche j'ai dû subir les quolibets "Breton, tête de con" qui ont contribué à former le clan des petits Bretons à l'école. Ce regard extérieur m'a conduit à me revendiquer Breton naturellement. En plus, comme j'ai pu subir les quolibets "Breton, tête de con" qui ont contribué à former le clan des petits Bretons à l'école... J'ai souvent aussi d'une anecdote - en 6<sup>e</sup> ou en 5<sup>e</sup> un professeur d'histoire, très moderne pour l'époque, nous avait projeté des disques sur les femmes du Moyen Âge. L'une d'elles portait une robe parsemée d'hermines. A la question du professeur - "De quelle région est cette dame?" - personne dans le clan des petits Bretons n'avait su répondre, et je me souviens que j'en avais nourri un sentiment de honte. Je n'ai appris que bien plus tard que l'hermine n'était pas portée qu'en Bretagne... Il me semble que c'est à partir de ce jour-là que j'ai décidé de me plonger dans les bouquins pour en savoir plus sur la Bretagne.

**Et comment êtes-vous passé de cette conscience bretonne naissante à la réappropriation de la langue?**

Je n'ai jamais abandonné le breton car je le parlais - mes grands-parents étaient monolingues - mais j'ai voulu aller plus loin dans la connaissance de la langue. J'ai acheté mon premier bouquin de breton, la méthode Sité-Stéphan, à 13 ans (j'allais entrer en 3<sup>e</sup>) à l'occasion d'une fête de la Saint-Loup à Guingamp. Je l'ai acheté contre l'avis de mes parents qui n'y voyaient aucun intérêt. Il est vrai que ma mère en particulier a beaucoup souffert du "symbolisme" dans son école. A partir de cette époque, je n'avais qu'une idée fixe : le retour en Bretagne. Un an ou deux plus tard, en lisant "La Bretagne à Paris" j'ai remarqué une petite annonce sur les cours par correspondance de Visant Sité et j'ai commencé à écrire en breton. J'ai été assez vite remarqué par mon correcteur et j'ai publié des petits récits et des poèmes dans le Bleu Brug à partir de 1965.

Pendant ce temps je poursuivais mes études au lycée Honoré de Balzac à Paris, avec quelques égarés de la "banlieue rouge" au milieu des fils de bourg comme les enfants de Zironne et le fils Trigrano qui venait au lycée en voiture. Les camarades dont j'ai gardé le souvenir sont le petit-fils d'un Russe blanc et le fils d'un anarchiste catalan qui avait fui l'Espagne

franquiste. Au bac j'ai choisi l'option breton, ce qui m'a valu d'être convoqué dans le bureau du surveillant général ! J'ai tout de même décroché le bac... avec 18 sur 20 en breton.

Je me suis inscrit à la Sorbonne, mais à cette époque les banlieusards étaient systématiquement virés et je me suis retrouvé à la fac de Nanterre qui venait d'ouvrir. Le décor n'avait rien à voir avec le Quartier latin - on y trouvait un camp militaire qui n'avait pas encore plié bagage et la boue partout. J'ai d'abord fait une année de propédeutique où j'ai suivi des cours de français historique, d'espagnol et d'anglais et je me suis présenté au concours de l'Institut de Préparation à l'Enseignement du Second Degré (IPES) car je n'avais pas les moyens financiers de m'engager dans des études longues. Les reçus à l'IPES étaient payés pendant trois ans pour préparer le CAPES et de revenir en retour dix ans à l'Etat. J'ai été reçu à l'IPES en anglais et je me suis consacré à cette langue.

**Vous vous êtes donc retrouvé à Nanterre, en même temps que Dany Cohn-Bendit, à la veille des événements de 1968. Comment avez-vous vécu cette période?**

Avec l'œil de Candide. Pour moi c'était une histoire de fils à papa, mais j'ai suivi les débats sur le renouvellement des enseignements. Ce qui m'a surtout frappé, c'est le paradoxe de ceux qui voulaient l'autonomie des universités mais qui huaient le drapeau rouge et le "gwen ha du" qu'on avait hissés sur les toits de Nanterre. A contrario j'ai retenu l'intervention d'un professeur, Monsieur Michaux, qui avait souligné qu'on ne pouvait pas en même temps réclamer l'autonomie des universités et ne pas reconnaître le droit à l'autonomie pour les Bretons. Un original...

**Et l'après mai 68 ?**

Très studieux et passionnant, je l'ai vécu au Pays de Galles comme assistant dans un lycée situé à 35 km au nord de Cardiff, dans une vallée minière en perdition qui avait connu une catastrophe deux ans plus tôt : l'effondrement d'un terril sur un village. J'étais logé chez la veuve d'un mineur. Au cours de l'année 68-69, j'ai sillonné le Pays de Galles, alors en pleine éfervescence nationaliste : attentats contre les pylônes de la BBC, plasticages contre les barrages qui devaient noyer des vallées agricoles pour approvisionner en eau la région de Manchester, barbouillages de panneaux. J'ai suivi des cours de grammaire galloise à Cardiff dans le cadre d'un enseignement mis au point spécialement pour les Bretons. On a du mal à imaginer cela dans les universités françaises...

Le retour à Nanterre, fin 1969, fut très dur. L'université était occupée en permanence par les CRS. J'ai été arrêté plusieurs fois parce que j'avais un BZH sur ma petite voiture. Il n'y avait plus de chaises ni de tables dans les salles, ni de bibliothèque. Dans le bidonville d'en face, on allait de temps en temps manger le couscous chez les Arabes quand il n'y avait pas de descente de police.

J'ai passé ma maîtrise d'anglais sur le thème de l'idéologie des partis nationalistes gallois, sous la direction de Madame Monica Charlot dont le mari, de Guingamp, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques, était un spécialiste... du gaullisme. Elle m'a incité à passer l'agrégation, ce que je n'ambitionnais pas du tout. Je l'ai obtenue l'année suivante, en 1971.

**Et ce fameux retour en Bretagne ?**

Il s'est fait à Brest, mais pas dans les conditions espérées. Aux "trois jours", comme j'avais refusé de faire l'Ecole des Officiers de Réserve, on m'a dit "Vous avez refusé de faire partie de la caste, vous allez en savoir". J'ai passé douze mois dans les souterrains, à la dératistation et au net-

tement qui me disait toujours qu'il n'avait rien contre le breton, n'avait rien pour non plus ! Je devais organiser moi-même les réunions d'information pour des cours qui se déroulaient de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h. Mais il est vrai que c'est encore souvent comme ça, même à la fac !

Je m'ennuyais ferme dans ce lycée où l'anglais ne passionnait pas grand monde. J'ai quand même fait la connaissance de Ronan Huon qui enseignait au lycée classique. Heureusement, l'année précédente, j'avais établi des contacts à la section de celtique de la fac que dirigeait à l'époque le chanoine Fal'chun. Je me suis rapidement trouvé chargé de cours en breton grâce à Jean Le Du, animant aussi des *cras-cours* l'été et menant en parallèle des recherches en dialectologie bretonne.

Sur proposition du chanoine Fal'chun, j'ai entamé la rédaction d'une thèse d'Etat que j'ai soutenue avec succès en 1982 après huit ans de travail. Entre temps mon directeur de recherches avait changé : c'était Léon Fleuriot, professeur à Rennes 2, dont les encouragements et les conseils m'ont été précieux. La thèse est une comparaison de deux parlers bretons de transition, ceux de Langonnet (Vannetais-cornouaillais) et de Saint-Servais (trégorrois-cornouaillais).

**Vous avez continué d'enseigner au lycée ?**

Jusqu'en 1983. A cette date je suis devenu assistant à l'UBO, puis maître de conférence en 1990.

**Quelles conclusions avez-vous tirées de votre thèse ?**

Elle comportait, je crois, un certain nombre de choses inédites. Celles qui concernent la lexicographie ont été reprises dans le dictionnaire du breton contemporain aux éditions Skol Vreizh. Il y avait aussi dans la conclusion une petite étude de glottochronologie (étude de la formation historique des langues) à partir d'éléments de morphologie. Elle montrait que les deux parlers étudiés avaient dû se différencier vers le XVII<sup>e</sup> siècle. C'est aussi l'époque, d'après les travaux de Léon Fleuriot de la dialectalisation du breton dans son ensemble. Il y voyait la conséquence de la perte d'autonomie politique de la Bretagne. L'édit de Villers-Cotterêts de 1539, qui a fait du français la langue des actes publics, a exclu le breton de l'espace public. La littérature bretonne a commencé à dégénérer jusqu'à atteindre la situation de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle où les ouvrages religieux sont remplis d'emprunts au français.

**Comment êtes-vous devenu président du département de celtique**



Y.E. Plourin, le breton pour passion.

contribution à l'école et dans les médias pour garder à la langue bretonne toute sa richesse et son originalité. Il dit aussi sa conviction que l'avenir de la langue passe par une mobilisation politique des Bretons eux-mêmes.

**Yann-Erwan Plourin, qui êtes-vous ?**

Je suis né en 1948 à Saint-Servais, dans le canton de Callac, aux limites du Trégor et de la Haute-Cornouaille. Saint-Servais est une commune rurale qui a été très marquée par l'émigration : on y comptait 1.500 habitants vers 1930 et seulement 500 aujourd'hui malgré une légère reprise. Le bourg a connu deux écoles communales, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons, qu'il a fallu agrandir durant l'entre-deux-guerres : elles comptaient alors 6 classes de 40 à 50 élèves chacune. Depuis vingt ans, Saint-Servais n'a plus d'école.

Mes parents sont d'origine paysanne. Ma mère s'est retrouvée à 14 ans avec

mage. Ils sont aujourd'hui en retraite à Saint-Servais et approchent des 80 ans.

Je suis d'une famille de trois enfants nés dans un *penit* dont le toit s'est envolé une nuit d'hiver. Quand j'avais cinq ans, toute la famille a quitté Saint-Servais pour la région parisienne. Un cousin de ma mère a permis à mon père de trouver un premier emploi aux hôpitaux de Paris. Nous avons emménagé près de Saint-Denis, mais dès l'année suivante on est revenu à Saint-Servais pour les vacances scolaires. J'y passais chaque année au moins deux mois, si bien que je n'ai jamais perdu le contact avec le pays natal ni avec la langue bretonne. J'y revenais d'autant plus facilement qu'étant d'une santé fragile, mes parents avaient remarqué que je me portais mieux en Bretagne.

**Imaginez que votre première langue a été le breton. Le choc des langues et des cultures à Paris n'a pas été trop brutal ?**



"Deskom brezoneg" de Sité et Stéphan, la première méthode de breton de Y.E. Plourin.

toyage du bar des sous-off, et planton la nuit.

J'ai fait ma première rentrée scolaire comme professeur-stagiaire à Brest en 1972, en partie au lycée classique de Kérichen et au département d'anglais de la fac pour l'autre partie. L'année suivante j'étais affecté au lycée économique comme enseignant d'anglais et tout de suite de breton aussi. Mais le chef d'établisse-

## de TUBO et quels sont vos projets pour développer l'enseignement du breton ?

Je préside le département de celtique depuis octobre 1997. Je n'étais pas spécialement candidat mais la prochaine retraite de Fanch Morvanou et de Jean Le Dû, la fonction politique d'Yves Le Berre, maire-adjoint à la culture de Brest, et le fait que mon jeune collègue Ronan Calvez n'ait pas encore le statut d'enseignant-chercheur ne m'ont guère laissé le choix.

La réforme de l'enseignement supérieur, basée sur la semestrialisation, qui doit commencer dès la prochaine rentrée par la première année de DEUG, est un enjeu pour l'enseignement du breton. Pour le DEUG, qui est biciphale à l'UBO (breton-anglais, breton-histoire, etc.), nous devons pouvoir porter le nombre d'heures de breton par semaine de 6 à 7. Par ailleurs l'UBO va créer une "maison des langues" avec des locaux spécifiques. Nous voulons que le breton et le gallois, qui est enseigné en licence de breton, y trouvent leur place.

Pour le reste, avant de nous fixer de nouveaux objectifs, le renouvellement de l'équipe pédagogique après le départ de Fanch Morvanou et de Jean Le Dû est un préalable incontournable.

## Ce n'est un mystère pour personne : les relations entre les départements de celtique de Brest et de Rennes ne sont pas au beau fixe. Question de personnes ou de divergences sur l'enseignement du breton ?

Il existe un vieux contentieux historique sur lequel je ne souhaite pas m'appesantir car je ne suis pas concerné. Rennes 2 nous a souvent reproché d'avoir un DEUG biciphale qui oblige l'étudiant de breton à choisir une discipline complémentaire, entre autres lettres modernes, histoire, anglais, allemand ou espagnol. Contrairement à certaines rumeurs persistantes, ce n'était pas le choix de l'UBO mais du ministère. Mais avec l'expérience je considère que le DEUG biciphale n'est pas forcément une mauvaise chose car il permet une réorientation plus facile. Je rappelle que 40 % des étudiants inscrits en 1<sup>re</sup> année n'obtiennent jamais leur DEUG, toutes disciplines confondues. Par ailleurs dans les lycées et les collèges bilingues breton-français on aura de plus en plus besoin de professeurs capables d'enseigner diverses matières en breton, on aura donc à former des spécialistes des lettres, d'anglais, d'histoire et de breton en même temps.

Je regrette l'ostacisme que subissent trop souvent les étudiants de breton qui sont issus de l'UBO. Je le regrette d'au-

tant plus que sur le plan de la simple compétence linguistique, je ne crois pas du tout qu'ils démeritent. Par ailleurs, les effectifs sont en progression. Nous comptons une vingtaine d'étudiants en 1<sup>re</sup> année de DEUG, dont deux bacheliers de Diwan, et une douzaine en licence. On note une majorité de filles et surtout un net rajeunissement, ce qui est encourageant. En option breton, on compte environ 200 étudiants. Les options Histoire de Bretagne et Littérature de Bretagne sont en forte progression.

## Que faudrait-il pour qu'on passe en Bretagne d'une phase de résistance à une reconquête linguistique comme au Pays Basque ou au Pays de Galles ?

S'assurer d'abord que le breton transmis est de qualité. Les militants de l'Em-sav veulent plus de breton et les jeunes étudiants sont plus nombreux mais dans l'ensemble ils sont nettement moins bons que leurs prédécesseurs d'il y a vingt ou trente ans. Ce sont des néo-bretonnants qui manipulent un breton d'une qualité inférieure. Ce que je dis ne fera pas forcément plaisir mais il faut être conscient que la perte du breton dans la population a été un appauvrissement considérable, alors que certains dans l'Em-sav considèrent cette disparition comme une bonne chose.

Autrefois les bretonnants de naissance apprenaient facilement les langues étrangères et beaucoup sont devenus profs de langue un peu partout en France. Or aujourd'hui la baisse du niveau des étudiants de breton va de pair avec une baisse du niveau dans les langues étrangères qui est tout aussi manifeste. Il faut exploiter la richesse linguistique des dernières générations de bretonnants de naissance. Si on veut que les jeunes Bretons retrouvent un bilinguisme de la qualité de celui de leurs aînés, il faut un breton de qualité à l'école et en dehors. De nos jours les enseignants ont du mal à être recrutés et n'ont pas toujours les liens qui seraient nécessaires avec le breton authentique. Pour ce qui est de la langue écrite, il faudrait aussi respecter les œuvres littéraires majeures du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle et non pas les dénaturer en les "réécrivant", comme cela se pratique parfois, au nom d'un breton standard. Il faut prêter attention à la qualité syntaxique, phonétique, y compris à l'intonation, sinon on ira vers une sorte de sabir qui n'aura plus aucun intérêt sur le plan linguistique.

La situation actuelle n'est qu'un pis-aller en l'absence d'un bain linguistique qui est à recréer à partir des médias modernes (TV, radio) et de la présence de la langue dans la vie publique. Or dans les écoles dites bilingues de l'enseignement public et de l'enseignement catholique, la parité breton-français n'est même pas

observée partout et quand elle l'est, le français prend toujours le dessus. Par ailleurs les instituteurs changent souvent, ce qui pose des problèmes pédagogiques. Il est clair que la méthode d'immersion appliquée par Diwan est la seule en mesure de rapprocher le niveau de connaissance du breton de celui du français.

Ma fille Gwendolyn, qui ne parlait que breton à la maison, a commencé sa scolarité à l'école Diwan de Brest, de 1979 à 1981, mais nous avons dû déménager et elle n'a repris le breton qu'en Seconde à Gourin, mais elle a continué à parler breton à la maison. Elle fait cette année une maîtrise d'anglais et une licence de breton à Brest.

Pour opérer une reconquête linguistique comme au Pays de Galles par exemple, il faut un bouleversement politique qui fasse du breton une langue officielle. Il ne faut pas compter sur l'Etat pour réviser sa Constitution, il le fera pour beaucoup de choses mais pas pour les langues dites régionales. Tout viendra des Bretons eux-mêmes, s'ils le veulent vraiment. La propagande antibretonne très musclée qui a été menée pendant plus d'un siècle appelle une politique énergique, mais celle-ci ne risque pas de venir de Paris.

Sélection parmi les travaux de Yann-Érwan Plourin :

- "Description phonologique et morphologique comparée des parlers bretons de Lanignon et de Saint-Servais" (thèse de doctorat d'Etat reçue avec la mention très honorable à l'unanimité du jury en 1982) - "Ar Mabinogion" (traduction en breton de l'ouvrage gallois "Pedair Cainc y Mabinogi" - Ddyddewy dans la revue Planedenn n° 24 en 1985) - "Aspects linguistiques de l'émigration bretonne vers l'Amérique" (1986) - "Kala Mae", étude sur les rites du 1<sup>er</sup> mai en Bretagne et au Pays de Galles (1987) - "Duir postadenn erid av vugala" (in Brud Nevez en 1995) - "Bal Bras en Sant-Lubin" (traduction en breton des contes de Jean Kergrist, in Planedenn n° 34 en 1997) - "Quels noms portaient les contemporains du Roi Morvan" (in Les Informations Municipales de Lanignon, 1998). A paraître à l'automne prochain un livre d'environ 250 pages sur les termes, expressions et proverbes du centre Bretagne.



## Tro Breizh

### L'UDB dénonce la dégradation des lignes ferroviaires entre Saint-Nazaire, Vannes et Redon

La section UDB (Union Démocratique Bretonne) de Saint-Nazaire dénonce la "politique discriminatoire de clientélisme" du conseil régional en matière de transport ferroviaire, suite à la décision du conseil régional d'allouer 15 millions de francs pour le prolongement du TGV Paris-Nantes jusqu'aux Sables-d'Orléans et d'en combler le déficit d'exploitation.

"Tout cela pour faire gagner une demi-heure de plage aux touristes adeptes de la côte vendéenne et donner par la même occasion des gages au MPF de De Villiers", écrit l'UDB dans un communiqué, critiquant en même temps "la dégradation constante des lignes ferroviaires dans le triangle Saint-Nazaire-Vannes-Redon". Que de mépris envers les

usagers de ces lignes de la Bretagne Sud qui, eux, n'utilisent pas de moyen de transport pour parfaire leur bronzage mais pour leur travail ou leurs études."

L'UDB voit dans ce "déliement du service public", la volonté de la région des Pays-de-la-Loire de "couper nos liens avec le reste de la Bretagne".

## La Bretagne ?

### Un pays où il faudra payer pour ouvrir les yeux

Le journaliste Laurence Avenet souhaitait réaliser un documentaire sur les Alignements destinés au public américain. Quelle bonne publicité gratuite pour Carnac... Mais c'était sans compter avec les Monuments Historiques qui ne lui demandèrent pas moins de 5 000 F pour filmer les menhirs.



part ailleurs on ne lui avait demandé pareille somme pour filmer sur un site. Choqué par de telles pratiques, il refusa de se plier à un tel racket, bien décidé à exclure Carnac de son reportage sur le mégalithisme européen. La Caisse des Monuments Historiques en fut pour ses sous et Carnac n'aura pas sa publicité gratuite aux Etats-Unis. Ce n'est pas le tout de vouloir le beurre et l'argent du beurre, encore faut-il trouver des gens pour en manger !

Extrait de "Menhirs Libres", La Petite Métairie, 56340 Carnac

## Lettre de l'UDB aux élus

Monsieur le Conseiller général,

Comme vous le savez, une grande majorité des habitants de la Loire-Atlantique souhaite le rattachement du département à la Région Bretagne. En effet, un premier sondage effectué à la demande de FR3 par des étudiants de l'école de commerce en 1986 indiquait que 63 % des personnes sondées étaient favorables au rattachement. Un récent sondage Soires (avril 1998) publié par le *Pâlerin Magazine* révèle que 64,6 % d'habitants y sont favorables (opinions exprimées). On s'aperçoit donc que douze années de propagande pour valoriser et faire vivre le PDL n'ont pas entamé la volonté de la population, bien au contraire.

Je vous rappelle aussi la puissante manifestation du 1<sup>er</sup> mars 1998 rassemblant 4 000 personnes, plus de

3 000 votants se prononçant pour le rattachement. Je ne vous donnerai pas ici la longue liste des associations de Loire-Atlantique ayant pour but la promotion de la culture bretonne, ni celle des manifestations culturelles bretonnes très prisées par la population ; rappelons uniquement que 30 000 personnes sont venues écouter Dan Ar Braz en septembre 96, cours des 50 Otages à Nantes. Il en va de même dans le secteur économique où l'influence de Nantes-Saint-Nazaire s'étend nettement sur les départements du Morbihan et du Finistère.

Nous pensons donc que l'identité de notre département doit non seulement être préservée, mais que des échanges et des liens plus grands doivent être établis avec les quatre autres départements bretons.

Nous vous demandons que notre département puisse traiter avec l'actuelle région administrative B4 comme le font la Sarthe et la Mayenne avec l'Île-de-France et le bassin parisien, et ce, dans tous les domaines, économique, culturel, environnemental et sportif. Nous souhaitons qu'un effort particulier soit porté pour la création culturelle bretonne et aux associations du label "Fabrique en Bretagne", et enfin comme l'exige la démocratie, qu'un référendum soit réalisé en Loire-Atlantique afin que les habitants puissent choisir l'appartenance à leur région.

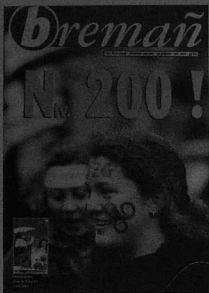
Dans l'attente de vous lire, recevez, Monsieur le Conseiller général, l'expression de notre considération distinguée.

Le responsable fédéral,  
Pierre-Yves LE FLOCH  
(2/6/98)

## Tro Breizh

### Le numéro 200 de Bremañ

Depuis 18 ans, Bremañ paraît régulièrement, chaque mois. Bremañ, maintenant, parce qu'il ne s'agit plus d'attendre plus longtemps les droits culturels, mais de créer, de construire sous la conduite de Lena Louam, l'équipe de Bremañ réalise



chaque mois un travail remarquable. Une bonne maquette, moderne et lisible, la "une" très réussie, des informations variées, pas de sectarisme, une belle continuité dans l'équipe de rédaction : Olier ar Mogn, le premier directeur, en fait toujours partie. On apprécie particulièrement les rubriques variées, clairement signalées, très équilibrées.

Le numéro 200 ne consacre que deux pages à l'anniversaire. Il évoque ensuite Vefa de Bellaing, récemment disparue, le sondage sur la Loire-Atlantique, l'Éclat de Nantes, la crise du chou-fleur, la manifestation de Rennes, la mission de Bernard Polgnant, le référendum d'Irlande, l'enseignement de l'Irlandais à Belfast, la mise en place de l'Euro, l'évolution de la PAC, les problèmes des agriculteurs du Brésil, le SIDA dans le Tiers-monde, la faim dans le monde, le festival du film celtique, la réédition du cartulaire de Redon. S'y ajoutent une chronique de l'édition, un agenda culturel, le courrier

des lecteurs et deux pages de bandes dessinées, 40 pages et 35 francs pour ce numéro spécial, au lieu de 20 pages et 20 F pour les numéros ordinaires.

Le tout dans un breton clair, compréhensible, le moins chimique possible. La langue bretonne pour parler du monde entier. L'aspect partisan en moins. Bremañ rappelle le Pobl Vreizh de Fanch Morvanou, au tournant des années 80, avec encore plus de professionnalisme technique. Ces résultats sont un peu décevants sur le plan des ventes, comme pour la plupart des mensuels bretons. Les abonnements non plus ne sont pas à la hauteur de la qualité du journal.

Répétons-le, Bremañ est très bien fait, ouvert, intéressant. Souhaitons que tous ceux qui veulent que la langue bretonne vive dans le monde moderne, découvrent Bremañ et s'y abonnent ! C'est en breton, raison de plus !

J.J.M.

### Quand le Guide du Routard fête ses 25 ans, notre pays n'est pas gagnant...

"Le Guide du Routard, ce n'est pas comme le bon vin, il vieillit mal", très mal même, la preuve :

Cet après-midi je me baladais dans les rues de St-Nazaire et en entrant dans une librairie mon attention a été attirée par la dernière sortie de la célèbre collection intitulée : "Le Guide du Routard des Pays de la Loire". Devant mon étonnement, le libraire m'a annoncé que désormais la Loire-Atlantique n'était plus traitée dans le guide sur la Bretagne, mais seulement dans celui des P-D-L.

Quand je pense que l'autre jour à Saint-Malo, au festival "Étonnants voyageurs", Pierre Josse, rédacteur en chef des G.D.R. parlait avec beaucoup de passion de la Bretagne, de sa culture, de son identité et de tous les petits coins sympas qu'il désirait faire connaître. Pour un peu on y aurait cru. Et que dire aussi de ce que lui et Philippe Gloaguen écrivaient pour l'édition du guide sur la Bretagne, année 1990-91, page 22 au chapitre intitulé : **Un découpage administratif surprenant.**

**"L'actuel découpage administratif de la Bretagne relève plus d'un mauvais surréalisme que de la raison pure. La preuve : Nantes et la Loire-Atlantique ont été rattachés aux Pays de la Loire, région créée de toutes pièces par l'administration... Ce découpage aberrant nie l'histoire et la culture. C'est une atteinte à l'intégrité historique d'un pays qui s'est toujours battu, au fil des siècles, pour préserver ses frontières... Ce découpage devrait être fermement combattu. Dans ce guide, nous avons bien pris soin de et non amputée."**

Comment peut-on écrire cela en 1991 et revoir totalement sa copie 7 ans plus tard ? J'aimerais qu'on m'explique, car présenter la Bretagne administrative dans un guide touristique ne tient pas la route. Les gens visitent notre région pour sa culture, son histoire, son architecture, ses paysages, sa gastronomie, ses festivals, sa musique... En Bretagne, et tout le monde le dit, il y a une unité qui transcende

les découpages artificiels nés des aléas de l'histoire. Si j'étais un touriste je n'achèterais pas cette nouvelle mouture, car j'aurais vraiment l'impression de me faire avoir. En effet, pour retrouver la Bretagne dans son intégralité, je serais obligé d'acheter deux guides : celui des PDL pour la Loire-Atlantique et l'autre pour le reste de la Bretagne. Pas mal trouvé pour gagner de l'argent penseront certains.

En définitive, si un éditeur est ainsi capable de se renier et d'écrire n'importe quoi sur une région que nous connaissons bien, quel crédit pouvons-nous lui accorder quand il parle de l'Irlande, de l'Écosse ou de pays encore plus lointains comme l'Indonésie, le Pérou ou le Yémen ? Après tout, d'autres guides existent, plus intéressants et plus objectifs... J'espère que nous serons nombreux à boycotter cette édition incomplète, et que P.B. en fera la plus mauvaise publicité.

Y.L.J.,  
Sant-Nazer, Breizh

## h U M O El R

### les bons conseils de tonton job

J'ai vu que ton petit dernier avait peur des taureaux. C'est pas en lui mettant des culottes courtes que tu vas en faire un homme. Il est temps de le prendre sérieusement en main. Tu vas le mettre cet été à Binic où vient de s'ouvrir une colonie de vacances des jeunes toulonnaises.

Tu peux faire confiance à leurs moniteurs, ils sont très sur le volet par Cendrine Le Chevallier elle-même : que des potes à Jean-Marie Pen Touseg, 100 % race arienne. J'ai jeté un œil sur leur emploi du temps, c'est du costaud.

Lever au clairon à 6 heures. Pour faire authentique et pour amuser les chroniqueurs de Charlie Hebdo, ils espèrent rajouter bientôt quelques joueurs de binioù coz. Ils ont d'ailleurs contacté à cet effet Yann Fouéré, en difficulté, comme Tabarly, en mer d'Irlande sur son "Collabo 2".

A 7 heures ils attaquent les exercices physiques avec des moniteurs de choc, style Capitaine Le Gorju, héros d'Ouvéa, déjà consultant à l'Institut de Locarn. Au programme : saut à l'élastique. Le saut est obligatoire, mais les enfants de couleuvres sont dispensés de l'élastique.

A 8 heures on attaque le petit-déjeuner avec baguettes. Les croissants sont interdits.

A 9 heures grand-messe avec, en alternance, l'abbé de Kergonan et l'évêque de Vannes. Celui de Saint-Brieuc s'est porté pâle. C'est pourtant lui qui loue les locaux à la colonie, à croire qu'il en a honte. Il a heureusement l'indignation suffisamment jésuite pour ne pas demander la résiliation du bail.

A 10 heures formation accélérée : comment reconnaître un maghrébin d'un juif. Il s'agit d'une méthode active à base de tir sur cible vivante, ce qui devrait créer des emplois locaux à durée très déterminée.

A 11 heures on allume les fours. Ce n'est pas précisé dans le programme si c'est fours à bois ou fours au gaz. De toute manière c'est un détail. L'activité est sponsorisée par les poètes Godin, de la région PACA.

la dimension exacte du futur problème.

A 17 heures visite du cimetière, avec pieds de parasols fournis par les animateurs de Carpentras.

A 18 heures, début de mise en œuvre du programme politique "pour une France propre" avec ramassage des algues vertes sur la plage de Binic (algues vertes et algues brunes ornent désormais à égalité la décollée avantageux des Côtes-d'Armor).

A 19 heures dîner aux chandelles, histoire d'essayer les chandelles sur les plantes de pieds des sans papiers avec une mise en œuvre du programme "Mains propres, tête haute, pieds au cul".

A 20 heures cinéma : "Les exploits de la Panzer division SS Das Reich".

A 22 heures prière et couvre-feu. Sortie de l'équipe de nuit pour quelques travaux pratiques : affichage, lynchage, ratonnades.

## POURQUOI INSCRIRE TON GOSSE EN COLONIE ?

A midi, jeux apéritifs avec course au SAC par le moniteur Pasqua et les frères Saincène. On embraye aussitôt sur le repas à base exclusive de porc, dernier rempart d'envergure contre l'islam. C'est d'ailleurs pour cette raison que les jeunes toulonnaises ont choisi Binic, fief de la Cooper et groin de beauté des Côtes-d'Armor.

A 14 heures coiffeur obligatoire. La tonte est assurée par deux Skin-heads. Puis commencent les jeux éducatifs du genre : comment construire soi-même son mirador, comment dénoncer son voisin à la Kommandantur.

A 16 heures visite du veld'hiv de Saint-Brieuc, histoire de prendre

Tu vois qu'avec un programme aussi béton ton gosse, bien occupé tout l'été, n'aura plus le temps de faire des conneries. En revenant de colonie il prendra plaisir, comme toi, à enfoncez des pailles dans le trou des grenouilles... en attendant de trouver plus tard un emploi de même type mais de plus grande envergure.

Viens on va au bar de la plage étonner, sur air légionnaire et paroles de notre guide suprême qui ne dort que d'un œil, notre grand succès franchouillard intitulé : "ceux qui en ont ras le front, votez pour le cul".

Merci qui ? Merci Tonton Job !

Job Kreitzbreiz

## Un jour avec...

# TRI YANN "Pays de Loire, région bidon"

Le PEUPLE BRETON : Que s'est-il passé depuis l'affaire Seznec ? Enfin, depuis la sortie de l'album que les Tri Yann ont consacré à cette célèbre affaire en 1995 ?

Jean CHOCCUN : Une foule de choses ma foi. Fin 95, on a fêté les 25 ans des Tri Yann et cela a fait de nous le plus ancien des groupes bretons encore en activité sur les scènes hexagonales, pour utiliser un mot qui ne fâche pas les lecteurs du *Peuple Breton*. En 1996, il y a eu le Printemps de Bourges et puis l'Olympia à la mi-mai, et en novembre 96 nous avons rempli le Zénith deux soirs de rang. La même année est sorti notre double live, « Tri Yann en concert », paru chez Délic avec une partie CD Rom. Il y a eu aussi la cassette vidéo, « Les coulisses des Tri Yann », réalisée par Christophe Dagobert qui nous avait suivis tout l'été pour filmer tout ça... En 1997 nous étions à Cannes, au MIDEM, et puis nous avons été nommés pour les Victoires de la Musique. C'est l'humour qui nous a piqué le trophée mais ce n'est pas grave, parce que c'est un excellent groupe. Nous avons aussi participé au Festival Lafayette, en Louisiane (USA), au Festival de Rudelstadt en Allemagne-est, à l'Est, un très gros festival, et puis au Festival de Comouaille, au Festival Inter-celtique de Lorient, aux Francopholies de La Rochelle, au Zénith d'Orléans, avec à chaque fois du monde, beaucoup de monde. Ça marche à fond et ça continue. Il y a quelques jours nous étions à St-Pierre et Miquelon pour un concert unique et début juin nous avons chanté pour Amnesty International, à La Baule où nous avons eu le plaisir de retrouver celui qui, en 1972, a été notre inspirateur, Graeme Allwright... On n'arrête jamais, toujours sur les routes...

« Tri Yann en concert » justement... Question live, compis, best of... etc, on a un peu de mal à s'y retrouver ?

J. C. : Nous aussi ! Pour résumer, pour tout ce qui sort chez Délic, notre maison de disques actuelle, on est au courant, on nous consulte plus ou moins. Avec Philips/Polygram/Phonogram, les bandes leur appartiennent, ils en font ce qu'ils veulent, on est mis devant le fait accompli. Pour la dernière en date il y a eu un léger progrès puisque nous avons été consultés... Bon ceci dit, ils ont sans doute raison puisque ça marche. A chaque fois ils font une pub télé et ils en vendent au moins 100.000 exemplaires. A qui ? Un peu à tout le monde, ça va du nouveau public qui cherche à découvrir

aux inconditionnels qui veulent posséder tout Tri Yann.

Et avec Délic, ça se passe bien ?

J. C. : Pas de problèmes, si ce n'est au niveau de la distribution. Délic est une petite maison qui n'a pas assez de moyens pour assurer une distribution optimale. C'est vrai que des disquaires se plaignent de ne pas être approvisionnés. Mais ça va s'arranger. Délic est en négociation avec Sony. Mais pour nous cela

Pourtant l'ONPL participe bien, quelque part, à la promotion des Pays de Loire...

J. C. : Oui sans doute, mais avons été très clairs. Nous avons pris soin d'éviter toute assimilation, toute tentative de récupération politique. A chaque conférence de presse qui présentait le projet, chacun intervenait séparément et, côté Tri Yann, nous ne ratons jamais l'occasion de nous démarquer, de dénoncer la



ne va rien changer : nous allons continuer à gérer notre destin. On veut avoir le nez partout et ne pas se laisser bouffer par des intermédiaires. On veut continuer à travailler avec les gens qui nous intéressent, on veut pouvoir continuer à faire des petites salles...

La collaboration avec l'Orchestre National des Pays de Loire, c'est donc vous qui l'avez voulue ?

J. C. : Nous l'avons acceptée. Je sais, Pays de Loire, c'est encore un gros mot. Alors soyons clairs. Pour nous la région des Pays de Loire est une région totalement bidon, artificielle. Les Pays de Loire, ça n'existe pas. Et justement, ce travail avec l'ONPL nous donne l'occasion de réaffirmer notre position là-dessus. Il n'y a aucune ambiguïté.

région Pays de Loire. Je pense au contraire que notre action aura pu contribuer à faire évoluer les mentalités sur cette question.

Il n'y a pas un petit côté « provoc » dans cette démarche ? Elle peut surprendre, non ?

J. C. : Non, pourquoi ? C'est quand même d'abord de musique qu'il s'agit. Si nous avons décidé de travailler avec l'Orchestre de Prague, personne n'y aurait trouvé à redire... L'initiative ne vient pas de nous d'ailleurs. La rencontre s'est produite lors du concert des vingt ans de Radio France Loire-Océan, il y a deux ou trois ans. Après le concert, Hubert Soudant, le chef de l'ONPL, est venu nous trouver dans nos loges et nous a fait cette proposition. On y a réfléchi et on s'est dit qu'il n'y avait aucune raison de refu-

ser de jouer avec de bons musiciens. Comme l'a dit il y a peu Jean-Louis Josic, nous aurons grand plaisir de jouer avec l'ONPL « de la musique bretonne de compositeurs qui ne sont plus joués à Quimper, Brest ou Rennes ». Et il ajoutait que l'Orchestre de Bretagne ne nous la jamais proposé... Mais il rappelait aussi que « Historiquement, culturellement et humainement NANTES appartient à la Bretagne ». Et c'est pour cela que nous allons jouer, avec l'ONPL, des œuvres de compositeurs bretons, Joseph-Guy Ropartz, Paul Le Flem, Jef Le Penven, Paul Ladmirault et aussi des morceaux des Tri Yann, bien sûr, et le Bro Coz de Taldir Jaffrenou. On amène l'ONPL sur le répertoire breton : où est la compromission, là-dedans ?

On vit tous les jours ce qu'on appelle le « renouveau » de la musique bretonne. Comment analyses-tu cette situation ?

J. C. : Par rapport à la vague des années 70, c'est complètement différent. Ce n'est pas une mode, c'est profond, enraciné. C'est la redécouverte d'une musique proche qui appartient au pays et aux gens du pays. Il y a énormément de création, beaucoup de mélanges, beaucoup d'expériences. Je suis ravi quand j'entends Yann Fanch Kemener et Didier Squiban ensemble. Les Sonerien Du ont retrouvé une pêche et une qualité qu'ils avaient perdus. Et Dan ar Braz : il est enfin là où il aurait dû être depuis longtemps. Il y a aussi Carré Mancho et tous les autres... Il faudrait tous les citer. Ça bouge, c'est intéressant, il y a de l'émulation... Et puis les musiciens bouffent à leur faim, ils bossent sur des trucs bien sans se faire récupérer. On ne peut pas allumer sa télé sans entendre un air de binou ou de bombarde. Il se passe beaucoup de choses dans le Grand Ouest.

Le quoi ?

J. C. : Le Grand Ouest. On peut très bien envisager une sorte de confédération des régions de l'Ouest, pour mieux se faire entendre et sans faire d'amalgame entre les uns et les autres, les Bretons et les Vendéens... De toute façon, les Vendéens ne sont pas assimilables... Dans un ensemble plus vaste, chacun se bat pour conserver sa propre personnalité et nous pourrions parler avec confiance sur la force du sentiment breton pour ne pas nous noyer dans ce conglomérat ! La création des Pays de Loire et l'annexion de la Loire-Atlantique, que nous dénonçons, ont au moins eu le mérite de nous obliger à nous battre davantage pour affirmer notre identité. Et quand des Trégorrois, par exemple, ou des Léonnards, viennent nous dire « Vous les Nantais, de toute façon, vous n'êtes pas Bretons », cela nous force à réagir, à nous affirmer. Le pourcentage de Bretons à Nantes, même s'il y a aussi des Ven-

déens, est énorme et énormément d'échanges se font vers le reste de la Bretagne. L'entêtement du gouvernement à conserver cette séparation est complètement con, mais c'est comme ça pour l'instant, il faut faire avec.

Tu n'as pas l'impression que c'est voulu. Que cela coïncide avec une offensive du jacobinisme ?

J. C. : Je n'ai pas ressenti cela. La Bretagne occupe de plus en plus de place dans les médias. Il n'y a pas une édition du journal de TF1, sans qu'on y voie un reportage sur ce qui se passe en Bretagne. Il y a quelques jours, Nathalie Tourmier, journaliste à VSD, m'a appelé pour que je lui trouve quelqu'un capable de lui parler de la réalité bretonne sur Paris. Sur le plan économique, ça bouge tout le temps. Et tous les jours, on rencontre des gens qui nous disent qu'on a de la chance de vivre en Bretagne. Des musiciens surtout et c'est vrai que la musique bretonne est partout sur le devant de la scène. Des grosses scènes. Et si on y chante, c'est qu'on y vit. Aujourd'hui, l'affirmation de la personnalité bretonne est de plus en plus réelle. C'est fini, on a plus honte d'être Breton. On est Breton et on le revendique, comme l'a fait Moran Lebesque en son temps. Le reste c'est des conneries, des bêtises. Charlie Hebdo ? Ça prouve qu'on existe, qu'on dérange et c'est préférable à l'indifférence, même si on prend des coups. En tout cas, moi, je ne suis pas pessimiste.

Revenons-en aux Tri Yann. Beaucoup de projets ?

J. C. : Pourquoi pas ? Graeme Allwright doit bien approcher des 75 ans... Mais j'espère que l'on se reverra avant ça...

Propos recueillis par Pierre MORVAN

## Le 14 août TRI YANN à PAIMPOL

Pour connaître le détail, lieux et dates, de la tournée 98 des Tri Yann (en tout, une trentaine de dates en juillet-août), il vous suffit d'appeler le responsable du groupe : **02 40 58 38 07**. Mais nous sommes d'ores et déjà en mesure de vous annoncer que le groupe nantais ne donnera que deux concerts cet été en Bretagne : 2 en Loire-Atlantique (en plus de ceux prévus avec l'ONPL), 2 en Finistère, 3 en Morbihan, 2 en Ile-et-Vilaine et 2 en Côtes-d'Armor, dont celui de Paimpol, qui aura lieu le vendredi 14 août, à l'initiative de l'UDB.

Le 14 août, le plus breton des groupes nantais, le plus nantais des groupes bretons, donnera donc son chaud show familial, déjanté et fureusement breton, sur la place paimpolaise baptisée peu glorieusement Gambetta. Dans un spectacle où le kilt se marie au chapeau rond et la cornemuse au violoncelle, les trois Jean et leurs complices, sauront faire communier le public avec leur folk-rock-celtic-médiéval.

La billetterie sera bientôt ouverte dans les lieux suivants : à PAIMPOL, à l'Office de Tourisme, à la Librairie Nouvelle Vague, chez Melody et à la Maison de la Presse ; à LANNION, à la Librairie Gwalarn ; à TRÉGUIER, à la Co Per Mame ; à GUINGAMP, aux Quilles à la Vanille ; à SAINT-BRIEUC, chez Errances ; à PLOUHA, au Syndicat d'Initiative ; à PLEHÉDEL, au Café Andrieux.

## Livres

### ◆ L'identité bretonne, de Ronan Le Coadic

On attendait avec impatience l'édition de la thèse de sociologie de Ronan Le Coadic, consacrée à l'identité bretonne. Terre de Brume et les Presses Universitaires de Rennes 2 nous l'offrent en 480 pages, complétées de 8 pages d'illustrations hors-texte, et illustrées d'une cinquantaine de documents intégrés au texte. Un beau travail d'édition pour un prix modique, compte tenu de l'importance de l'ouvrage (159 F).

L'auteur entend de cerner ce qu'est l'identité bretonne, en éclairant sa recherche par une enquête auprès d'une cinquantaine de personnes, qui ont répondu à une quarantaine de questions identiques, en fin d'entretien. On est un peu surpris de l'échantillonnage, qui ne comprend que des gens du Goelo, dont un tiers est du milieu des marins-pêcheurs. On aurait souhaité un échantillonnage et une répartition géographique plus représentatifs de la réalité des 5 départements bretons ! Et les marins-pêcheurs ne représentent pas 1 % des actifs bretons ! On sait aussi les particularités du milieu maritime, du point de vue de la mentalité, des représentations et des opinions.

#### Le Breton par lui-même

Malgré cette double remarque, le résultat est passionnant. Il s'agit d'explorer ce que représente pour les Bretons d'aujourd'hui le fait d'être breton. L'auteur ne prétend pas analyser de façon statistique et comparative les conduites des Bretons, ce qui aurait aussi eu son intérêt. Il veut étudier les représentations sociales que les Bretons se font d'eux-mêmes. Il précise qu'il a des convictions mais qu'il n'est pas militant engagé politiquement, ce qui serait un gage de neutralité ou de recul, au carrefour de la famille communiste et du mouvement breton. Le chercheur oscille entre les affirmations des personnes qui ont fait l'objet de l'enquête et les bases de données plus objectives, les travaux à caractère plus scientifique. Ce balancement est fécond et permet de montrer comment la représentation mentale se nourrit, ou non, de réalité. Et cette réalité croise le regard porté sur les Bretons par le monde extérieur : tétu, fidèle (comme un épaveur breton !), froid et chaleureux, insoumis, fier, triste, courageux, persévérant, attaché à sa région, manifestant une originalité persistante. Cette originalité nourrit un "sentiment breton", d'appartenance vif et déjà chiffré par des sondages. Ce sentiment s'arc-boute sur l'attachement au territoire et au paysage. Là, les personnes enquêtées et les personnalités consultées, comme Ronan Leprohon ou Jean-Jacques Goas-

doué, deviennent lyriques, romantiques, excessives. C'est impressionnant !

#### Explorations

La même exploration des représentations des Bretons conduit à l'évocation de la femme bretonne qui, à coup sûr, porte la culotte. Puis à celle de la mort et de sa forte présence. Le passage consacré à l'anatomie du stéréotype breton, en trente pages, est aussi très convaincant.

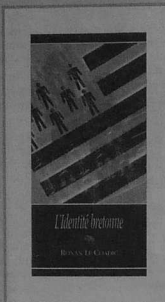
L'identité négative est bien analysée, avec le poids longtemps négatif de la bretonité et de l'alcoolisme. Judicieusement, l'auteur présente aussi des visions du gaulois.

Dans le domaine agricole comme dans celui de la langue bretonne, le défi de la modernisation a été relevé par certains, débouchant sur des fractures nouvelles, sociales, économiques, culturelles. Beaucoup ont désormais compris que l'identité c'est aussi une ressource économique, un atout pour le développement. Le racisme est peu important chez les enquêtés. La diversité interne de la Bretagne est largement perçue. Le passage relatif aux positions politiques est éclairant et correspond largement à ce qui a été observé ailleurs, notamment dans le comportement politique des Bretons.

Un premier fait massif est le refus de la violence et du fanatisme, ce que Ronan Le Coadic appelle "le refus du Djihad". Cela entraîne une bienveillance limitée pour les autonomistes, mal distingués des séparatistes, la crainte de l'extrémisme, le refus de la violence, la peur de l'enfermement. Cela repose en partie sur l'enseignement officiel de la géographie de la Bretagne tel qu'il a été dispensé dans le passé : une Bretagne irrémédiablement pauvre qui aurait besoin de l'Etat français pour vivre et se développer. De ce fait, les Bretons balancent entre des positions intégrationnistes et des propos séparatistes en contradiction les uns avec les autres. Le régionalisme et la vision européenne sont pourtant beaucoup plus forts qu'ailleurs.

#### Identité structurée et ouverte

Le chapitre suivant montre la force du lien social en Bretagne. De l'avis même d'immigrants, l'intégration à la Bretagne est facile et réussie. Le bonheur d'y vivre est largement partagé. Il aurait été intéressant d'en savoir plus sur les raisons du taux de suicide élevé. La densité des



par J.J. MONNIER

liens y est impressionnante : associations, coopératives, solidarités territoriales, sociabilité des festoù-noz, "robuste" ruralité, valeurs traditionnelles en série, prégnance du catholicisme social, culture de résistance. Bref, l'identité bretonne n'est certes plus ce qu'elle était. Elle se transforme, elle évolue, elle s'atténue peut-être. Mais en même temps, elle se recrée. Elle repose sur une volonté très large de la faire vivre demain. Au total, il s'agit plus d'une réflexion et d'une enquête sociologique sur l'identité des Bretons qu'un travail exhaustif pour l'identité bretonne. Cela n'enlève rien à son intérêt. Le travail exhaustif évoqué n'aurait d'ailleurs pu qu'être l'œuvre d'une équipe pluridisciplinaire, comme celle qui travailla naguère à Plozévet, en 1966, avec Edgar Morin. On regrettera au passage qu'un travail de ce type n'ait pas vu le jour, trente ans après, pour faire le point. Il demeure intéressant de faire l'inventaire des signes matériels d'identité comme les pratiques alimentaires, sportives, vestimentaires, festives, sociales.

Donc, bien écrit, précis, le travail de Ronan Le Coadic apparaît comme une réflexion utile et nécessaire, qui n'épouse pas le champ exploré, notamment dans le domaine politique. Il donne des bases solides sur lesquelles appuyer sa réflexion et son action. Surtout quand on travaille pour et sur l'identité bretonne.

L'ouvrage se clôt par un très beau texte de Michel Wieworka, directeur d'Etudes à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, qui s'achève ainsi : "L'identité bretonne n'est ni raciste, ni xénophobe et sa vitalité est un obstacle au Front National bien plus efficace qu'un républicanisme de plus en plus mytique, ou qu'un communautarisme répété sur lui-même. Dans un monde qui se globalise économiquement et qui se fragmente culturellement, elle offre, un exemple, certes fragile et limité, d'articulation d'une affirmation culturelle vivante et en devenir, d'une capacité d'action économique et d'une ouverture politique profondément démocratique. Comment, dès lors, ne pas se sentir Breton ?"

### ◆ Les minorités dans le monde

À l'aube du III<sup>e</sup> millénaire, les minorités sont devenues un thème international majeur. En effet, avec plus de 7.500 ethnies, 6.700 langues, une multitude de croyances et de religions, les peuples minoritaires représentent un sixième de la population mondiale, disséminés sur les cinq continents et dans tous les Etats. Etats, qui à la fois s'enrichissent de révéils communitaires mais saignent aussi de conflits ethniques.

À travers l'histoire de l'idée même de minorité – son émergence, ses conceptualisations jusqu'aux définitions actuelles, sociologique et politique, Joseph Yacoub reformule les termes : du problème et définit ainsi un nouveau discours. Qu'est-ce

qu'une minorité ? Comment la définir ? Quels sont les éléments constitutifs et ses attributs essentiels ? Quelle approche théorique à l'échelle planétaire ? Que peut être cette nouvelle discipline que Joseph Yacoub appelle la minoritologie ?

Autant de points que l'auteur analyse longuement.

La place des minorités en droit international fait l'objet d'une deuxième partie. Qu'en est-il de leur reconnaissance juridique et politique à l'échelle mondiale par des instances telles que la SDN, l'ONU, l'UNESCO, l'OIT, le Saint Siège, le Conseil de l'Europe, l'Union Européenne, le CSCE/OSCE, la CEI, les Organisations régionales du Tiers-Monde ?

La troisième partie aborde enfin le droit interne des Etats en matière de minorité, la diversité de leurs lois et de leurs pratiques. Repérant des milliers de

peuples minoritaires et analysant leurs situations, il présente des centaines d'études de cas, dont les données ont été recueillies pour une large part sur le terrain. Avec environ 1.300 références, 800 mots-clés, une bibliographie sélective de près de 1.000 titres et illustré par 33 cartes, cet ouvrage constitue un état du monde unique sur la question et pro-



pose une alternative politique et culturelle aux nationalismes dominants et à l'accroissement des hostilités entre les groupes ethniques.

Face à la double dérive de la mondialisation et des irrédentismes identitaires, l'auteur invite à prendre en compte des revendications minoritaires dans une perspective planétaire. Il s'inscrit ainsi dans une approche éthique de la vie internationale, au service de la dignité de l'homme et des peuples.

(928 pages, 480 F).

### ◆ Mémoires d'un paysan bas-breton

Le samedi 27 juin, la commune d'Ergué-Gabérie (7.000 habitants au total aujourd'hui) organisait une manifestation officielle dans les locaux de l'Espace Deguignet pour marquer la parution aux éditions An Here des "Mémoires d'un paysan bas-breton".

Berneux Rouz a en effet retrouvé et publié les cahiers contenant le récit d'une existence singulière, au sens propre du terme ; celle de son compatriote Jean-Marie Deguignet, né à Guengat en 1834, décédé en 1905 à Quimper.

Né mendiant, il décède à l'hospice, après avoir été tour à tour vacher, soldat en Crimée, en Kabylie, au Mexique. Vacher chez un professeur du Liké qui s'occupe de vulgarisation agricole (déjà), il apprend à lire et écrire le français, seul. Il savait lire également le breton dans "Buzhez ar Zent" depuis le catéchisme.

À l'armée, il rencontre des républicains et autres

libres-penseurs. Il devient violemment antireligieux. Cela ne va pas faciliter sa réinsertion dans la société rurale cornouaillaise du siècle dernier quand il quitte l'armée à son retour du Mexique.

En effet, si ses méthodes modernes assurent sa réussite en tant qu'agriculteur, il n'est pas moins chassé de sa ferme en 1883.

À partir de là, et après un échec comme buraliste, dans un environnement hostile, à Pluguffan, c'est la misère, le séjour en hôpital psychiatrique, le décès à l'hospice, mais après avoir tout de même connu une ultime joie, une fierté légitime, celle de voir publier dans *La Revue de Paris*, en 1904, une partie des écrits qu'il avait expédiés à Anatole Le Braz.

Cela le réconcilie quelque peu avec celui qui a appris le français pour mieux chanter la Bretagne (c'est ce que disait Le Braz, en parlant de lui-même). En effet, J.M. Deguignet a

accusé Le Braz de l'avoir trahi et pillé, en restant sept années sans lui donner de nouvelles mais en publiant entre-temps "La légende de la Morit", par exemple.

Car Deguignet fait œuvre d'ethnologue en racontant son enfance et son adolescence (1834-1854) dans la Bretagne rurale profonde du milieu du siècle passé. L'existence pour beaucoup n'avait rien d'idyllique... et les Bretons n'étaient pas aussi prudes qu'on le pense généralement ! Comme il est dit dans le texte de présentation "sa vision décapante de l'âge d'or de la société rurale bretonne remet en cause beaucoup d'idées reçues".

En vérité, un roman d'aventures et un document ethnographique exceptionnel, merci à Berneux Rouz de son heureuse initiative.

Herri GOURMELEN  
An Here - Edition établie par Berneux Rouz

### ◆ Ar Men

Numéro 93 (avril 98) : Yvon Rochard présente la coopérative agricole de la Noëlle-Ancenis (CANA), l'un des géants de l'agro-alimentaire breton. Fanch Postic retracé les origines du fest-noz à travers l'itinéraire de Loëz Ropars. Et aussi une étude intéressante sur les bistrotiers d'Auray, d'hier à aujourd'hui. Une évocation d'une Ile - lieu de pèlerinage dans le Nord-Ouest de l'Irlande. Et une découverte de la peinture du Douarniste René Quémener, "l'imager de la mer". Plus des chroniques très fournies.

Numéro 94 (mai 98) : L'exposition Turner à Nantes occupe la "une" de la revue. En 1826, William Turner, le grand peintre anglais, découvre Nantes. Il esquisse des croquis qui lui permettent de réaliser, plus tard, des aquarelles remarquables, exposées maintenant et pour l'éte au château des ducs de Bretagne. Ar Men nous en donne la primeur avec de belles reproductions. Sandrine Pierré nous fait découvrir deux quartiers d'une ville un peu méconnue, Brest. De la place Quémér, avec son école, ses commerces, ses cafés, elle nous plonge dans le port de commerce (façon de parler !), redécouvert par les Brestois. Jean-Yves Carlier retrace deux siècles d'histoire des protestants de Bretagne. La 3<sup>e</sup> trémière a lieu à Gouesnou, moins connu que Locronan et Landeleu. On la découvre ici, comme les trois jardins exotiques de Roscoff, Batz et Carantec. En outre, 16 pages de chroniques fort intéressantes (60 F).

## Un jour avec...

# Alan Stivell

## "Les cultures ne vivent qu'en respirant l'air du large"

Le Peuple Breton : Ton nouveau disque, « 1 Dour », vient de sortir, trois ans après Brian Boru. Pourquoi a-t-il fallu attendre aussi longtemps ?

Alan STIVELL : Trois ans, c'est très court en réalité... La sortie de Brian Boru a été suivie d'une longue tournée. Plus d'un an ! Brian Boru est sortie en mai/juin 95 et jusqu'à fin 96, pratiquement, jusqu'à la Fête de l'Humain, je n'ai pas eu le temps de souffler, pas pu penser beaucoup à l'album suivant, juste quelques idées glanées ici ou là. Ensuite, j'ai pu commencer à travailler sérieusement et cela nous a menés à l'automne 97. Cela m'a pris du temps, parce qu'il y avait beaucoup de problèmes à régler. Par exemple, j'ai enregistré avec Youssou n'Dour en mai 97, mais après il a fallu passer un accord avec sa maison de disques. C'est très long ce genre de choses. Même chose pour le duo avec Khaled. Pour le duo avec Jim Kerr, il a fallu aller enregistrer à Rotterdam. Tout cela n'est pas facile à gérer. Il fallait que les conditions et pour cela prendre le temps nécessaire.

Mais c'est vrai que moi aussi j'aurais aimé qu'il y ait moins de temps entre les deux disques, parce que le public attendait. Et c'est pour cela que nous avons fait « Zoom » et puis « Routes ». Pour faire patienter les gens et aussi parce que cela correspondait à une demande de Dreyfus Music.

Mais, ça aussi, ça m'a pris du temps. Pour « Routes », par exemple, même si c'est un journaliste, Pierre Iglesias, qui s'est occupé de la partie interview, il m'a fallu superviser la fabrication, discuter avec plein de gens, relire les textes mille fois pour être sûr qu'il n'y ait pas d'erreur.

...Pour un très beau résultat...

A.S. : Oui, j'en suis assez satisfait. C'est un beau coffret de quatre CD qui correspondent chacun à un cheminement différent, harpes, rock, folk et new-age, chacun divisé en deux... Par exemple, le CD « Harpes » est divisé en une partie A, plutôt new-age et une partie B plutôt « danses trad ». Le CD « rock » a une partie folk rock et une autre qui n'a pas d'influence traditionnelle directe. Pour le folk, il y a d'abord mon orientation « song-writer » et puis une partie plus traditionnelle. Tout cela témoigne d'un parcours très particulier. Beaucoup pourraient croire que je suis parti d'une musique « rurale » qui se serait ensuite urbanisée en s'électrifiant, mais mon parcours, ce n'est pas ça. Même si le Bagad Bleimor a pu m'apporter une formation bretonne, je suis parti en réalité de la musique classique pour aller ensuite vers le

culto-classique, puis l'idée d'un rock celtique, puis de m'enraciner davantage dans le trad avant d'aller un moment vers le new-age, une musique plus cool, relaxante, éloignée du traditionnel...

En tous cas, tout ce travail de réflexion, il a fallu le faire pour « Routes » et même si c'était pour faire patienter le public, cela a aussi eu pour effet de retarder la sortie du nouvel album.

Et ce nouvel album, comment a-t-il été accueilli ?

A.S. : Je n'ai eu que de très bonnes critiques dans la presse. Je n'ai eu que de bons échos... mais je n'en ai pas parlé à tout le monde. Pour moi, le plus important a été d'appréhender qu'Eugénie Ebrel, des



© Jean-Baptiste Milot

Seurs Goadec, avait aimé « La Mémoire de l'Humain ». Elles m'avaient donné leur accord pour l'utilisation de leur voix, en me disant qu'elles me faisaient confiance, mais j'étais un peu anxieux de connaître leur réaction et j'ai été soulagé quand j'ai su que non seulement elles n'avaient pas été choquées mais qu'au contraire elles avaient apprécié. Mais c'est vrai qu'après tout, la techno ou la groove ne sont pas plus choquantes pour une personne d'un certain âge que le rock ou la pop... Alors, autant ne pas être timide dans l'évolution !

En tous cas, je n'ai pas retrouvé les ayatollahs des années 70/80, ceux qui m'avaient critiqué à l'époque. Il faut dire que ceux-là étaient des gens qui s'intéressaient depuis peu de temps à la musique bretonne. Ceux qui venaient de la musique traditionnelle ou des bagadot, je les connaissais tous, nous n'étions pas si nombreux et ceux-là ne m'ont pas critiqué, même si tout ce que je faisais pouvait ne pas être leur tasse de thé. Mais on

ne peut tous aimer la même chose au même moment... Moi-même j'ai des périodes électriques et d'autres plus intimistes...

Et tes duos avec Khaled ou Youssou n'Dour, ils n'ont pas provoqué de réactions hostiles ?

A.S. : Je n'en ai pas eu connaissance, mais j'espère qu'il y en a eu même si le but de tout cela n'était pas de provoquer des gens pas fréquentables. C'est un plaisir de penser que cela a pu emmerder des gens qui votent FN ou d'autres qui, sans aller jusque-là, sont racistes. Si ces gens-là ont rien compris, c'est qu'ils ne comprendront jamais. Mais je n'ai pas reçu de lettres d'insultes...

Mais si près du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est trop important de réfléchir à la façon de se positionner par rapport à la question de l'identité, de réfléchir posément à ce que veut dire être Breton, être Français... etc. Beaucoup de gens se posent cette question mais pas d'une manière posée. Les complexes ressortent et tout est brouillé. En réalité beaucoup de gens sont paumes... même Bernard Poignant est paume. Regarde ce qu'il osait raconter dans *Ouest France* ce matin : « attention de ne pas en venir au concept d'une langue, un territoire, une nation vers lequel certains voudraient nous mener ». Son ethnocentrisme franco-français, son hypernationalisme l'aveuglent à un tel point qu'il ne se rend même pas compte qu'il nous soupçonne de ce que lui et ses semblables pratiquent depuis deux siècles. La « purification », c'est eux qui l'ont mise en œuvre. La France a réussi le tour de force d'étendre sa domination culturelle sur d'autres peuples, d'autres cultures, tout en faisant croire au monde entier qu'elle défend des idées d'universalisme !

Alors il est temps de se poser les bonnes questions sur l'identité. Il n'est pas inutile de savoir que la bombarde ou le binou sont des instruments arabes qui sont devenus LES instruments de la musique bretonne. Il faut savoir comment après les croisades. Il est important de le dire et de se poser la vraie question des échanges culturels. Il est important d'affirmer que les cultures ne vivent et s'enrichissent qu'en respirant l'air du large. Les fachos, ceux qui bouffent de l'immigré, ne peuvent pas comprendre cela : la musique bretonne vient partiellement du monde arabe, du monde méditerranéen.

Comment réagis-tu quand on te qualifie d'inventeur, de précurseur de la world music ?

A.S. : Nous avons été plusieurs à « inventer » mais c'est vrai que personnellement j'avais une particularité : j'étais un

enfant songeur, et qui réfléchissait beaucoup dans sa chambre en écoutant des musiques du monde, de la musique chinoise, des négro-spirituels, etc. Cela me plaisait beaucoup, je m'ingéniais à rechercher les ressemblances tout en étant très attaché aux différences. Alors bien sûr je n'ai pas été le premier à mettre du style indien dans ma musique. D'autres - les Beatles, Donovan... - l'avaient fait avant moi. Mais je pense avoir été le premier à théoriser, dans une sorte de manifeste paru en préface de mon disque « Réflète », ce qu'alors j'appelais « musique ethno-moderne » et que l'on appelle maintenant « world music ». Je n'ai pas connaissance que d'autres l'aient fait avant moi.

De quelle façon analyses-tu le renouveau de la musique bretonne tel qu'on le voit aujourd'hui ?

A.S. : La question importante, c'est celle de l'information. Vous vous la posez chaque mois dans *Le Peuple Breton* : comment réussir à informer les gens ? Il ne suffit pas de faire des disques puis de les distribuer, il faut aussi faire savoir qu'ils existent et cela demande des moyens. Ces moyens, je les ai eus dans les années 70 et ensuite cela a été plus difficile. Et puis vingt ans plus tard, nous avons, avec Dreyfus, décidé de faire une pub pour « Again » sur TF1 et le mouvement musical que j'avais lancé à la fin des années 60 a pu repartir de plus belle. « Again » est devenu disque d'or... C'est comme ça que cela se passe, dans une sorte de dualité. A un moment les choses deviennent moins difficiles. Pas plus faciles, non, mais moins difficiles. A un moment donné, on doit faire face à une impossibilité totale, un mur, un blocage total : on a beau faire, rien ne se passe. Et puis à d'autres moments - je ne sais pas à quoi ça tient, peut-être à l'évolution générale de la planète - c'est seulement difficile et quand on dispose de vrais moyens, on arrive à surmonter cette difficulté. On parvient alors à informer les gens qui réalisent que ça leur plaît.

Dans les années 80, on a dû faire face à un blocage psychologique important. Les gens étaient complexes par les années 70. Ils ne voulaient surtout pas passer pour des attardés. Ils écoutaient d'autres musiques, proches de la mienne par la démarche, plus éloignées par la géographie : du reggae, les voix bulgares, de la musique sardaise, mais pas de la musique bretonne parce que, dans leur esprit elle était datée - années 70 ». Et puis ils ont par exemple eu l'occasion d'entendre Erik Marchand puis Denez Prigent, et ils ont dû admettre qu'ils aimaient aussi...

Il y a aussi un facteur chance : pourquoi les Trans ont-elles fait appel à Erik Marchand ? Parce qu'une chanteuse finnoise s'est désistée, elle ne pouvait pas

venir chanter à Rennes... Il y a la chance, l'évolution des sensibilités aussi, bref le côté passif. Et puis il y a le côté actif : il faut tourner, faire des disques et le mieux possible et puis faire savoir au public qu'on existe...

En voyant la pub à la télé, les gens se sont dit, tient Alan n'a pas pris sa retraite, il fait toujours de la musique, il vient même de sortir un disque... Et le disque s'est vendu et s'est retrouvé au top 50... Alors quand Jakez Bernard a sonné chez Sony avec l'Héritage des Celtes sous le bras, les choses ont été plus faciles... C'est un engrenage, une chose entraîne l'autre, la crédibilité aidant.

Et tout cela débouche sur des choses intéressantes ?

A.S. : Musicalement ? Oui il y a plein de choses bien. Un pays comme les Pays-Bas est loin d'avoir la production, la création qu'il y a en Bretagne. Et il pourrait y en avoir davantage encore si la Bretagne avait ses propres médias, sa propre télé, il y a chez nous tant de grands musiciens

un vrai pouvoir exécutif en Bretagne. Pour l'instant, il faut avoir le modestie de le reconnaître, c'est l'échec. Cela ne veut pas dire que tout est négatif, que tout est nul... Il y a des aspects positifs à ce qui existe actuellement. C'est bien que les indépendantistes aient leur parti, et que d'autres, à sensibilité socialiste et bretonne, se retrouvent à l'UDB. Mais au total, c'est plutôt le négatif qui l'emporte. Ces divisions n'ont pas de sens alors qu'il se passe des choses qui montrent qu'on peut l'emporter en Bretagne. Il ne faut pas partir dans toutes les directions. Si le mouvement breton s'était montré plus intelligent, la Bretagne serait autonome aujourd'hui et le breton serait parlé à égalité avec le français. Les Bretons n'ont plus honte de s'affirmer Bretons, au contraire, l'idée bretonne est majoritaire actuellement, comme elle l'était dans les années 70. Il faut qu'elle devienne aussi sur le plan politique...

Peut-être qu'une pub sur TF1... ?

A.S. : Peut-être, mais ça dépend pour dire quoi. Si c'est pour demander plus de pouvoirs pour les régions, c'est inutile, tous les partis sont pour, du PS à l'UDF en passant par les moins extrémistes du RPR. Aujourd'hui il faut redéfinir et réaffirmer la notion d'identité bretonne. C'est comme les notions de droite et de gauche, c'est autre chose qu'une tradition qui se transmet de père en fils, c'est une question basique : être de gauche c'est affirmer que la personne qui est en face de toi est ton égale. Être de droite, au contraire, c'est se croire supérieur. Mais il y a des gens qui se situent à gauche, et qui, sans s'en rendre compte, ont des positions en fait d'extrême droite. Et l'inverse est vrai aussi. La question de l'identité bretonne aussi est à reprendre à la base. Il y a plein de choses à remettre en cause, si l'on veut être efficace. Et aller vers quelque chose de neuf. Un nouveau mouvement breton.

Revenons-en à Alan Stivell. Des projets ?

A.S. : J'ai commencé le « 1 Dour Tour » près de Paris et près de Nevers puis à Gouel Broadel ar Brezhoneg (Langonnéd), puis en Auvergne, à Prague, en Italie. Cet été, une trentaine de concerts en Europe, onze en Bretagne. Le 3 juillet à Nantes, avec Youssou n'Dour, en invité, le 10 à Landerne et le 11 à Fougères, avec des chanteurs, le 25 à Kemper, le 8 août à Lesneven, le 11 à Lorient, avec Breda et Emma Mayock, un orchestre de chambre, des chœurs, un pipe-band et de la danse, le 13 à Erquy, le 14 à Rosperden, le 15 à Lannouët, le 21 à Perroz-Grès, le 22 à Plouvoign.

La tournée va durer 15 mois et passera notamment par l'Olympia, à Paris, le 8 décembre. C'est pour moi un plaisir difficilement descriptible d'aller jouer et chanter pour tous ces gens, même si la rencontre est courte. C'est paradoxalement, malgré la fatigue, une source de jouvence.

Propos recueillis par Pierre MORVAN

# Festival de Cornouaille

1923-1998 : 75 ans de mémoire et de modernité

Cette année, du 20 au 26 juillet, le festival de Cornouaille fête ses 75 ans à Quimper. A cette occasion, le comité directeur a décidé de frapper un grand coup, et l'affiche sera donc à la hauteur de l'événement. Comme annoncé déjà l'an passé, l'édition 98 portera sur "Les Bretons dans le Monde".

Ce festival qui avait été créé en 1923 par le Comité des Fêtes de Quimper, a progressivement monté en puissance, pour devenir aujourd'hui le festival que l'on sait, et il a su s'ouvrir pour acquiescer désormais une renommée dépassant largement les frontières de la Cornouaille.

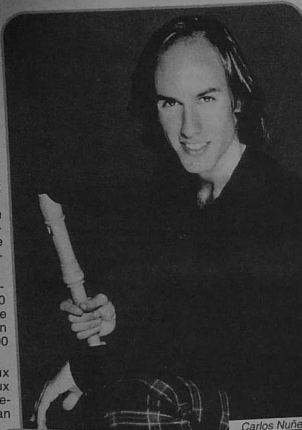
Actuellement, sur 7 jours, il accueille 200 spectacles et 4.000 participants, pour un budget de près de 7 millions de francs, et un public évalué en 1997, à 200.000 personnes.

En juillet prochain, nombreux seront les artistes internationaux qui se produiront à Quimper : Cesaría Evara, Carlos Nuñez, Alan Stivell, Didier Squiban, Yann-Fanch Kemener, Gilles Servat, Annie Ebrel... se succéderont sur la grande scène du festival.

Ils seront rejoints en divers points de Quimper, le Jardin de l'Évêché, le Chapeau Rouge, mais aussi pour la première fois cette année, au nouveau théâtre de Cornouaille, par le Cuarteto Cedron, le Quintet Clarinettes, Erik Marchand et le Taraf de Garansebas, Yann Dour...

Deux soirées anniversaires marqueront cette édition 98 : les 20 ans de Keltia Musique, et une grande fête regroupant les nombreux artistes au catalogue de cette maison, soirée qui s'achèvera comme il se doit par un méga fest-noz. Egalement les 60 ans de la société Armor Lux, qui donnera carte blanche à Didier Squiban.

De nombreuses créations, largement ouvertes sur le monde, comme ce fut souvent le cas par le



Carlos Nuñez



Black Label Zone

passé, verra le jour "Breizh-Brazil" d'André Mouret, "René Madec-Le Nabab" autour du groupe Pandip, "La légende de Lairig" par le Ceili Quartet, ou la rencontre "Bretagne-Argentine" entre Yann Dour et le Cuarteto Cedron.

Les plus jeunes ne seront pas oubliés et une soirée rock celtique regroupera Black Label Zone et Matmatah.

Enfin, comme il ne saurait être de Festival de Cornouaille sans danses, les cercles de Pont-L'Abbé, Penhars et Auray occuperont la scène du théâtre le samedi soir, sans oublier la journée du dimanche et l'Abadenn Veur, et les festoù-noz quotidiens.

A tout cela il faut encore ajouter les contes, les marionnettes, les conférences, expositions, excursions, jeux bretons, stages, concours... sans lesquels un festival digne de ce nom ne saurait exister.

Gageons que cette année encore les festivaliers viendront nombreux à "ce grand rendez-vous international des Arts et Traditions Populaires".

Philippe COUSIN

# 28<sup>e</sup> FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

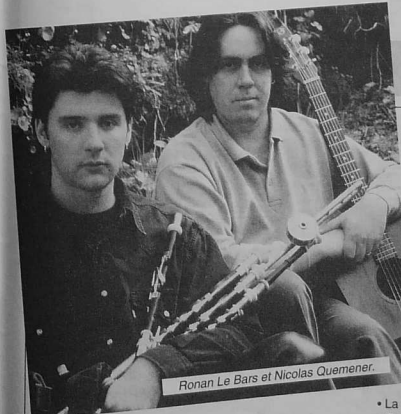
	Palais des Congrès	Espace Kergroise	Parc du Moustoir	Halle du Moustoir	Divers	Divers
Vendredi 7	19h MARTINE et SERGE RIVES	19h KATHRYN TICKELL NATHALIE MAC MASTEL		19h DRY ZABONE MABON	19h Cotraide au Port de Pêche	
Samedi 8	19h Trophee Macellan de Guitte THIENNE GRANDJEAN et la Radio Breizh	19h HENSON CONANT R LE BARS N QUEMENEZ	19h Championnat National des Bagadotit (1 <sup>er</sup> catégorie)	19h NUIT DU FOLK D IRLANDE	19h Championnat National des Bagadotit (2 <sup>e</sup> catégorie)	19h Championnat National des Bagadotit (3 <sup>e</sup> catégorie)
Dimanche 9	19h Trophee Macellan de Grande Cornouaille Sone Trophee Macellan -50F	19h CEILI PROCESSION Jacques Felan Didier Lockwood	19h Dances de Bretagne (1000 danse ans)	19h ILLAN DE CUBEL	19h Parade des Nations Celtes (1000 danseurs, danseurs et chanteurs)	19h Championnat National des Bagadotit (4 <sup>e</sup> catégorie)
Lundi 10	19h KATE ME	19h GRANDE NUIT DES ASTURIENS et l'Orchestre de Chambre du Festival Interceltique		19h Soirée Pays Celtique BREIZH BROTHERS - HIRK		19h Championnat National des Bagadotit (5 <sup>e</sup> catégorie)
Mardi 11	19h Concert de Highland Bagpipe	19h ALAN STIVELL et l'Orchestre de Chambre du Festival Interceltique		19h Nuit Magique N° 2		19h Championnat National des Bagadotit (6 <sup>e</sup> catégorie)
Mercredi 12	19h Gala d'adieu de DIDIER SQUIBAN ANNELOUNE GILLES	19h BOIS d'ILEAN LIAM O'FERRIN DE DANNAN		19h THE WHISTLEBINKIES		19h Championnat National des Bagadotit (7 <sup>e</sup> catégorie)
Jeudi 15	19h DIDIER SQUIBAN	19h DAN'S NOZ VLAZ		19h NUIT Magique N° 3		19h Championnat National des Bagadotit (8 <sup>e</sup> catégorie)
Vendredi 14	19h Concert de Uilleann Pipes	19h DAN AR BRAZ et l'Orchestre des Celtes "Finstettes"		19h DOUE LANN HENRI TEXIER Bujard MEN BATAZ		19h Championnat National des Bagadotit (9 <sup>e</sup> catégorie)
Samedi 15	19h Après-Midi de la Harpe Trophee Macellan de Danse Concours en Groupe	19h L'ÉPOPÉE CELTIQUE et GAELIC LOVE SONG de Eilidh Neill	19h Concours International de Pipe Bands et Troupeurs Internationaux Guinness des Bagadotit	19h LES CAPRICES DE MORGANE de Antoine Herre	19h Orque et Guitra JORGE MENDEZ JOSE ANGEL BEVIA	19h Championnat National des Bagadotit (10 <sup>e</sup> catégorie)
Dimanche 16	19h Les 50 Ans du Cercle Breizoux	19h ROCK A L'OUEST	19h Nuit Magique N° 4	19h AVOLON WOLFSTONE	19h Chœurs Breizh/Pays de Galles	19h Concours de Veuze

Deborah Henson-Conant

## PENDANT TOUT LE FESTIVAL du 7 au 16 août

Contemporain des Asturies à la Galerie du Fauoëdic • Exposition de Costumes • Exposition de Minéraux • Exposition d'Instruments • Université Populaire Bretonne • Lectures Publiques • Conférences • Concours de Musiques traditionnelles • Concours de Danses Bretonnes • Atelier de Sculpture • Cinéma • Gastronomie • Atelier de Broderie, de Perlage • Atelier de Danses de Bretagne et des Pays Celtes, animé par War'Leur • Atelier de Musique Traditionnelle Irlandaise • Village Celte • Animations journalières • Concerts Publics • 4<sup>e</sup> Trophee des Nations Celtes de Goff.

- Salon du Tourisme les 8 et 9 août (gratuit)
- Salon de la Lutherie les 11 et 12 août (gratuit)
- Salon du Livre les 14, 15 et 16 août (gratuit)
- Les Master Classes au Palais des Congrès du 10 au 14 août à 10 h (gratuit) •
- les Après-midi du Cabaret (35 F)
- Les Après-midi du Folk au Palais des Congrès du 10 au 14 août (35F)
- La Bolée des Korrigans à l'Espace Bisson (gratuit)
- Finale de la Bolée des Korrigans le 16 août (35 F)
- Cabaret Place Nayet à 22 h (35 F)
- Musique au Pub Place Jules Ferry à 22 h 30 (35 F)



Ronan Le Bars et Nicolas Quemener

250 concerts et animations • "Euro Celtic Art", XXII<sup>e</sup> Salon d'Art Contemporain des Pays Celtes • Exposition "Art

**Juin... vu par Nono**



**P.B. Services**

**L'UDB à GOUEL AR BREZHONEG**



Le week-end de la Pentecôte a vu se dérouler à Langonedd la Gouel Broadel ar Brezhoneg, qui a rassemblé plusieurs milliers de spectateurs. Temps forts de la fête le concert Carlos Nunez et surtout, le dimanche soir, le "1 Douar Tour" d'Alan Stivell.

L'UDB et Le Peuple Breton y tenaient leur stand, à côté de Skolvan Emsav, Diwan, la Coop Breizh, Div Yezh et d'une foule d'autres associations bretonnes.

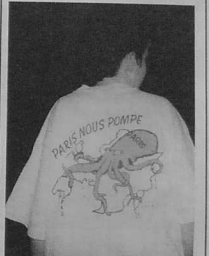
**Les 20 ans de Keltia Musique FEST VRAZ le 23 juillet à QUIMPER**



C'est à Quimper, le jeudi 23 juillet, dans le cadre du Festival de Cornouaille, que Keltia Musique fêtera son 20<sup>e</sup> anniversaire. A cette occasion, Keltia réunira un nombre impressionnant de groupes, musiciens et chan-

teurs bretons, une centaine en tout. Citons par exemple Yann Fanch Kemener, Louis Capart, les Goristas, Baron et Anneix, Cabestan, Annie Ebré, les Ours du Scorf, Gilles Servat, Skeuduz, Skolvan, Storvan, Strobinnell, le Bagad Kemper, Alain Genty, Triskell... etc. De quoi fêter dignement cette société qui depuis 20 ans, s'est mise en quatre pour diffuser le plus largement possible toutes les musiques celtiques et bretonnes.

**UN SUPER TEE-SHIRT POUR L'ÉTÉ...**



Il est tout beau, le tee-shirt «PARIS NOUS POMPE» diffusé par la Fédération de Trégor-Goëlo de l'Union Démocratique Bretonne.

Il existe en trois tailles (L, XL, XXL) et peut être commandé à : U.D.B., Centre Dunant, 22500 Paimpol.

Le prix défie toute concurrence : 70 F + 11,50 F de port.

**Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 106**

(Certains mots sont en breton - voir dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

**HORIZONTALEMENT** : I. Ils sont les bienvenus chez nous, mais il est vrai que leur "invasion" n'est que temporaire... - II. Article ; Dénombré nos évéchés ; Le kan ha diskann par exemple... - III. Désigne un canal du nord de l'Ecosse... - IV. Carnivore lorsqu'elle fleurt en mer ; Une paire n'est pourtant pas de trop, notamment pour les sabots... - V. Symbole d'amour dans le langage des fleurs ; Par quoi la mer devient océan... - VI. La reconstruction de Saint-Malo a préservé leur caractère imposant... - VII. Naissance d'une cité ; Lettres de Surzur... - VIII. Article défini contracté ; Membre d'une famille d'oiseaux vivant dans le bocage... - IX. Suppose qu'il y a un avant ; Leur douceur les rend vulnérables... - X. Forcément dissipé par la lecture du P.B. ; R.B.O. par exemple après remise en ordre... - XI. Quel que soit le résultat final, figurera parmi les premiers de la Coupe du monde de football ; Sa popularité est souvent liée à celle de l'interprète.

**VERTICALEMENT** : 1. Il est assez naturel que certains Bretons soient tentés de les recevoir à bras ouverts... - 2. Archipel irlandais ; Y rentrer sans rechigner n'est guère dans le tempérament celtic... - 3. Telle la chair de certains poules ; Lettres de Nou-

voitou... - 4. Des appareils de mesure mis fréquemment à rude épreuve sur nos côtes... - 5. Malgré leur nom, ni piquants ni épines sur ces plantes à fleurs... - 6. Lettres de Couéron ; Notoirement parcourues par Jack Kérouac... - 7. Evite l'ovariage... - 8. Au cœur de Trédias ; Tels les cinq départements bretons lorsque justice sera faite et que le central (...) aura été neutralisé... - 9. Imitez le postier breton ; Support pour qui sacré... - 10. Xavier Grall a consacré l'une d'elles aux pluies et aux tombes ; Une fille de plus et ce bourg aurait pu posséder son équipe féminine de football...

**Mikaël ERWAN**  
**SOLUTION du n° 105**  
**Horizontalement** : I. CARPENTIER - II. OTARIE ; LRE (ALRE) - III. MATURATION - IV. PLADENNED - V. LALO ; TENER - VI. NA ; KNRA (RANK) - VII. ISTHME ; EOG - VIII. NEREIDE ; NE - IX. TUER ; EONTR. X. EL ; VERNE - XI. SEVERN ; TOS.  
**Verticalement** : 1. COMPLAINTES - 2. ATALA ; SEULE (ELUES) - 3. RATAL (LARTAR) ; TRE - 4. FRUDON ; HERVE - 5. EIRE ; AMI ; ER - 6. NEANT ; EDERN - 7. TNEK ; (KENT) ; EON - 8. ILLIENE ; NET - 9. ERODERONT - 10. REN ; RAGERAS.

## P.B. Services

### Grande nuit celtique le 22 août, à Lanfains

La Grande Nuit Celtique du Petit Village, à Lanfains aura lieu le samedi 22 août. A l'affiche, Black Label Zone, Armens, les Sonerion Du et Matmatah, qui vient tout juste de sortir son premier album.



Matmatah

### La nuit du Folk à Kerlouan, le 22 août

12 heures de spectacle non-stop pour la Nuit du Folk et du Traditionnel qui aura lieu le samedi 22 août à Kerlouan (36 km de Brest).



Gwenfol

Au programme, TRIPTYQUE (Jacques Pellen et les Frères Molard), Louise EBREL, GWERZ, et un mega Fest Deiz/Fest Noz animé par Skolvan, Loened Fall, Gwenfol, Tan B'lan Ty, Penn da Benn, Spontus, les Traines Meurien, Marchand, Ebré et Le Buhe, Molard-Le Bihan, Le-febvre-Le Mou...

Renseignements au 02 98 83 93 13 (après 17 h).

### POETES, A VOS PLUMES

Le concours Flammes Vives s'adresse aux poètes qui souhaiteraient voir leur œuvre publiée. Dans le cadre de ce concours, le recueil choisi par le jury fera en effet l'objet d'une publication. En outre une vingtaine de poèmes, choisis parmi les autres envois, seront également édités dans un second recueil. Le règlement du concours est disponible à Flammes Vives, 22 rue du Docteur Bénasson, 95410 Grosly (tel : 01 39 83 43 96).



### Fêtes traditionnelles en Bretagne

#### Juillet

Le 5, Guingamp (22), Kendalc'h «Gouel ar vugale», Les enfants de Bretagne.  
Du 8 au 12, Pont-L'Abbé (29), Fête des Brodeuses.  
Du 9 au 14, Landerneau (29), Festival Kann al Loar.  
Du 10 au 12, St-Renan-Plougonvelin (29), Fête celtique du Pays d'Iroise.  
Du 13 au 19, St-Malo (35), Festival Folklores du Monde.  
Le 14, Pleumeur-Bodou (22), 25<sup>e</sup> Fête folklorique, danses et musiques traditionnelles de Bretagne, château de Kerduel.  
Du 15 au 19, Plozévet (29), Mondial Folk de Plozévet.  
Du 15 au 19, Rennes (35), 35<sup>e</sup> Européade.  
Le 19, Muzillac (56), Fête de Pen Mur.  
Le 19, St-Lyphard (44), Fête des Métaux.  
25 et 26, St-Nicolas-du-Pélem (22), Festival des blés d'or.  
Le 26, Dol de Bretagne (35), Festival folklorique.

#### Août

1 et 2, Plomelin (29), Bro ar C'hastellou.  
1 et 2, LAMBALLE-MARQUÉ (22), Festival des Ajoncs d'Or.  
Le 2, Pont-Aven (29), Fête des Fleurs d'Ajoncs.  
7 et 8, Tréboul-Douarnenez (29), Festival international de folklore, son lumières et danses.  
Du 7 au 16, Lorient (56), Festival inter-celtique de Lorient.  
Le 8, Riec-sur-Bélon (29), soirée folklorique de l'Aven.  
8 et 9, Perros-Guirec (22), Festival de la cité des hortensias.  
8 et 9, St-Briac-sur-Mer (35), Fête des Moustilles.  
Le 9, Guimiliau (29), Festival folklorique de l'Enclos.  
Le 9, Beuzec-Cap-Sizun (29), Fête des Bruyères.  
Du 11 au 15, Plomodiern (29), Festival folklorique du Menez-Rom.  
Du 10 au 16, Guerlesquin (29), Festival de la culture bretonne «Ar Oastell».

### Du 4 au 14 juillet FETES DU BOCAGE VITREEN

Les Fêtes du Bocage Vitreën auront lieu du 4 au 14 juillet. Au programme plus de 90 spectacles de qualité, parmi lesquels on notera, dans le désordre, Ronan Le Bars et le Bagad Quic en Groigne de St Malo le 14 juillet, la harpiste Anne Marie Jan le 6 juillet, les Churchfitters le 13, le Trio Roland Becker, Boys in the Gap le 5 juillet, Derard Lomenech le 9, et le même jour, au Pertre, le Cirque Métropole... Et comme clou des Fêtes du Bocage, la projection sur écran géant du "Kid" de Charlie Chaplin sur une musique de Yann Tiersen.



Du 14 au 16, Vannes (56), Fêtes d'Armor.

Du 14 au 16, Concarneau (29), Festival des Filets bleus.

Le 15, Bannalec (29), Noco bretonne, festival folklorique «Les Genêts d'Or».

Du 15 au 23, Guingamp (22), Festival de la danse bretonne et de la St-Loup ; le 16, festival traditionnel des Côtes d'Armor ; le 23, Kendalc'h, championnat de Bretagne de la danse traditionnelle et chorégraphies.

Du 20 au 23, La Baule (44), Journées culturelles bretonnes de La Baule ; le 23, pardon de La Baule.

Le 23, Guéméné-sur-Scorff (56), Fêtes de l'Andouille.

Du 28 au 30, Malville (44), Festival folklorique de Malville.

Le 30, Pornic (44), Fêtes de la St-Gilles.

**Septembre**  
Du 4 au 6, Gourin (56), 42<sup>e</sup> Championnat de Bretagne des sonneurs en couples.

## P.B. Services

### Fest-noz à Plogonec (29)

Le 29 août, à Plogonec (29), fest-noz à la ferme de LOPEAU, organisé par le comité de jumelage Plogonec/Landysul avec TUD, Erik Marchand et Nolwenn Le Buhé, les chanteurs Per-Pol-Jak, les sonneurs Merdy et Le Moigne.



### Spectacle Jean Kergrist Grand bal à St-Lubin

à AVIGNON-CINEVOX, place de l'Horloge, tous les jours à 17 h du 10 juillet au 2 août inclus

Chaque mois depuis 1969

### armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

### UN CADEAU!

Pour tout abonnement nouveau au "Peuple Breton", vous pouvez choisir un "Calendrier du Peuple Breton" que vous recevrez en cadeau.

- La Bretagne et les problèmes écologiques
- Le procès du centralisme
- Une Bretagne responsable dans un monde solidaire



### Abonnez-vous au Peuple Breton!

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

- Souscrit un abonnement mensuel
  - tarif normal : 160 F
  - tarif de soutien : à partir de 180 F
  - étranger : 200 F et plus
  - étranger par avion : 230 F et plus
- Prélèvement automatique mensuel
  - minimum 15 F
  - de soutien : 18 F-20 F-30 F (Joindre un relevé d'identité bancaire)
- Ci-joint le règlement par :
  - chèque postal
  - chèque bancaire
  - mandat-lettre

à partir de N° ..... inclus

à l'ordre du "Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclou, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

**Festival de Cinéma de DOUARNENEZ**  
Gouel ar Filmoù  
**7/14 juillet**  
a viz Gouere • 1998

### Théâtre musical de Bretagne, SAJE et Compagnie en tournée

Pour les petits et les grands: "La leçon fantastique"

Un conte musical mis en scène par Jean Moign et interprété par Isabelle Moign et Corinne Azilis

Un spectacle à rire et à rêver.  
Mercredi 8 juillet : Quiberon : Jardin Dante, 21 h.

Vendredi 24 juillet : Pont-Aven : centre ville, plein air, 17 h 30.

Mardi 4 août : St-Quai Portrieux, Esplanade Casino, 17 h 30.

Mercredi 5 août : Quiberon : Jardin Dante, 21 h 30.

Jeudi 6 août : Arzon : Port du Croisty, 21 h.

Vendredi 7 août : Perros-Guirec : Palais des Congrès, 17 h.

## Elec... scions !

**A** propos des prochaines élections européennes, vous savez combien ils ont peur, là-haut, que les régions hexagonales s'inscrivent dans l'histoire au même titre que de vulgaires landers allemands, ou des pays comme la Catalogne, l'Ecosse, etc... Alors pour résister ils font preuve d'imagination ! Ridicules qu'ils ont à demeurer les seuls avec une circonscription hexagonale unique, nos têtes chercheuses cherchent comment en faire plusieurs sans pour autant favoriser l'émergence de trucs anciens qui ne sauraient avoir perduré dans l'Une et l'Indivisible. On se demande alors pourquoi ils y pensent tout le temps !

Ainsi, un dénommé Pasqua, qui sait de quoi il parle puisqu'il avait fait tro war dro d'un projet d'aménagement du territoire dont on n'entend plus parler, vient de proposer de découper la France suivant les mêmes circonscriptions que celles de la carte... du téléphone ! C'est pas génial ça ? On pourrait voter avec une carte de téléphone et l'Etat s'enrichirait à 1 F 33 la minute !

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ! On pourrait aussi faire des circonscriptions horizontales, par exemple une pour les bords de mer, une pour les communes situées entre 100 et 500 mètres d'altitude, une pour les régions de montagne.

Ou encore partir des lignes de chemin de fer. Première circonscription, les communes qui ne voient jamais le train passer, seconde, celles qui ont des locomotives diesel et troisième, celle où passe le TGV !

Tant que nous sommes dans le démocratique pourquoi ne pas faire des listes par tranches d'âges ? Une pour les 18/25 ans, une pour les 25/60 ans et une pour les retraités.

Ou encore en utilisant la carte météo, l'avantage ici est au niveau des prévisions, le résultat est rarement conforme aux sondages !

Personnellement, le découpage électoral que je préférerais pour les Européennes serait celui basé sur les fromages. Il y en a 120 en France paraît-il ? C'est beaucoup, mais on peut faire des regroupements. Par exemple, il y aurait une circonscription camembert, une autre pour les bleus (des Causses, d'Auvergne, de Roquefort).

Mais Pasqua me voit venir. Avec ce système il risque de se retrouver avec une Région fromage Corse, une Région fromage Etorki, et nous en "Carré Breton". Biskoazh kement-all !

AL LOUARN

## Librairie du PB

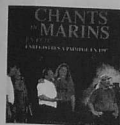
(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

### NOUVEAUTÉ :

- Histoire de l'Union Démocratique Bretonne  
J.J. Monnier (48F)
- Une Bretagne responsable dans un monde solidaire  
(38 F)
- Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux  
(10 F le 1°, 6 F par exemplaire en plus)
- Le Procès du centralisme  
(38 F)
- La Bretagne et les problèmes écologiques  
(38 F)
- Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent  
D. Aupiais (80 F)
- La résistance irlandaise  
Roger Faligot (134 F)
- Atlas de Bretagne  
Skol Vreizh - 2<sup>e</sup> édition (175 F)
- La Breton, jeunesse d'une vieille langue  
"tout sur le Breton ou presque" F. Morvanou (45 F)
- Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions  
(20 F)
- Enezenn an Envor  
Franch Peru (63 F)

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis. Règlement par chèque à joindre à l'ordre du PEUPLE BRETON, 9 rue Finat Ducois, 22000 SAINT-BRIEUC

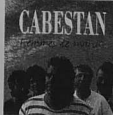
CHANTS DE MARINS EN FÊTE : (Le Chasse Marée/Ar Men, SCM 039)



Et comme on parle de Douarnenez et de chants de marin, autant commencer cette rubrique – à tout seigneur, tout honneur – par le disque qui célèbre, et de quelle manière, ce genre musical. Enregistré à Paimpol, en août 97, lors de la troisième édition de cette Fête du Chant de Marin, entièrement construite autour du répertoire maritime et des "Musiques des Mers du Monde", le disque nous replonge donc dans l'ambiance de la Fête et donnera assurément à ceux qui ne l'ont pas vue – si, si, il y en a – l'irrésistible envie de ne pas loucher le prochain épisode qui aura lieu les 30 et 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 99 (pub.).

Qui dit marin dit voyages et c'est bien à cela que nous invite ce CD, 12<sup>e</sup> volume de la fameuse Anthologie des Chansons de Mer du Chasse Marée, concoctée par Michel Collet. Partant de Bretagne avec les fameux Coristes qui donnent avec talent dans l'autodécoupage, vous voguerez jusqu'à la Guadeloupe en compagnie de Forebitter et La Volute, et au retour, forcez escales au Cap Vert, en Galice, en Grèce, avant de remonter vers l'Angleterre, la Frise, la Normandie... puis d'accoster à Paimpol où vous attendront les Souillés de Fond de Cale ("Fique la Baleine"), 22 titres en tout, pour un album qui vous livre pour le même prix entraînement et dépensement. Qui dit mieux.

CABESTAN : "Femmes de marins" (Keltia Musique, KMCD061)



Mais la marine, ce n'est pas seulement des marins, ce sont aussi des femmes de marins. Femmes de marins, "femmes de chagrin, femmes de courage", c'est à elles, cette fois, que Cabestan s'attache à rendre hommage avec la chanson titre de ce nouveau CD. Leur sort c'est la famille, l'éducation des enfants, l'attente, l'entreprise à gérer pour celles dont le mari fait métier de patron-

## Le laouit

par Pierre Morvan

### POIGNANT

Je voulais vous parler de Douarnenez et de son grand rassemblement maritime de la mi-août 98, mais finalement je vais plutôt vous dire un mot de Quimper, pas de ses fêtes de Cornouaille, non, mais de son Maire, celui qui doit accoucher d'un poignant rapport. Imaginez une République – une vraie – elle se réclame même des Droits de l'Homme – avec une vraie constitution. Mais cette constitution présente des lacunes : il n'y est même pas question de la langue officiellement parlée dans cette République. Et, rendez-vous compte du drame qui nous guette, cette langue est menacée par l'anglais et par l'Europe qui avance à grands pas. Alors, à la hâte, on modifie la constitution pour lui faire dire que « La langue de la République est le français ». Mais qu'on se rassure : les langues « régionales » également parlées dans cette République ne sont pas visées, elles n'ont rien à craindre... Et pourtant... Appliquez la Charte Européenne des Langues « régionales » ? Vous n'y pensez pas ! C'est contraire à la constitution qui – souvenez-vous, enfin voyons – dit bien que la langue de la République est le français. Et si la constitution le dit, c'est sûrement vrai et le Conseil d'Etat le dit aussi et Roland Dumas vient l'annoncer en grandes pompes, et Mister Allgood le répète en piqué. Et Bernard Poignant, le maire de Quimper, le rapporte à son tour... C'est béton, non ? Une telle République existe, elle porte le doux nom de France et prétend défendre les droits de l'Homme, qui, les pauvres, n'en peuvent mais. Alors, pour vous rendre à Douarnenez, faites donc un détour pour éviter Quimper... N'est-ce pas Monsieur le Maire.

pêcheur, et puis, quand il file, la castagne avec les CRS... Bel hommage de la part de ce groupe qui sait ce que les mots veulent dire. La suite du disque mêle traditionnelles et compositions... Des compositions qui n'hésitent pas à se moquer des néo-marins – les biffins – à évoquer "An Titano" ou la crise de la pêche et le chômage avec "Le Reste-à-Terre". Pour faire l'Europe des Marchands / On lui le feu aux navires / Les matelots qui sont dedans / Contents ou pas on les vise".

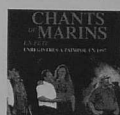
L'accompagnement musical est plus riche que ce que l'on trouve souvent sur les disques de chants de marin, on le doit à l'équipage habituel de Cabestan – Arnaud Maisonneuve, Jean-Luc Cressch, Christian Desnos, Thierry Moreau et Bernard Simard – mais aussi aux passagers embarqués pour ce voyage : Bernard Quillien à la bombarde, Claude Ziegler à la guitare électrique et – un revenant – Michel Santangeli, l'ex-batteur du Stivel-band des années 70. Cabestan 98 : un bon cru.



SOLDAT LOUIS : "Le Bagad de Lann Bihoue" (Déclio, Virgin 506615)

Un simple single pour une double reprise. Soldat Louis, que l'on ne présente plus, nous repasse les plats avec "Tirez des Caisses", tirée de son premier CD et servie ici en version "live" extraite de "Soldat Louis en vrai". Mais le groupe de Serge Danet nous offre aussi sa version du "Bagad de Lann Bihoue" écrite par Souchon et Voulzy. Inattendu.

FOREBITTER : "Chants des Marins Américains" (Le Chasse Marée/Ar Men, SCM 038)



Toujours avec le Chasse Marée et pour en savoir plus sur les chantés américains, leur histoire et le renouveau qu'ils connaissent aujourd'hui grâce à des groupes comme Forebitter de Mystic Seaport (USA), cité plus haut et auxquels ce CD, 11<sup>e</sup> volet de l'Anthologie, est entièrement consacré. "Chantey" signifie littéralement "chant de matelot utilisé pour rythmer le travail à bord des navires"

et désigne le répertoire des marins américains à l'époque de la marine à voile. Mystic Seaport, ou se trouve le plus vieux port-musée du monde – un Douarnenez qui n'aurait pas mis la cabane sur le chéri – et qui organise depuis 1980 le Sea Music Festival, grand frère de la Fête du Chant de Marin de Paimpol, est devenu le haut-lieu de la culture maritime américaine. Les 4 membres de Forebitter en sont les plus dignes représentants et le trouvent dans ce CD qui nous offre un bel échantillon de chants de travail, à hisser, à virer, à pomper, à halier... Impressionnant...

Michel TONNERRE : "Douce Barbarie" (Keltia Musique, KMCD78)



Richesse musicale, ici aussi, avec ce nouveau disque de Michel Tonnerre, l'ancien de Djibouti, celui à qui l'on doit tant et tant de chants de marin néotraditionnels, aussi vrais que les vrais. Ici Michel Tonnerre élargit son champ d'action et s'éloigne de son registre habituel. Alors, à côté de "Satanelles", une reprise d'une composition plus ancienne, on découvre ses nouveaux textes. Des textes sombres, noirs de désespoir, noirs comme l'ébène, comme les "noires indigènes" qu'il chante dans "Mission", une charge féroce contre ces prêtres missionnaires partis imposer leur Dieu aux quatre coins du Monde. Mais la mer n'est jamais très loin, chez ce Breton pur saï... "Noroni", "Hélat", "Brume"... On entend la colère du vent, le bruit des vagues rugissantes, et le brouillard nous enveloppe. On entend surtout une voix rauque, un rock à couper au couteau, on entend aussi comme un SOS : "A moi, à moi la mer, à moi, la terre me lâche". C'est pas gai, gai mais c'est plutôt beau.

MILLIONS DE SABORDS : "Les Johnnies" (Daclic, PM 527 8456862)

Il y a aussi du Soldat Louis chez Millions de Sabords. Même angle d'attaque pour aborder les chants de marin. Gros son rock, accordéon speedé et voix chaloupée...



Quand vous aurez écouté "Mettre les voiles", la filiation vous semblera évidente. Et quand vous saurez que Loïc Taillebrez est venu en ami, avec ses "conseils artistiques" et sa "conscience", vous vous exalterez. "Mais ou bon dieu mais c'est bien sûr..."

Hormis deux traditionnels – dont la reprise plutôt réussie de "Haut on the bowline" – les chansons de Millions de Sabords sont presque toutes dues – paroles et musiques – à Hervé Lélis, qui est aussi le chanteur du groupe. On lui doit en particulier un bel hommage aux "Johmmies" de Roscoff, "ces fameux garçons" qui "paraissent faire des tues/Dans le pays d'Albion". Livré avec un kilo d'oignons...

**GUILLEMER** : "De Brest à Douarnenez" (L'Oz Production, LOZ20)



Et pour en terminer avec cette bordée de chansons mariées et de notes salées, voici enfin Guillemmer. Guillemmer, c'est Claude Briant (voix, guitare, bodhran) et Pierre Cosmao (voix, guitares, mandoline). C'est surtout, bien sûr, Hervé Guillemmer, le chanteur, l'accordeoniste du groupe, et aussi celui qui signe toutes les chansons interprétées par le trio. "Ce serait dommage", écrit Hervé Hamon qui présente rapidement le disque, "ce serait dommage que la chanson de mer s'abîme en "Vire au quindau" indéfiniment ressasé, confiné dans une nostalgie trop mièvre". Et de fait Hervé Guillemmer, comme quelques autres avant lui, se charge de renouveler le répertoire maritime sans se couper de la tradition : gageons que plusieurs de ses compositions deviendront rapidement des classiques que l'on pourra longtemps entendre sur les quais "De Brest à Douarnenez", en passant par ceux de Paimpol. Du bon boulot.

**LES RIVES** : "Légendes" (Breizh Diffusion, AVB 0636 CF)

Mais c'est aussi la mer que chantent Les Rives, Martine et Serge. La mer et la Bretagne qui, vous en serez d'accord, ne vont pas l'une sans l'autre. Chansons à texte, ambiance cabaret, le monde des Rives défoule sous nos yeux, les images s'enchaînent... "Le Menez Hom sous un ciel de pluie" et le Port Rhu, le Tauréau en Bale de Morlaix, "la lueur des grands phares", les ajoncs, le genêt et "les chemins côtiers qui bordent l'océan"... La Ville d'Ys et Marion du Fauoët, Merlin l'En-



chanteur ou la Chouannerie... la légende et l'histoire se mêlent, la poésie s'en mêle, pour un disque que les Rives ont voulu le plus proche possible de leur spectacle. Et pour en juger, rendez-vous le 7 août prochain à la soirée d'ouverture du Festival de Lorient...

**HASTAN** : (An Naer Produktion, 201)

Le pari est toujours un peu risqué. Le résultat souvent décevant. La sortie d'un disque enregistré en public peut nous réserver la pire comme la meilleure des surprises. Trop souvent simple prétexte à compilation "pour vendre", le "live" peut aussi correspondre, chez les artistes, à une vraie volonté de livrer le meilleur de soi. Chez Hastan, c'est bien de cela qu'il s'agit : coller au plus près à sa propre musique comme à l'attente du public.



Le public ? Ces centaines de danseurs qui, chaque samedi soir, suivent le groupe à la trace, de fest noz en fest noz, sur toutes les scènes du Trégor et du Goëlo pour cette fois réunis et unanimes. Autant de "groupies" que le premier disque d'Hastan ne décevra certainement pas. Tout y est. La musique évidemment, et tous les "tubes" attendus, lanté, polka, et cercle circassien, rond de Loudéac dément et hanter dogénial et ce fabuleux fseï de 10 minutes 07. Mais aussi l'ambiance, chaude, forcément chaude pour ne pas dire torride, le pas des danseurs, leurs cris et leurs conversations surréalistes, l'odeur des frites et le goût de la merquize. Sans oublier les Schtroumpfs à la sortie et le coup de talai final, qui tentera de remettre la salle en état...

Tout y est et les musiciens d'Hastan – Jean Luc Thomas à la flûte, Cédric Le Roy à la bombarde, Stéphane Foll au binou, Pierre Stéphane au violon et Yann-Girig Le Bars à la guitare – ne se sont pas ménagés pour faire de cet album pour lequel six prises de son différentes ont été nécessaires, une totale réussite. Déjà produc-

teur de Dibenn, An Naer Produktion, le petit label trégorrois qui monte, est cette fois encore récompensé de ses efforts. Car tout est bon chez Hastan, y compris la présentation recherchée du livret et sa magnifique photo de couverture et même l'humour charcutier de la partie CD Rom, et ce n'est pas Grouk-Grouk, la mascotte du groupe, qui me contredira.

**DIWAN** : "20" (Diw20)



20 ans, 300 chanteurs en herbe et une cinquantaine d'artistes venus prêter la main : Diwan met décidément les petits plats dans les grands pour un anniversaire qui marque. Il faut dire que 20 ans, pour une école plate de rien si ce n'est d'une volonté militante inébranlable – et ce n'est pas rien ! – après tant et tant de déboires et d'embûches, ça compte. Les écoles Diwan de toute la Bretagne – de la maternelle au lycée – se sont donc mobilisées pour célébrer l'événement comme il se doit, et de nombreux musiciens bretons, ceux de Loened Fal, de Strobinnell, de Nerzhus ou de Diwall et aussi Christian Desbordes, Erik Liorzou, Philippe Ollivier, Yves Rouget, Anne Auffret, Jean-Luc Roudaut bien sûr, et beaucoup d'autres encore, n'ont pas hésité à les y aider.

Le résultat ? A l'image de ce surprenant "Bro Kalliko" entonné avec conviction par les enfants de Diwan Bro Gwened, un disque épatant, un bain de jeunesse, une bonne louchée d'espoir, un bol d'air pur... bref un disque indispensable pour tous ceux qui veulent comprendre la Bretagne de demain.

**Gwenola ROPARZ** : "Baradoz" (Escalibur, Breizh Diffusion, CD 877)



Gwenola Roparz nous livre ici son second CD, après "Musique Bretonne pour harpe celtique" paru en 1995. Comme le titre de ce nouvel album peut le laisser entrevoir, c'est au répertoire religieux que s'attaque cette fois la jeune musicienne. Les cantiques,

classés selon leur terroir d'origine – Cornouaille et Léon, Trégor, Pays vannetais – sont ici fort bien servis par le savoir-faire incontestable de Gwenola, par la voix de Véronique Bourjot qui l'accompagne au chant, et le talent des deux organistes associés à la démarche, Marta Gliozzi et Hervé Lesvenan.

Le disque, qui laisse aussi pour chaque terroir une petite place à la tradition profane, une gavotte, une marche, un an dro, nous permet surtout de réentendre ces "belles mélodies, sobres et austères" vantées par le livret. Un retour aux sources des plus agréables.

**AU CŒUR DE LA MUSIQUE BRETONNE** : (Escalibur, Diffusion Breizh, CD 874)



Et maintenant, à l'usage exclusif des gens pressés, soucieux de tout embrasser d'un seul coup d'oeil, voici quelques complis, parmi ce qui peut se faire de mieux dans ce domaine. La première est produite par la Coop Breizh et nous offre une palette d'excellente qualité, de Glenmor à Gwerz en passant par Glaz, le Trio Becker, Annie Ebrel, Solg Sibérii, Carré Mancho, Ar Ho Yaouank, les Du... Avec en prime une version enflammée du Bro Gozh, trop rarement enregistré. Un bon aperçu de la musique bretonne d'aujourd'hui.

**FEST VRAZ** : "Musiques Bretonnes" (Keltia Musique, KMCD 91)



Et ici c'est un double CD – pour le prix d'un seul ! – que nous propose Keltia Musique à l'occasion de son vingtième anniversaire. Le catalogue est également fort fourni et on retrouvera avec plaisir Barzaz, Servat et Triskell, le Bagad Kemper, Strobinnell, Loëiz Ropars, Dan ar Braz, les Ours du Scorf, les Soeurs Goaded, Storian et Skolvan... et beaucoup d'autres. Une belle brochette pour la saison des barbecues...

Pierre MORVAN

# Traditions et costume

## Joseph-Émile Gridel

Reportages en Bretagne entre 1862 et 1878  
Jean-Luc Guillevic, Jacques Halez, Philippe Le Stum



Un jour de mai 1862, Joseph-Émile Gridel, jeune peintre lorrain de 23 ans, s'embarque sur le *Finistère*, un vapeur qui fait la ligne Le Havre-Morlaix. Pendant deux mois, il va sillonner la Bretagne, accumulant notes et croquis. Le voyage l'enchantera tant qu'il y reviendra quatre fois, en 1863, 1864, 1865 et 1878. Elève de Courbet, Joseph-Émile Gridel fut à son époque un peintre animalier célèbre, mais son "œuvre bretonne" était restée inédite.

### Un grand souci du détail

Les costumes, les attitudes, les scènes de vie semblent fidèlement rapportés, avec souvent un grand souci du détail. C'est dire l'intérêt de ce volume qui restera pour nous le regard et les curiosités d'un peintre dont l'œuvre nous était à peu près inconnue et qui, grâce à la patience de chercheurs obstinés et enthousiastes, nous fait soudain revivre, dans toute leur fraîcheur, quelques moments de la vie en Bretagne au milieu du siècle passé.



Donation Laurent, directeur du Centre de recherche bretonne et celtique

### Une remarquable étude de costumes

En plus de son carnet de notes et des croquis qu'il réalisa tout au long de son voyage, le troisième aspect du travail réalisé par Gridel, en 1862, réside en une série de dessins aquarellés, exécutés sur papier chamois de format 23 x 30 cm. Cet ensemble comporte treize feuillets et présente, à raison de deux ou trois personnages par feuille, des gens de conditions sociales variées, en habit de travail ou de fête. La localisation de ces costumes est toujours indiquée, et nous permet de préciser l'itinéraire suivi par le peintre. En s'appuyant sur la lecture du carnet de voyage ou sur celle du carnet de croquis, il est très facile de les dater de manière précise. C'est Philippe Le Stum, conservateur du Musée départemental breton de Quimper, qui s'est chargé de commenter chacune des planches réalisées par un peintre revenu "sur le motif" vingt ans après Lalaisse, dont il faut rappeler qu'il était lorrain, lui aussi...



Joseph-Émile Gridel  
Format 23,5 x 30 cm, relié, 152 pages, près de 150 illustrations, 295 F

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT : PLUS DE 150 OUVRAGES SUR LA BRETAGNE !

Le Chasse-Maré / ArMen • Abri du Marin • 29177 Douarnenez Cedex  
Tél. 02 98 92 09 19 – Fax 02 98 92 80 01

# 28<sup>e</sup> Festival Interceltique de Lorient

**4500**

artistes

**250**

spectacles

Dan Ar Braz •  
Alan Stivell •  
Didier Lockwood •  
Liam O'Flynn •  
De Dannan •  
Jacques Pellen •  
Didier Squiban •  
L'Orchestre du FIL •  
70 bagad •  
Orchestre symphonique  
de la Principauté des  
Asturies •  
Natalie MacMaster •  
Kathryn Tickell •  
10 pipe Bands •  
Deborah Henson-Conant •  
Hirio •  
Martyn Bennett •  
Ronan Le Bars •  
Black Label Zone, etc...

**7-16**

*août*

**98**

Le grand  
rendez-vous mondial  
des Celtes

Renseignements :  
2, rue Paul Bert  
56100 Lorient  
Bretagne - France  
Tél. 02 97 21 24 29  
Fax 02 97 64 34 13  
Minitel 3615 AZIMUT  
<http://www.azimut-com.fr/interceltique>  
Réservations :  
magasins FNAC ou  
<http://www.fnac.fr>

**Emvod Ar Gelted**